La Voix de l'Est

GRANBY | 83e ANNÉE, N° 76

lavoixdelest.ca

MERCREDI
20 SEPTEMBRE
2017

CHSLD DE WATERLOO

RIEN N'EST JOUÉ

PAGE 5

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



AGRESSION SEXUELLE D'UNE MINEURE

NEUF MOIS DE PRISON POUR JEAN BOISSONNEAULT

PAGE 3



L'appel à l'aide de Véronique Piquette a été entendu

PAGE 2

Yves Bélanger se dissocie de l'Union des citoyens de Granby

PAGE 4



GNR CORBUS
Confortablement installé
Concessionnaire autorisé par le manufacturier
Carrier
les experts à votre service



1795$ +tx THERMOPOMPE MURALE 12 000 BTU
INSTALLATION INCLUSE
GARANTIE 10 ANS sur les pièces et le compresseur. Comprend 15' de ligne. Branchement électrique en sus.
450 375-5030 GNRCORBUS.COM
5135822



Il porte l'appareil auditif le plus discret au monde.

L'AURIEZ-VOUS DEVINÉ ?
Découvrez la lentille de contact pour l'oreille.

TAILLE RÉELLE

Laflamme & ASSOCIÉS
AUDIOPROTHÉSISTES

COWANSVILLE 450.955.1008
GRANBY 450.378.7337

LAFLAMMEETASSOCIES.COM

Une évaluation par un audioprothésiste est requise afin de déterminer si la prothèse auditive convient aux besoins du patient.

83 ¢ + tx

5207506

SOMMAIRE

arts et spectacles	6 et 7
carrières et professions	21
horoscope	25
jeux	20
loterie	18
nécrologie	26 et 27
observateur	30
opinions	10
petites annonces	22
sports	28

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

ALLOCATION POUR ENFANT LOURDEMENT HANDICAPÉ

Véronique Piquette remporte son combat

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le cri du cœur de Véronique Piquette a été entendu à Québec. Après des mois passés à se battre pour avoir droit à l'allocation spéciale pour enfant lourdement handicapé dans le but de subvenir aux besoins de son petit Milann, la jeune femme a finalement eu gain de cause.

La Voix de l'Est a appris que Retraite Québec a fait volte-face concernant sa décision de refuser la demande d'aide financière de la jeune Granbyenne. Véronique Piquette en a été informée mardi.

« Je ne sais plus trop comment réagir, a-t-elle lancé au bout du fil. Ça fait tellement longtemps que je me bats pour qu'on reconnaisse que notre famille a besoin d'aide. D'un autre côté, je faisais aussi tout ça pour les autres qui ont des droits non reconnus. [...] Je ne sais pas si ce que j'ai fait aura permis d'ouvrir les yeux des gens au gouvernement. Mais si c'est le cas, tant mieux. »

Le petit Milann Dubois, qui soufflera bientôt ses six bougies, monopolise la presque totalité de l'agenda de sa mère depuis sa naissance. La jeune trentenaire doit s'astreindre à une gymnastique qui tient presque de l'exploit pour boucler ses journées.



Véronique Piquette aura finalement droit à l'allocation pour enfant lourdement handicapé afin de subvenir aux besoins de son petit Milann. Le duo est en compagnie du député de Granby, François Bonnardel. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Milann ne peut pas s'habiller seul. Je dois aussi lui donner plusieurs médicaments avant de le faire manger, avait-elle déjà confié au journal. [...] Sans compter qu'on ne peut pas le laisser sans surveillance une minute parce qu'il n'a pas conscience du danger et qu'il ne parle pas. C'est définitivement un enfant adorable, mais qui a des besoins énormes. »

STUPÉFACTION

C'est avec stupéfaction que Véronique Piquette et son conjoint Daniel Dubois avaient accueilli le rejet par Québec de la demande initiale d'allocation mensuelle de 950 $ pour enfants aux lourds handicaps.

« Nous reconnaissons que Milann est limité dans la réalisation de ses habitudes de vie. Toutefois, sa situation ne correspond pas à celle d'un enfant qui présente un trouble désigné des fonctions mentales, soit une déficience intellectuelle sévère ou profonde, soit un trouble du spectre de l'autisme associé à une déficience intellectuelle et à un trouble grave du comportement », indiquait la Directrice du Soutien aux enfants, Andrée Bérubé, dans une lettre datée du 17 février.

Or, dans une missive ratifiée le 5 mai 2016, le pédopsychiatre Martin St-André, qui évolue au CHU Sainte-Justine, émettait le diagnostic selon lequel Milann a entre autres un « retard global de développement chez [un] enfant avec trisomie 21 », un « trouble de l'attention avec hyperactivité (TDAH), un « trouble du spectre de l'autisme (TSA) avec atteinte intellectuelle », un « trouble du sommeil », une « atteinte fonctionnelle marquée » puis de « nombreuses conditions médicales associées ». La demande de révision de la décision, demandée par Véronique Pichette, avait également été vaine.

SOULAGEMENT

Le responsable des communications chez Retraite Québec, Frédéric Lizotte, a refusé de confirmer si le dossier de Milann Dubois était accepté, arguant « ne pas avoir accès aux dossiers des clients ».

De son côté, le député de Granby, François Bonnardel, qui a porté le dossier à Québec, espère que le combat de Véronique Piquette sera source de changements. « J'ai parlé au ministre de l'Éducation [NDLR : et de la Famille, Sébastien Proulx] aujourd'hui [mardi]. Il m'a confirmé que la décision a été revue. J'ose croire que les fonctionnaires vont revoir leur *modus operandi*, les règlements qui sont appliqués en ayant un aspect plus humain. »

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PÉRESTROÏKA, *nom féminin*

Définition – Politique de restructuration de la vie économique et politique dans le sens de la libération, instaurée en Union soviétique par Mikhaïl Gorbatchev en 1985.

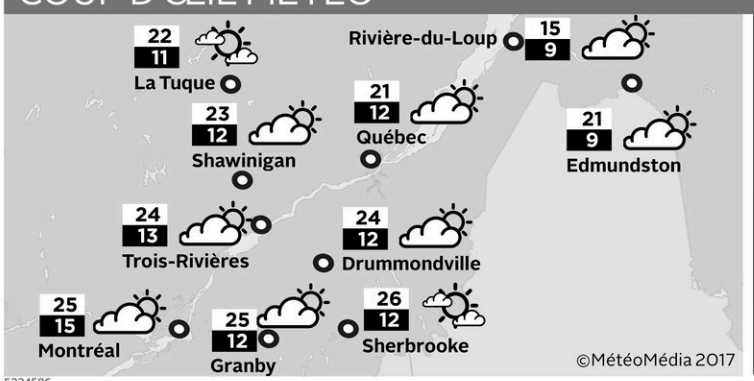
Variante – perestroïka

Champ lexical – *glasnost* : politique de transparence; *Politburo* : organe du Soviet suprême de l'U.R.S.S.; *apparatchik* : membre influent au sein du parti, putsh, stalinisme, démocratisation, goulag, chute, socialisme, dissident.


Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est
5219594

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 23
Min. 11
Ensoleillé
Précipitations : 0 %

Vendredi
Max. 25
Min. 14
Ensoleillé
Précipitations : 0 %

Samedi
Max. 27
Min. 17
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %

Dimanche
Max. 27
Min. 19
Généralement ensoleillé
Précipitations : 10 %

5224586

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	16	10
Bromont	Beau	25	12
Chibougamau	Soleil	20	10
East Angus	Beau	26	11
Gaspé	Averses	20	9
Gatineau	Beau	26	15
Îles-de-la-Mad.	Pluie	18	14
Joliette	Variable	25	13
La Grande	Ensoleillé	15	12
La Malbaie	Variable	17	12
Maniwaki	Beau	24	13
Rimouski	Beau	17	9
Saguenay	Beau	21	11
Saint Georges	Variable	24	10
Victoriaville	Beau	24	11

LE SOLEIL

6h35 18h51
Durée du jour : 12h16

LA LUNE
Lever : 6h48 Coucher : 19h24
20 sept. 27 sept. 5 oct. 12 oct.

ALMANACH

Maximum hier	27,0°
Minimum hier	16,6°
Normale le jour	19,1°
Normale la nuit	9,2°
Record max	29,5°/1983
Record min	-0,6°/1979

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	65,1 mm
Ce mois-ci l'an dernier	83,0 mm
Cette saison	1011,0 mm
La saison dernière	903,2 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

APRÈS SIX ANS DE PROCÉDURES

Jean Boissonneault prend le chemin des cellules



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les larmes ont fusé tant du côté des plaignantes que des proches de Jean Boissonneault, mardi, alors que l'employé d'une compagnie de remorquage et ex-coureur automobile recevait sa sentence pour avoir agressé sexuellement une mineure.

Après six ans de procédures judiciaires, le tribunal a rendu sa décision. L'homme de 33 ans devra purger neuf mois de prison pour le geste qu'il a commis, en 2003, aux dépens d'une adolescente de 17 ans de son entourage. M. Boissonneault était alors âgé de 19 ans.

Selon la preuve entendue en cour, l'accusé a inséré deux doigts dans le vagin de la victime alors qu'elle dormait chez lui, à Granby, tout en se masturbant de l'autre main. La jeune fille a fait semblant de continuer à dormir jusqu'à ce qu'il arrête.

En une autre occasion, il l'a filmée à son insu alors qu'elle sortait de la douche, puis a conservé l'enregistrement dans un ordinateur. Père de cinq enfants, M. Boissonneault a déclaré avoir honte d'avoir fait cet enregistrement, mais « le tribunal doute fort de cette affirmation », a indiqué la juge Julie Beauchesne, de la Cour du Québec.

À l'époque des délits, l'accusé avait une « problématique sexuelle », a-t-elle dit.

OBJECTIFS

La poursuite demandait de 12 à 23 mois de prison tandis que la défense suggérait plutôt une peine de prison à domicile assortie de travaux communautaires et d'une absolution inconditionnelle. Cela aurait permis à son client de reprendre le travail sur la route chez Remorquage Boissonneault, où il est directeur des opérations.

Cette avenue « ne respecte pas les objectifs de dénonciation et de dissuasion » et ne reflète pas la protection à laquelle peuvent s'attendre « les personnes vulnérables que sont les personnes mineures », a dit la juge Beauchesne. « La protection des enfants est une valeur essentielle et priorisée par la société. »

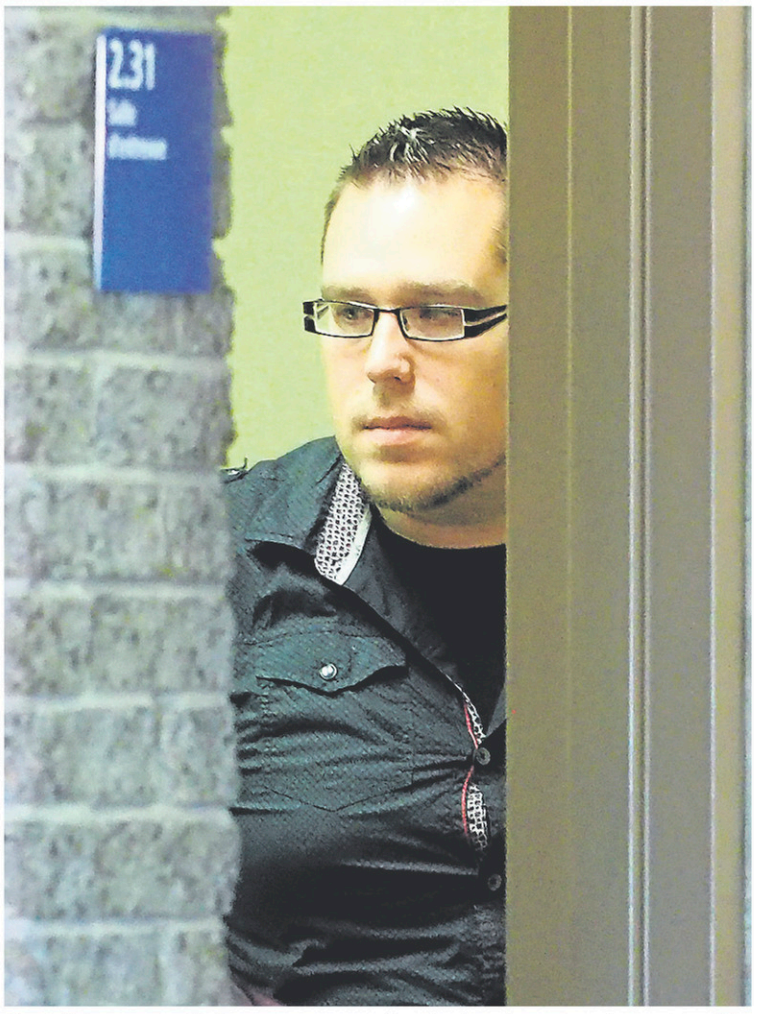
Elle a ajouté que les facteurs aggravants (victime mineure, abus de confiance, préméditation et gravité du geste) l'emportaient sur les facteurs atténuants (l'accusé n'avait pas d'antécédent judiciaire, il est un actif pour la société, a un faible risque de récidive et une stabilité amoureuse).

Tout vêtu de noir, Jean Boissonneault a pris le chemin des cellules sans parler et sans montrer d'émotion. Il ne reconnaît pas sa culpabilité et l'a portée en appel, ce qui signifie qu'il pourra demander une remise en liberté en attendant que la Cour d'appel statue sur son dossier, ce qui pourrait prendre plusieurs mois.

Au terme d'une éventuelle peine de prison, il devra respecter une probation de trois ans pendant laquelle il lui faudra suivre une thérapie. Il lui sera également interdit d'être en compagnie de personnes âgées de moins de 16 ans, exception faite de sa famille immédiate, et de s'approcher à moins de 300 mètres du domicile de sa victime.

INNOCENCE

Quatre plaignantes, toutes mineures au moment des faits reprochés, avaient porté plainte contre M. Boissonneault en 2010.



Jean Boissonneault devra purger neuf mois de prison pour le geste qu'il a commis, en 2003, aux dépens d'une adolescente de 17 ans de son entourage.
— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Il a été acquitté des accusations concernant deux d'entre elles et la quatrième s'est désistée en cours de procès. Il a été déclaré coupable, et pour un seul geste posé, en octobre 2016.

Il a toujours clamé son innocence et invoqué qu'il s'agissait d'un complot ourdi par son ex-conjointe dans un contexte de litige pour garde d'enfants. Son ex-conjointe, Cynthia Bouchard, s'est dite satisfaite de la sentence.

« Je voulais juste qu'il fasse un jour de prison, qu'il ait une conséquence pour ce qu'il a fait », a-t-elle mentionné à sa sortie de la salle d'audience. Faisant référence à l'appel de l'accusé, elle a dit avoir « hâte de fermer les livres » et cherche un éditeur qui sera intéressé à publier le récit de ce qu'elle a vécu.

Les autres plaignantes et la victime sont « contentes et émotives », a dit le procureur de la Couronne, Me Karim AinMelk. « Ç'a été un long processus. »

GRANBY EN BREF

Rapiéçage mécanisé : plus de travaux

Les travaux de rapiéçage mécanisé prévus en 2017 ayant été complétés et réalisés pour un montant inférieur aux prévisions budgétaires, les élus de Granby ont convenu d'affecter le solde résiduel de 250 600$ à des travaux supplémentaires. Résultat: une nouvelle liste de rues, où des travaux s'imposent, a récemment été approuvée par le conseil municipal. Du rapiéçage mécanisé sera ainsi réalisé sur la rue Simonds (des rues Le Corbusier à Cyprien St-Pierre), Martinet (d'Hirondelle à Promenade), Joseph-Dion (de la route 112 à la rue Lise), Lise (de Grande-Ligne au cul-de-sac) et Irwin (des numéros civiques 163 à 341). **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**

Faucardage : demande pour 2018

La Ville de Granby souhaite réaliser de nouvelles activités de faucardage dans le lac Boivin en 2018 pour en retirer, sur une certaine superficie, les plantes aquatiques qui y prolifèrent. Les élus ont accepté de mandater le coordonnateur en environnement, Serge Drolet, afin qu'il présente une nouvelle demande en ce sens au ministère de l'Environnement. La Ville a fait l'acquisition d'un faucardeur l'an dernier. Depuis, 28 tonnes de plantes aquatiques ont été retirées du lac en 2016 et 19 tonnes en juillet 2017. Une nouvelle opération est prévue ce mois-ci. La Ville souhaite ainsi assurer l'accès au plan d'eau, tout en améliorant l'aspect esthétique du lac. « Le lac cette année est d'une beauté qu'on n'a pas vue depuis des décennies. L'opération faucardage a eu un effet impressionnant », a commenté le maire Pascal Bonin, lorsque ce point a été adopté à l'occasion d'une séance extraordinaire du conseil. **MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU**



5227507

ASPHALTE BROSSEAU vous fait la cour...
GARANTIE PROLONGÉE
GRATUITE
SUR MENTION DE CETTE PUBLICITÉ
POUR UNE ESTIMATION : 450 372-9326
5179540

Depuis plus de 35 ans
LE BLEU DES CHAMPS
Financement disponible
THERMOPOMPES MURALES ET CENTRALES
Informez-vous sur le rabais du manufacturier
Dépositaire MITSUBISHI ELECTRIC
831, route 112, Saint-Césaire • 450 469-3483
5200282



Le candidat à la mairie de Granby, Yves Bélanger, se défend d'avoir des liens avec l'Union des citoyens de Granby, visée par une plainte déposée au DGEQ. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

UNION DES CITOYENS DE GRANBY

Yves Bélanger prend ses distances



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le candidat à la mairie de Granby, Yves Bélanger, se défend d'avoir des liens avec l'Union des citoyens de Granby (UCG), visée par une plainte déposée au Directeur général des élections du Québec (DGEQ). Et cela, même si ses engagements rejoignent en bonne partie le mandat du regroupement.

« Je n'ai aucune aide de ce groupe-là dans ma campagne », a affirmé M. Bélanger tout en précisant ne bénéficier d'aucune ressource financière, ni technique de la part de l'UCG.

La Voix de l'Est rapportait samedi le dépôt d'une plainte contre l'UCG au DGEQ par un citoyen dont l'identité n'a pas été révélée. Celui-ci a notamment souligné que le regroupement de citoyens sollicite des dons, notamment en argent comptant, sur son site Web, alors qu'il n'est pas une organisation officiellement reconnue. Le fait que l'UCG, fondée par Sylvie Robidoux, semble favoriser un ou des candidats à l'élection municipale du 5 novembre, dont Yves Bélanger, est en outre relevé.

La plainte acheminée au DGEQ fait également valoir qu'il n'est pas assuré que la présidente d'élection de la Ville, Me Catherine Bouchard, ait approuvé le regroupement de citoyens, actif surtout sur le Web, à effectuer des dépenses électorales.

Yves Bélanger confirme avoir rencontré Mme Robidoux à une occasion, lors d'une rencontre citoyenne. Elle lui a alors parlé de l'UCG. « J'ai constaté qu'on se rapprochait sur certains éléments comme la rigueur et la transparence. Mais il n'y a pas plus de liens rapprochés que ça avec le groupe. Ces gens ne me tiennent pas au courant de leurs démarches. Je ne suis pas en contact avec eux. On ne se parle jamais », affirme M. Bélanger.

AUCUNE ATTENTE

Le candidat à la mairie affirme proposer son programme électoral « pour l'ensemble des citoyens et pas uniquement pour le regroupement ».

Yves Bélanger précise en outre, dans sa recherche de contributions électorales, s'adresser à « M. et Mme tout le monde » pour « éviter qu'il y ait des liens, des attentes ou encore des apparences de conflits, présentement ou lors du mandat ».

L'aspirant maire, qui a réalisé deux mandats à titre de conseiller par le passé, était cependant bien au fait qu'en 2013, lors de la précédente élection municipale, Sylvie Robidoux et son conjoint Dave Cahill ont versé 1000 $ chacun à la campagne du maire sortant et à nouveau candidat, Pascal Bonin.

Une des entreprises de Mme Robidoux, Pub Pro Média, a aussi été mise à profit par M. Bonin durant la campagne électorale de 2013, alors qu'il a utilisé ses services de publicité mobile.

Mais les relations ne semblent plus être au beau fixe avec le maire sortant, car l'UCG pose un regard très critique sur le travail de Pascal Bonin, affirmant qu'il y a « beaucoup d'insatisfaction de la part des citoyens et des commerçants de Granby, plusieurs promesses non tenues et surtout plus de dépenses que l'ex-administration municipale ».

Après s'être dit « scandalisé » sur sa page Facebook, Pascal Bonin a pour sa part refusé de commenter le dépôt de la plainte contre l'UCG, laissant le DGEQ analyser le dossier. Lui-même entend plutôt se concentrer sur sa campagne électorale qu'il veut « ultra-positive » et « joyeuse ».

Sylvie Robidoux a récemment affirmé à *La Voix de l'Est* ne pas juger « crédible » la plainte, alors que le plaignant, s'il s'est identifié au DGEQ, ne souhaite toutefois pas l'être publiquement. Elle a affirmé que les « articles » de l'UCG sont « neutres ». Et si elle n'a pas voulu élaborer sur la recherche de dons de l'organisme, elle a conclu que s'il y a une plainte, le Directeur général des élections « fera le suivi ».

Charles CARON & fils inc.
À votre service depuis 1924
90 ANS À VOTRE SERVICE
4e génération
PROJET DE CONSTRUCTION? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!
Puits artésiens
Pompes à eau
Traitement d'eau
Analyse d'eau
Hydrofracturation
Forage géothermique
OUVERT LE SAMEDI de 9 h à 12 h
ESTIMATION GRATUITE
RBQ 1504-0454-06
568, rue Desjardins Nord (près du Zoo)
Granby
Courriel : info@puitscaron.com
450 378-2919
1 888 378-2919
puitscaron.com
5196212

FERMETURE DU CHSLD HORACE-BOIVIN DE WATERLOO

« Les dés ne sont pas jetés »



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Le ministre de la Santé tranchera à propos de l'avenir du centre d'hébergement Horace-Boivin d'ici décembre, a appris *La Voix de l'Est*. Avant de rendre sa décision, Gaétan Barrette prendra notamment en considération les informations transmises mardi, lors d'une rencontre dans ses bureaux à Québec, par le maire de Waterloo, Pascal Russell ainsi que trois autres personnes impliquées dans la sauvegarde du CHSLD.



La fermeture du CHSLD Horace-Boivin de Waterloo, prévue d'ici 2019 dans la foulée de la construction du nouveau centre d'hébergement à Granby, sera réévaluée par le ministère de la Santé. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Qualifiant de « cordial » l'entretien avec le ministre de la Santé, le maire de Waterloo estime avoir « marqué des points ». « Dès qu'on a commencé à discuter, on a constaté que le ministre n'avait pas les bonnes informations sur l'aménagement des locaux du CHSLD. Quand on lui a affirmé que la configuration n'était pas la bonne, il était assez déçu. Je dirais même agacé. [...] Sans compter que lorsqu'on veut avoir une bonne recommandation, il faut regarder tous les aspects d'un dossier. Malheureusement, une seule option a été présentée à M. Barrette par le CIUSSS [Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux] de l'Estrie. Et il l'a reconnu », a indiqué Pascal Russell.

En fait, le dossier est lié au projet de CHSLD à Granby. À l'origine, celui-ci consistait à transférer 64 lits du Centre Leclerc, sis à même l'hôpital. On parlait donc d'un ajout total de 32 places. Or, ce nouvel immeuble ne répondait pas à l'ensemble des besoins de la région. Selon le CIUSSS de l'Estrie, le projet bonifié à 198 lits comblerait cette lacune. La construction du centre d'hébergement devrait se concrétiser d'ici 2019.

L'accroissement du nombre de lits de l'établissement entraînerait toutefois la fermeture du centre d'hébergement Horace-Boivin de Waterloo (qui compte 41 lits), jugé trop vétuste pour une remise à niveau. Les résidents seraient redirigés en partie vers le CHSLD Santé Courville, situé juste en face, qui dispose désormais de 44 lits « en partenariat » avec le réseau public. La priorité sera donnée aux gens originaires de Waterloo. Les autres seraient transférés à Granby.

MARATHON

Le marathon de pourparlers pour sauvegarder le CHSLD Horace-Boivin se terminera d'ici décembre. Il s'agit de la date butoir à laquelle Gaétan Barrette s'est engagé à statuer dans le dossier, a mentionné à *La Voix de l'Est* Pascal Russell. Une information corroborée par l'attachée de presse du ministre de la Santé, Julie White.

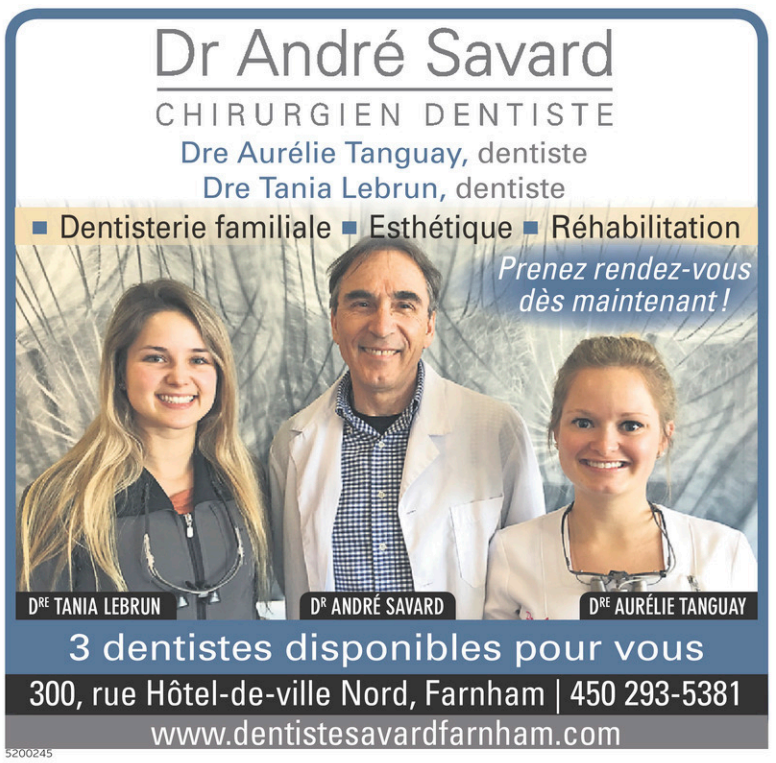
Et le maire de Waterloo est bien déterminé à franchir le fil d'arrivée en position de tête. « Les dés ne sont pas jetés, a-t-il imagé. [...] Pas question de baisser les bras. Je suis convaincu que M. Barrette comprendra la réalité de notre milieu et fera un choix éclairé. »



On voit ici le ministre de la Santé, Gaétan Barrette en compagnie d'Annie Gaudreau, Alain Lafond, Marcel Brien (avant) et du maire de Waterloo, Pascal Russell. — PHOTO FOURNIE PAR PASCAL RUSSELL

Par ailleurs, M. Russell ne s'était pas présenté seul mardi à la rencontre avec le ministre de la Santé. Il était accompagné pour l'occasion de Marcel Brien et d'Alain Lafond, respectivement résident et préposé aux bénéficiaires au centre d'hébergement, ainsi que d'Annie Gaudreau, instigatrice d'une pétition comptant plus de 5000 signataires (papier et électronique).

« On a prouvé que la mobilisation est bien présente pour sauver nos emplois et garder les gens dans notre CHSLD. De notre côté, on va continuer notre travail. On veut avoir les rapports du CIUSSS et du Ministère à propos de l'état de l'établissement pour comparer des pommes avec des pommes. Ça nous permettra de structurer nos démarches pour que Waterloo fasse partie de la solution. »



5200245



5212827

JOURNÉES DE LA CULTURE À GRANBY

Des figures marquantes revivront dans un circuit théâtral



MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Horace Boivin, Joseph-Hermas Leclerc, Palmer Cox et bien d'autres figures marquantes de l'histoire de Granby revivront au Centre culturel France Arbour lors des Journées de la culture.

Intitulée *Granby, une page d'histoire*, cette initiative de Vie culturelle et communautaire (VCC) « n'est pas une pièce de théâtre », a tenu à préciser Jean-Olivier Grégoire Fillion, le nouveau coordonnateur à la vie communautaire de VCC, en conférence de presse à Boréart mardi matin.

Il s'agit plutôt d'un circuit théâtral comportant sept stations dans divers lieux de l'ancienne Ruche, comme la cuisine, la salle de conférence ou même la chaufferie. À chacun des arrêts, un personnage (ou deux, dans un cas) y racontera un pan d'histoire. « Par exemple, le maire Joseph-Hermas Leclerc, un industriel qui possédait une laiterie, nous parlera de l'industrialisation dans la chaufferie, un environnement plein de tuyaux et un peu sombre », illustre M. Grégoire Fillion.

Paul Brunelle, Adrienne Beaudry Dumas, Horace Boivin, Palmer Cox, Pierrette Robichaud Lafleur, le curé Marcel Gill et Stephen Henderson Campbell Miner sont les autres personnages qui reprendront vie sous les traits de comédiens professionnels de la région, tels Maxim de Munk, Mélissa Dion Des Landes, Samuel Côté, Benjamin Déziel et compagnie.



Jean-Olivier Grégoire Fillion, le nouveau coordonnateur à la vie communautaire de VCC, en conférence de presse à Boréart mardi matin. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

Patrick Golau s'est chargé de l'écriture à partir des recherches de la Société d'histoire de la Haute-Yamaska. « On voulait vraiment livrer les informations les plus exactes possible, indique le coordonnateur à la vie communautaire. On ne fera pas de caricatures ni de parodies des personnages. On va les faire revivre de la façon la plus authentique. »

Les départs pour le circuit théâtral seront proposés en groupe d'environ 20 personnes toutes les 15 minutes, de 19 h à 22 h, les 29 et 30 septembre. La visite durera environ 1 h 30. « Des religieuses de *La Mélodie du bonheur* serviront de guides, rappelant en même temps l'ancienne vocation du Centre culturel France Arbour [ndlr : une école gérée par des sœurs] », a laissé savoir Jean-Olivier Grégoire Fillion.

Pour s'assurer d'avoir une place sur un des départs, il est fortement recommandé de la réserver sur le site Internet de VCC. L'activité est gratuite.

En attendant l'heure de leur départ, les visiteurs pourront fouiner dans une salle d'archives aménagée dans l'un des locaux, en collaboration avec *La Voix de l'Est*.

UN ÉVÉNEMENT D'ENVERGURE

Granby, une page d'histoire est la première activité proposée par VCC dans le cadre des Journées de la culture. « On se faisait dire par le CA qu'on coordonnait super bien les activités des Journées de la culture, mais qu'on était créateurs de rien, rapporte Jean-Olivier Grégoire Fillion. Alors on s'est dit que cette année, on allait faire vivre une expérience différente en habitant le Centre culturel France Arbour — quand même un lieu que les gens ne connaissent pas tant que ça. »

Le circuit théâtral d'envergure n'aurait toutefois pas été rendu possible sans une importante subvention de Fondations Communautaires du Canada. Sur les presque 16 000 $ qu'a coûté le projet, 11 300 $ proviennent ainsi de cette subvention, soit les deux tiers environ. « C'est vraiment un événement unique. Il y a de fortes chances qu'on n'ait plus jamais l'argent pour refaire quelque chose d'une telle envergure », mentionne M. Grégoire Fillion, qui espère accueillir en tout et pour tout 600 personnes pendant les deux jours.

Mentionnons par ailleurs que la programmation complète des Journées de la culture a été dévoilée mardi matin. Elle peut être consultée sur la page Facebook vccgranby.

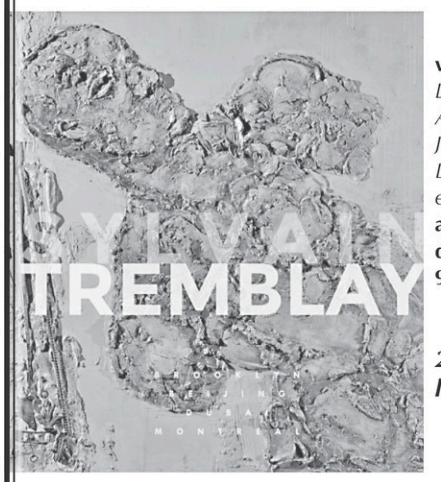
Précision

Le Labo d'impro a communiqué avec *La Voix de l'Est* mardi matin pour corriger une erreur dans l'heure du début du match qui se tiendra ce mercredi soir au Café de la Brûlerie. La soirée commencera à 19h, et non à 20h.



5204722

GALERIE LYDIA MONARO



vous présente ses artistes :
Liane Abrieu, Victoria Block, Alfredo Brusorio, Pierre Chénier, John Eaton, Claude Gauthier, Dina Podolsky, Sylvain Tremblay et autres
au Centre Culturel France-Arbour de Granby du 9 au 24 septembre 2017.

279, rue Principale, local 207, Granby

514 849-6052 | info@galeriemonaro.com
5224604

LE GÉMEAUX DU MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN À JEAN-PHILIPPE PERRAS

« Je capotais bin raide »

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Il est un peu passé sous silence, mais Jean-Philippe Perras s'est vu décerner son tout premier Gémeaux en carrière lors de l'Avant-première du gala, dimanche. Il est reparti avec la statuette du meilleur acteur de soutien dans une série dramatique annuelle pour son rôle de Raphaël dans *L'Heure bleue*.



Le Granbyen d'origine Jean-Philippe Perras a reçu le Gémeaux du meilleur acteur de soutien dans une série dramatique annuelle pour son rôle de Raphaël dans *L'Heure bleue*, dimanche, lors de l'Avant-première du gala principal. — PHOTO TIRÉE DE LA PAGE FACEBOOK DES PRIX GÉMEAUX

« Je capotais bin raide. Ma nomination était déjà extrêmement touchante [ndlr : c'était sa toute première en carrière], et le fait de gagner m'a fait énormément chaud au cœur », réagissait mardi au bout du fil le diplômé de la cuvée 2012 de l'École nationale de théâtre. *La Voix de l'Est* avait tenté de le joindre lundi, mais il était en tournage dans un nouveau rôle. Il se greffera au groupe d'acteurs principaux de *Trop* dans la saison 2, qui sera mise en ligne en 2018 sur vero.tv d'Ici tou.tv extra. « Je reviens à un *casting* de gentils », glisse-t-il brièvement.

Pour le Gémeaux du meilleur acteur de soutien, Jean-Philippe Perras était en nomination contre de belles pointures : Vincent Graton (*Au secours de Béatrice*), Daniel Parent (*L'Échappée*), Alex Vallée (*Mémoires vives*) et Luc Guérin (*Unité 9*). La statuette qui trône maintenant dans son salon est donc pour le comédien originaire de Granby une belle tape dans le dos de la part de ses pairs. « Il symbolise que je fais partie de la gang, que j'ai ma place dans l'industrie. »

Celui qu'on a également vu auparavant dans *30 vies* et *Toi & moi* est d'autant plus heureux que Raphaël, son personnage de *bum*, est aux antipodes de ce qu'il est dans la vraie vie. « C'est vraiment *cool* parce que très peu de comédiens ont la chance de sortir de leur zone de *casting*. C'est l'fun que Stéphan Beaudoin (le réalisateur) ait vu que ma face de gentil pouvait aussi jouer les méchants. Le choix a longtemps été contesté par tout le monde — TVA, la production, etc. —, mais finalement, tout le monde est bien content du résultat. »

PAS UN MÉCHANT

Les téléspectateurs aussi l'aiment bien. En fait, ils aiment le détester, et tous les « j'te hais » qu'on peut lui adresser depuis le début de la saison 1 de *L'Heure bleue* lui vont droit au cœur. « En même temps, les gens comprennent ce personnage-là et ça me flatte beaucoup. C'est pas un méchant, c'est un tout croche, un gars qui n'est pas bien outillé dans la vie. Et avec Stéphan (Beaudoin), c'est ce qu'on travaille beaucoup : son humanité. Beaucoup de téléspectateurs pensent que c'est son père le méchant ! Cette histoire père-fils est intéressante puisqu'elle vient toucher une corde sensible dont on parle peu : la communication peu évidente entre eux. »

Jean-Philippe Perras, lui, aime son « poqué » d'amour. « J'ai beaucoup d'empathie pour lui. Depuis le début de la saison 1, j'ai appris à l'apprivoiser et je me sens de plus en plus à l'aise avec lui. Mais en même temps, de saison en saison, je dois le retrouver parce qu'il est vraiment loin de moi. »

Mentionnons qu'un autre Granbyen d'origine a mis la main sur un Gémeaux lors de cette Avant-première de gala. Marc Messier est reparti avec la statuette du meilleur acteur de soutien dans une comédie pour son rôle dans *Boomerang*.

1 ENDROIT SEULEMENT !
JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE !
sports experts®
LIQUIDATION TOTALE D'INVENTAIRE
DERNIÈRE CHANCE!
30% À 60%
DE RABAIS
SUR NOTRE PRIX ORIGINAL*
SUR LA MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE†
5 JOURS SEULEMENT
LIQUIDATION TOTALE D'INVENTAIRE
ON DÉMÉNAGE!
GRANBY • 40, rue Évangéline • 450 777-7678
* Certaines franchises Sports Experts® peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. † Marques et modèles sélectionnés.Cette promotion de 33 jours débute le mercredi 23 août 2017. Les prix de cette circulaire sont en vigueur du mercredi 23 août au dimanche 24 septembre 2017. Les rabais sur certains articles peuvent se poursuivre après cette promotion. En cas d'erreurs ou omissions dans ses publicités, Sports Experts® de Granby effectuera les corrections et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. ®Marques déposées de FGL Sports ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s). 0001-540-SE-08/17
5229564

Du pain sur la planche pour Vyncke

Il sollicite un deuxième mandat à la mairie de Saint-Paul-d'Abbotsford

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD — Porté à la mairie de Saint-Paul-d'Abbotsford l'été dernier, Robert Vyncke sera candidat à sa propre succession.

« Ultimement, ce sont les citoyens qui prennent la décision, et certains me demandent de rester (en poste). Je ne peux faire autrement que de leur dire oui », confie-t-il

Beaucoup a été accompli au cours des 15 mois qu'a duré son premier mandat, estime le maire. Sa principale fierté est d'avoir rétabli l'harmonie au village et à la table du conseil. « On a travaillé la terre, enlevé des roches, illustre le premier magistrat. On a créé une façon de travailler qui nous permet d'avancer et d'échanger ouvertement, sans être pris dans la rigidité de vieilles histoires. »

Rappelons que le départ de Jacques Viens, en mai 2016, avait créé un schisme au sein du conseil municipal. Par une centaine de voix, le nouveau maire, d'abord associé au mouvement Vigile Saint-Paul-d'Abbotsford, l'avait emporté en juillet de la même année contre son principal adversaire, l'ex-conseiller Mario Larochelle. Roger Paquette était aussi de la course.

ACCÈS À LA MONTAGNE

M. Vyncke s'était lancé en politique dans l'optique de régler des dossiers qu'il qualifie « d'éreintants » dans un souci de respect et d'équité des deux parties.

Il félicite notamment le conseil sortant d'avoir pu dénouer l'impasse avec les propriétaires de la montagne quant à la propriété et l'entretien d'un lot orphelin du chemin Jodoin.

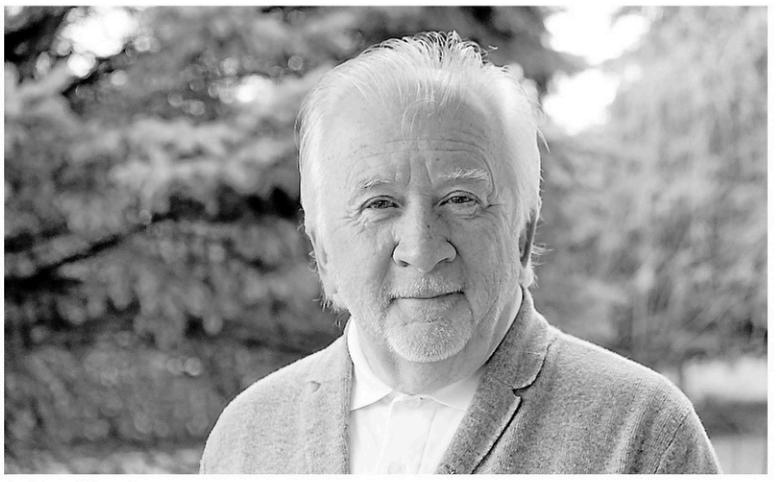
Il espère que cette collaboration se poursuivra alors qu'un sentier menant au sommet du mont Yamaska sera éventuellement aménagé par la municipalité. « Le conseil ne reculera pas sur ce point, a-t-il fait savoir. Mais on va s'asseoir avec les personnes concernées et on va s'entendre. »

« On pense à un sentier bien encadré, respectueux de la biodiversité et balisé, pour ne pas perdre le contrôle, pour ne pas que la montagne devienne un autre mont Saint-Hilaire. »

Pour donner l'exemple, M. Vyncke envisage également de mettre en place un événement « Marchez avec le maire » dans la montagne, en écho à son événement cycliste « Roulez avec le maire ». « Il s'agirait d'une randonnée pédestre encadrée, dans l'optique de respecter la propriété privée des gens dans la montagne, mais aussi de respecter le désir des citoyens d'avoir accès à ce joyau », avance le maire.

PLUSIEURS PROJETS

Advenant sa réélection, Robert Vyncke compte mener de front plusieurs dossiers, dont le développement domiciliaire de la municipalité, qui pourrait s'amorcer dès le printemps prochain sur les terrains derrière l'hôtel de ville, de même que les travaux d'infrastructure. « Au lieu de rapiécer les rangs, il faut faire un travail de fond », précise-t-il.



Robert Vyncke — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Il continuera à soutenir et à promouvoir le patrimoine bâti et religieux du village, de même que les activités agrotouristiques de la municipalité. La mise en valeur de la Route des champs, un projet régional dont M. Vyncke a la responsabilité à la MRC de Rouville, en fait partie. « On n'attendra pas les autres municipalités pour embellir notre tronçon. Nous marquerons des boucles sur nos rangs, affirme le maire, qui mettra aussi l'accent sur le partage harmonieux de la route. En augmentant la présence de cyclocoureurs chez nous, on soutient le développement économique local. »

Sécuriser la route 112, tant pour les cyclistes que pour les piétons et les automobilistes, figure aussi parmi les priorités du candidat, qui devra en découdre avec le ministère des Transports. « J'espère que je n'aurai pas à utiliser le fait qu'il y a eu un mort à l'entrée du village, récemment, pour leur faire entendre raison », note M. Vyncke, faisant référence au funeste accident du 24 août dernier.

Le prochain conseil devra aller de l'avant et finaliser le plan de développement dont se dotera la municipalité, tout comme la refonte réglementaire qui devra être présentée aux citoyens. « La règlementation sert à poser des balises à l'intérieur desquelles on est flexibles pour trouver des solutions avec les citoyens de bonne foi, allègue M. Vyncke. Les gens ont compris qu'ils ne doivent pas adopter (avec moi) une approche défaitiste. Ils doivent amener des solutions. »

« Comme vous le constatez, il y a encore beaucoup de pain sur la planche, ajoute le candidat. C'est pour ça qu'on a besoin de quatre ans de plus ! »

EN BREF

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

Mario Blanchard veut rester

Élu lors de l'élection partielle de l'été 2016, le conseiller municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford Mario Blanchard sollicitera un second mandat, lors du scrutin du 5 novembre. Celui qui s'était donné près d'un an et demi pour vérifier son intérêt pour la chose politique affirme avoir eu la piqûre. « Aujourd'hui, j'envisage le prochain mandat avec un réel optimisme, car la période trouble à l'hôtel de ville est définitivement une chose du passé. Le conseil actuel travaille de façon harmonieuse et en synergie avec la direction générale et ses employés », se réjouit le conseiller ayant siégé aux CA de l'office municipal d'habitation local et d'Amibus, en plus d'avoir hérité de la responsabilité des organismes communautaires de la municipalité. Au cours de ce 2e mandat, il espère entre autres contribuer à démarrer le projet résidentiel sur les terrains derrière l'hôtel de ville, développer un réseau cyclable autour de la montagne et un sentier pédestre qui respectera la faune, la flore et les propriétaires privés, mener à terme le renouvellement du plan d'urbanisme de la municipalité et obtenir du ministère des Transports que la route 112 devienne plus sécuritaire. **MARIE-ÈVE MARTEL**

laVoixdel'Est | Le Plus PRÉSENTENT

NOUVEAU SPECTACLE

NOS CHANSONS
AVEC
MARC HERVIEUX
ET SES MUSICIENS

80$ Par billet

AU PROFIT DE LA FONDATION ALZHEIMER DE GRANBY & RÉGION INC.

SAMEDI LE 7 AVRIL 2018
Au Théâtre Palace de Granby à 20 h
Billets en vente auprès des membres du conseil d'administration de la FONDATION ALZHEIMER.

Réservations : PIERRE GRAVEL 450 531-7008

5218865

PETITES ANNONCES

TROUVEZ UN EMPLOI RAPIDEMENT!

VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Vous ne savez pas par où commencer? Quoi faire? Où chercher?
Nous pouvons vous aider: www.oboulo.ca

TROUVEZ UN BON EMPLOI AVEC OBOULO!

Découvrez comment Oboulo peut vous aider. Appelez au 450 378-2107.

COMBATTEZ VOS PEURS ET SOYEZ PERFORMANT EN ENTREVUE

Réussissez vos entrevues et faites de bons suivis.

ÉVITEZ LES FRUSTRATIONS

Simplifiez-vous la vie avec les bons outils et les bonnes techniques.

CHERCHEZ UN EMPLOI EN ÉQUIPE

Pourquoi rester seul alors que vous pouvez chercher un emploi avec d'a… Dynami…

VOTRE CV EST-IL EFFICACE?

POURQUOI UN EMPLOYEUR DEVRAIT-IL VOUS CHOISIR?

le futur employeur se rencontrent. L'objectif de cet entretien d'embauche pour l'employeur, est de vérifier l'adéquation entre les compétences du candidat et les besoins du poste à pourvoir.

NOUS AVONS AIDÉ PLUS DE 20 000 CHERCHEURS D'EMPLOIS DEPUIS 25 ANS

oboulo

Le raccourci vers l'emploi

oboulo.ca

TROUVEZ UN BON EMPLOI AVEC OBOULO!

Découvrez comment Oboulo peut vous aider. Appelez au 450 378-2107.

SIMPLIFIEZ VOS RECHERCHES

Découvrez les techniques les plus efficaces pour trouver un emploi.

SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS

CHERCHEZ UN EMPLOI EN ÉQUIPE

Pourquoi rester seul alors que vous pouvez chercher un emploi avec d'autres personnes. Dynamisez vos recherches !

PRÊT À VOUS TROUVER UN NOUVEL EMPLOI?

Bénéficiez des conseils, des outils et du soutien requis pour simplifier et accélérer vos recherches.

PRÈS DE CHEZ VOUS

Trouvez un bon emploi. Rencontrez nos conseillers à Granby, Cowansville ou Waterloo.

BESOIN DE MOTIVATION?

Retrouvez la motivation en côtoyant d'autres chercheurs d'emploi comme vous.

125, boulevard Lord
Granby (Québec) J2G 5K1
Tél. 450 378-2107
granby@oboulo.ca

515, rue du Sud, bureau 206
Cowansville (Québec) J2K 2X9
Tél. 450 266-0888
cowansville@oboulo.ca

5383, rue Foster, local 1
Waterloo (Québec) J0E 2N0
Tél. 450 539-2300
waterloo@oboulo.ca

Avec la participation financière de:
Québec

5216633

opinions

Présidente et éditrice **LOUISE BOISVERT** Rédacteur en chef **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

Sacré cannabis !

De nombreuses personnes se posent la question sur les motifs qui appuient la légalisation du cannabis. Nombreux sont aussi ceux qui montent aux barricades pour que soit maintenu le statut d'illégalité de ce produit. Peu, semble-t-il, seraient en accord avec la démarche du gouvernement canadien relativement à ce sujet.

Énumérons quelques faits :

1. Le cannabis est actuellement en vente libre dans la rue. Ce « commerce » n'est pas limité par des heures d'ouverture ou de fermeture. Il n'existe aucun contrôle de la qualité pour cette substance. Il s'avère donc impossible de poursuivre légalement le fabricant comme le vendeur pour un produit impropre à la consommation. Les différents corps policiers ne réussissent à stopper qu'une maigre portion du trafic.

2. 40 000 grammes de cannabis fumés en quinze minutes représentent la dose mortelle (ce qui s'avère impossible à faire).

3. Contrairement à l'alcool, de façon rigoureuse, aucune quantité n'est clairement définie comme nuisant à la santé. Les scientifiques mentionnent, à tout le moins, qu'il faut éviter un usage quotidien ou presque quotidien. Le statut d'illégalité du produit empêche probablement des recherches scientifiques à ce sujet.

4. Le cannabis peut être utilisé à des fins médicales (pour soulager la nausée, la douleur chronique, le glaucome et des symptômes de la sclérose en plaques — pris en forte dose, il produit des effets psychiques et émotifs indésirables qui contreviennent à l'effet thérapeutique).

5. Chez les personnes vulnérables psychologiquement ou prédisposées, le cannabis peut déclencher des psychoses et augmenter des troubles de la dépression et de l'anxiété.

6. Le tabac tue plus de gens et coûte plus cher au Trésor public que l'alcool et toutes les drogues illégales réunies ensemble. L'alcool tue également plus que toutes les drogues illégales réunies ensemble. La déchéance comme la mort par overdose sont plus spectaculaires chez les toxicomanes que chez les alcooliques. Voilà pourquoi, ils retiennent plus l'attention.

7. Selon Statistiques Canada, plus de 40 % de la population canadienne aurait déjà consommé du cannabis. Et comme pour les usagers d'alcool, tous n'ont pas développé un trouble de consommation ou de dépendance au cannabis.

8. Ce qui est le plus à craindre d'un usage régulier de cannabis est le syndrome amotivationnel (problème de fusion avec le divan — pas le goût de faire quoi que ce soit).

9. Parmi la clientèle du Centre d'entraide La boussole Inc., la substance favorite demeure l'alcool, suivie de près par le cannabis, même lorsqu'il y a un usage multiple de différentes drogues.

L'un des objectifs de la légalisation relève de la santé publique. On s'assure de la qualité du cannabis et l'on indique la teneur en THC. L'on sait ce que l'on consomme. Ainsi, on évite de fréquenter de près ou de loin le milieu criminel pour se procurer un produit de qualité fort variable. Comme pour le tabac, l'on peut interdire la publicité sur la substance. De plus, le contexte de légalité permet d'avoir un discours sain sur la consommation de marijuana tout à fait pareille à celle de l'usage de l'alcool. Un contrôle gouvernemental dans une commercialisation passive pourrait très bien être opéré par la Société des alcools du Québec (l'on sait que l'on peut en acheter à cet endroit, c'est tout — pas de publicité). Les profits encaissés par la vente pourraient alors servir à la prévention et à la réadaptation. Laisser la vente de cannabis à des firmes commerciales, c'est donner à des vampires une possibilité inimaginable de saigner à blanc tout un segment de la population. Légaliser une drogue pour faire échec au crime organisé, c'est se berner d'illusions.

Lorsqu'on parle de légaliser le cannabis, l'on pense immédiatement à la jeunesse. Il faudrait les protéger de ce terrible danger que représente la dépendance aux drogues. Il est vrai que la très grande majorité des toxicomanes ont commencé leur usage de drogues illégales par le « pot ». Toutefois, ce n'est pas le produit qui cause la dépendance, mais son usage. Tout plaisir peut devenir une dépendance (nourriture, jeu, sport, sexe, dépenses excessives, etc.). Le problème se situe donc dans l'usage que l'on en fait. Dès qu'un plaisir est utilisé pour répondre à un besoin affectif ou émotionnel, alors la voie d'un usage abusif et dépendant est grande ouverte. En trente-trois ans de métier dans l'intervention auprès des alcooliques et des toxicomanes, je n'ai rencontré que de très grands souffrants. Tous disent qu'ils consommaient pour le plaisir que la substance leur procurait, mais en réalité, la substance était utilisée comme lubrifiant social pour contraindre la gêne ou un sentiment d'infériorité, pour geler ou éviter de ressentir une douleur émotionnelle, pour réduire l'anxiété et s'endormir, pour se sentir accepté par des pairs, etc. Donc, si nous désirons prévenir l'abus, il serait préférable d'accepter que la douleur fait partie de la vie et apprendre comment la gérer, qu'il est normal de ressentir des émotions désagréables et que cela ne nous tuera pas, de développer des attentes réalistes envers soi-même et envers les autres, d'apprendre à s'affirmer positivement, développer des processus adéquats de résolution de problème, s'éduquer à des techniques de relaxation, développer des loisirs sains. Il serait préférable également de ne pas oublier les câlins qui font beaucoup plus de bien que l'on ne le croit.



Les ex-toxicomanes sont parmi les personnes les plus défavorables à la légalisation du cannabis. Après avoir connu les affres de la dépendance et s'étant rétablis, et surtout ayant payé le dur coût de la dépendance et du rétablissement, ils désirent sincèrement éviter que d'autres personnes soient aux prises avec le même piège. C'est tout à fait louable. Mais, allons-nous faire des lois pour protéger les citoyens des divers troubles de santé physique ou mentale — puisque la dépendance à l'alcool ou à une drogue est un trouble de santé mentale ? Comme dit précédemment, c'est un mauvais usage qui a créé la dépendance pour compenser à des faiblesses personnelles. Évidemment, avant de connaître un usage abusif et dépendant, les toxicomanes ont connu un usage récréatif de leur substance favorite. L'usage que l'on fait d'un plaisir relève de la responsabilité personnelle. L'État ne doit pas se substituer à cette responsabilisation. Sinon, il serait préférable de légiférer sur le sucre pour éviter le diabète, sur les mauvais gras pour éviter le cholestérol et les troubles cardiaques, sur les quantités et la qualité de la nourriture que les gens peuvent acheter pour éviter des troubles d'obésité, sur la quantité d'alcool achetée pour éviter des troubles de diabète, de cholestérol, d'alcoolisme, de cirrhose, de pancréatite, de trouble gastrique, d'ulcères, de neuropathies (et j'en passe) et forcer les gens à bouger (activités physiques). La meilleure prévention que l'État puisse opérer demeure dans des campagnes publicitaires de sensibilisation, dans l'éducation scolaire, dans le dépistage précoce des personnes à risque de développer un trouble de dépendance aux substances psychoactives.

Quant à moi, le cannabis fumé devrait être soumis aux mêmes normes que celle régissant le tabac. De plus, il est tout simplement souhaitable d'adopter les mêmes règles de conduite pour l'usage du cannabis comme celui de l'alcool. On ne consomme pas au travail, on ne conduit pas un véhicule moteur sous l'effet du THC, on ne s'intoxique pas lorsqu'on a la garde de jeunes enfants, on n'en vend pas au mineur. On consomme un joint seul-e ou entre ami-e-s pour ressentir seulement le plaisir d'une détente. Si nous avons besoin d'utiliser un produit pour nous détendre tous les jours, alors nous éprouvons un problème…

Avec la légalisation, il y aura assurément un certain engouement pour le cannabis. Des personnes qui avaient peur des conséquences légales décideront de l'expérimenter. Certains trouveront un avantage à utiliser ce produit pour soulager des douleurs chroniques incapacitantes. D'autres le préféreront à l'alcool. Plusieurs l'utiliseront à des fins autres que récréatives. Mais, la crainte qu'une catastrophe se produise est-elle réellement basée dans la réalité ou plutôt dans les appréhensions que suscite une substance psychoactive qui n'est pas encore insérée dans notre culture comme l'alcool ? Et si l'engouement ne se dément pas après plusieurs années, il serait alors préférable de se poser des questions sur la gestion des problèmes sociaux.

René Gagnon, Directeur Centre d'entraide la boussole
Granby

MAIRIE DE ROUGEMONT

Un premier candidat sur les rangs

MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

ROUGEMONT — Un premier candidat se pointe à la succession du maire de Rougemont, Alain Brière. André Guay a récemment annoncé sa candidature.

Pour M. Guay, établi au village depuis 2001 en compagnie de son épouse, l'implication politique est un service public au même titre que sa carrière d'officier-pilote au sein des Forces armées canadiennes, au cours de laquelle il a participé à plusieurs missions, notamment à Port-au-Prince et en ex-Yougoslavie. Parmi ses autres faits d'armes, il a assuré le transport par hélicoptère de la reine Élisabeth II et de son époux, le prince Philip, en plus d'avoir chapeauté plusieurs opérations de recherche et de sauvetage aux commandes d'un hélicoptère-ambulance.

Maintenant à la retraite, le Rougemontois souhaite mettre son expertise au service de ses voisins. « Il y a quelque chose de noble et de valorisant à servir mes concitoyens, note celui qui se dit très motivé par son éventuel engagement politique. J'ai servi mon pays pendant 30 années en uniforme : je veux maintenant m'impliquer et participer à la prise de décisions dans ma municipalité. »

Disponibilité et transparence résument sa philosophie, qui placera le citoyen au cœur de ses actions en tant qu'élu. « La population de Rougemont sera mon patron et je devrai mériter la confiance que les gens vont placer en moi le 5 novembre. Si je suis élu, je commence à travailler dès le lendemain ! » lance M. Guay, soulignant que sa campagne de porte-à-porte a reçu jusqu'à présent un accueil chaleureux.

Et pourquoi la mairie plutôt qu'un poste de conseiller ? « Je veux diriger une équipe, répond le candidat. Dans les Forces canadiennes, on est formés à devenir des chefs, des leaders. J'ai dirigé des équipes et j'y suis habitué. Je sais comment ça fonctionne. »



Retraité, André Guay souhaite placer ses concitoyens au cœur de ses actions. — PHOTO ALAIN DION

RIGUEUR

Si les citoyens constituent sa principale priorité, la rigueur dans la gouverne de l'administration municipale, une gestion budgétaire responsable et une organisation du travail efficace formeront la signature du candidat âgé de 62 ans, qui souhaite être de tous les événements ayant lieu au village.

S'il a plusieurs idées en tête, le candidat dit attendre son élection et prendre connaissance des dossiers en cours avant d'annoncer quelque projet que ce soit. « Il faudra d'abord, à chaque fois, s'assurer que ça rentre dans notre budget et que c'est viable comme idée », précise le citoyen.

Une chose est sûre, les initiatives de M. Guay seront centrées sur le bien-être et la santé de la population, la promotion de l'économie locale et du tourisme, dit-il, et seront financièrement raisonnables. « Au final, c'est l'argent des contribuables, des citoyens, affirme-t-il. M. Brière laisse la municipalité en bonne santé financière, et je compte poursuivre sur cette voie. »

S'il se lance dans la course électorale, c'est évidemment pour la gagner, précise André Guay. « Si je suis élu, je sais que je serai capable de faire une maususse de bonne job ! » lance-t-il avec aplomb.

À LA RECHERCHE DU MEILLEUR ?



- Carte de tapas à partir de 8 $
- Grillades portugaises 3 services à partir de 27 $
- Tables d'hôte gastronomiques 4 services à partir de 39 $
- Superbe cartes de vins d'importations privées
- Brunchs du dimanche (bistro 2 services, 15 $, gastronomique 4 services, 25 $)

Spécial d'automne Combinez détente à votre gastronomie, ajoutez massage suédois ET spa nordique pour 59 $*

Réservez dès maintenant pour vos partys des Fêtes
- Salle privée
- Ambiance des Fêtes
- Menu personnalisé

*Certaines conditions s'appliquent. Taxes et service en sus.

Le Picollo restaurant - bistro - bar

ST-CHRISTOPHE Hôtel-Boutique & Spa

Le Picollo, à la recherche du meilleur

450 405-4782
www.hotelstchristophe.com

5226251

laVoixdel'Est CONCOURS

C'est le temps de changer de matelas

DEPUIS 1888 LA FABRIQUE DE MATELAS - USINE BOUTIQUES -

Courez la chance de gagner un des nombreux CHÈQUES-CADEAUX dans l'une de nos 3 boutiques.



TIRAGE 300$ Gagnante : Maria Ricci

TIRAGE 400$ vendredi 22 septembre

TIRAGE 500$ vendredi 29 septembre

DEPUIS 1888 LA FABRIQUE DE MATELAS - USINE BOUTIQUES -

C'est le temps de changer de matelas

Nom : .....
Adresse : .....
Courriel : .....
Téléphone : .....

Déposez votre coupon dans l'une des boutiques LA FABRIQUE DE MATELAS
9 prix à gagner détails et conditions en boutiques.
❑ J'accepte de recevoir les promotions de La Voix de l'Est et La Fabrique de Matelas.
Règlements disponibles à La Voix de l'Est et à LA FABRIQUE DE MATELAS.

800 RUE BERNARD, GRANBY I 2185, KING OUEST SHERBROOKE I 3320, BOUL. LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE

5230030

Répandez la bonne nouvelle!!!

OBTENEZ JUSQU'À

1 850$

DE REMISE À LA LOCATION*

DURANT

TOYOTA

L'ÉVÉNEMENT LIQUIDATION 2017

Corolla 2017

RAV4 2RM LE 2017

COWANSVILLETOYOTA.COM

165, rue de Salaberry | 450 263-8888

JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2017 SEULEMENT

aeroplan **OBTENEZ JUSQU'À 15 000 MILLES AÉROPLAN[MD] À L'ACHAT D'UNE TOYOTA‡.**

* La remise maximale de 1 850 $ s'applique à la location du modèle de base RAV4 2RM LE 2017 (ZFREVT B), alors qu'une remise de 1 500 $ s'applique à l'achat au comptant ou au financement de ce même modèle. Les autres modèles RAV4 2017 ne sont pas admissibles à une remise. Une remise de 1 500 $ s'applique à l'achat au comptant ou à la location de tous les modèles Yaris Berline 2017, ainsi qu'à l'achat au comptant, au financement ou à la location des modèles de base Corolla CE 2017 (BURCEM et BURCEC), tandis qu'une remise de 1 000 $ s'applique pour les autres modèles de Corolla 2017. Une remise de 1 250 $ s'applique pour la Corolla iM 2017 à l'achat au comptant, au financement ou à la location. La remise est applicable après les taxes (les taxes sont exigibles sur le montant total avant la déduction de la remise). Dans le cas d'une location, le paiement des taxes applicables sur la remise sera requis au moment de la livraison. Programme de location au détail et de financement à l'achat offert par Toyota Canada inc. et conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule d'ici le 6 octobre 2017 chez un concessionnaire participant du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. ‡ Obtenez jusqu'à 15 000 milles Aéroplan à l'achat ou à la location d'un véhicule Toyota neuf. Voir toyota.ca pour les détails de cette offre. MD Aéroplan et le logo Aéroplan sont des marques déposées d'Aimia Canada inc.

5227137

PASSEZ À MIEUX, PASSEZ À MAZDA

MAZDA 3

À PARTIR DE 202$* MOIS

47$ /SEM.

LOCATION 60 MOIS
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

0$ ACOMPTE

MEILLEUR ACHAT LE GUIDE DE L'AUTO 2018
MAZDA 3



MEILLEUR ACHAT LE GUIDE DE L'AUTO 2018
MAZDA CX-5

MAZDA CX-5

À PARTIR DE 301$* MOIS
ÉQUIVAUT À
69$ /SEM.

LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1 995 $
20 000 KM/AN COMPRIS (8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

Modèle GT illustré

0 % AU FINANCEMENT À L'ACHAT†

+

JUSQU'À 1000 $ DE RABAIS†† OU 4 PNEUS D'HIVER SANS FRAIS◆
JUSQU'À CONCURRENCE DE 1 000 $



COWANSVILLEmazda.COM

155, rue de Salaberry | 450 266-8888

†Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % est offert pour les modèles Mazda 2016.5, 2017 et 2018 neufs sélectionnés. Les modalités varient selon le modèle. Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois est offert pour les modèles Mazda5 2017 neufs. Remarque : le taux de financement à l'achat de 0 % ne s'applique pas aux modèles CX-5, MX-5 et CX-9 2017, ainsi que CX-3 et CX-9 2018. ††L'offre de rabais est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2016.5, 2017 et 2018 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1er septembre et le 2 octobre 2017. Le rabais varie selon le modèle : 425 $ pour toutes les Mazda3 et Mazda3 Sport 2017, tous les CX-3 et CX-5 2017 et toutes les Mazda5 2017 ; 1 000 $ pour les modèles Mazda6, CX-9 et MX-5 2017. Le rabais sera déduit du prix négocié avant l'application des taxes. Le rabais ne peut être combiné à l'offre de 4 pneus d'hiver à l'offre du programme de fidélité. Certaines conditions s'appliquent. ◆L'offre de 4 pneus d'hiver sans frais jusqu'à concurrence de 1 000 $ est valable à l'achat ou à la location d'un véhicule Mazda 2016.5, 2017 ou 2018 neuf, en stock, acheté ou loué entre le 1er septembre et le 2 octobre 2017 chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par un rabais allant jusqu'à 1 000 $ sur modèles sélectionnés. L'offre varie selon le modèle et le consommateur aura le choix entre : (i) 4 pneus d'hiver d'une valeur allant jusqu'à 425 $ ou (ii) un rabais de 425 $ pour tous les Mazda3, Mazda3 Sport, CX-3, CX-5 et Mazda 5 2017 et Mazda3, CX-3 et CX-9 2018 ; ou entre (i) 4 pneus d'hiver d'une valeur allant jusqu'à 1 000 $ ou (ii) un rabais de 1 000 $ pour tous les modèles CX-9, MX-5 et Mazda6 2017. Le rabais de substitution sera déduit du prix négocié avant l'application des taxes. Les jantes et les frais d'installation sont en sus. Les pneus illustrés le sont à titre indicatif seulement. L'offre de 4 pneus d'hiver ne peut être combinée à aucune autre offre ou rabais ou à l'offre du programme de fidélité. Certaines conditions s'appliquent. *Offres valables pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-5 GX 2017 (NVXK67AA00)/Mazda3 GX 2018 (D4XK68AA00)/Mazda CX-3 GX 2018 (HVXK68AA00)/Mazda CX-9 GS 2017 (DVSM87AA00) de base neuf, ce qui équivaut à 60/60/60 paiements mensuels de 301 $/202 $/236 $/449 $, avec acompte de 1 995 $/0 $/775 $/0 $. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12 $ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $/0,08 $/0,08 $/0,12 $ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. Veuillez consulter mazdallimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 1er septembre au 2 octobre 2017 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

5227152

DROIT DE MUTATION POUR LA PORTION SUPÉRIEURE À 500 000 $

Granby hausse son taux à 3%

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La Ville de Granby haussera le taux du droit de mutation — la fameuse taxe de bienvenue — pour la portion des transactions qui excède 500 000 $. Une décision qui bénéficiera à la majorité des contribuables, estime le maire Pascal Bonin. Le conseiller municipal, Éric Duchesneau, aurait néanmoins préféré que cette hausse soit répartie différemment.

En clair, cela signifie que le droit de mutation passera de 1,5 % à 3 %, non pas pour l'ensemble des transactions, mais bien pour la tranche de celles-ci dont la valeur est supérieure à 500 000 $.

Alors que la valeur moyenne des résidences est de 234 000 $ à Granby, le maire calcule qu'il y a plus de citoyens qui vont bénéficier de cette décision que de citoyens qui vont en être affectés. Cette mesure devrait rapporter 600 000 $ annuellement dans les coffres de la Ville. Les élus souhaitent ainsi utiliser cette somme pour réduire le pourcentage annuel du taux de taxation.

« Cela ferait en sorte de réduire probablement de 50 % les augmentations annuelles de taxes. On serait capables théoriquement de faire passer les augmentations qui ont été, dans les quatre dernières années, de 2 %, probablement à 1 % avec cette mesure-là. C'est une mesure qui va affecter l'immense et très vaste majorité des citoyens », note Pascal Bonin.

Celui-ci affirme par ailleurs que bien que Granby soit une des premières villes à aller de l'avant avec une telle décision, d'autres municipalités, aussi à la recherche de « leviers financiers », pourraient lui emboîter le pas. « Il y a d'autres municipalités qui nous ont contactés », dit-il.

MODULATION

Le conseiller municipal Éric Duchesneau a toutefois fait connaître son opposition à ce que l'application de cette mesure ait pour effet d'engendrer une augmentation de 100 % du droit de mutation, pour la portion des transactions qui s'élève à plus de 500 000 $.

« J'aurais préféré qu'on module le taux, quitte à atteindre ça (3 %) à un niveau plus élevé, exemple 1 million $. Souvent, on pense que les gens qui ont des maisons de 500 000 $, ce sont des gens qui ont des moyens. En réalité, on parle pas juste de ce qui est résidentiel, mais des immeubles tout court », dit le représentant du district 8 en soulignant que certains futurs propriétaires, par exemple d'un quadruplex, peinent à réunir la somme nécessaire pour acquérir ce type de propriété.

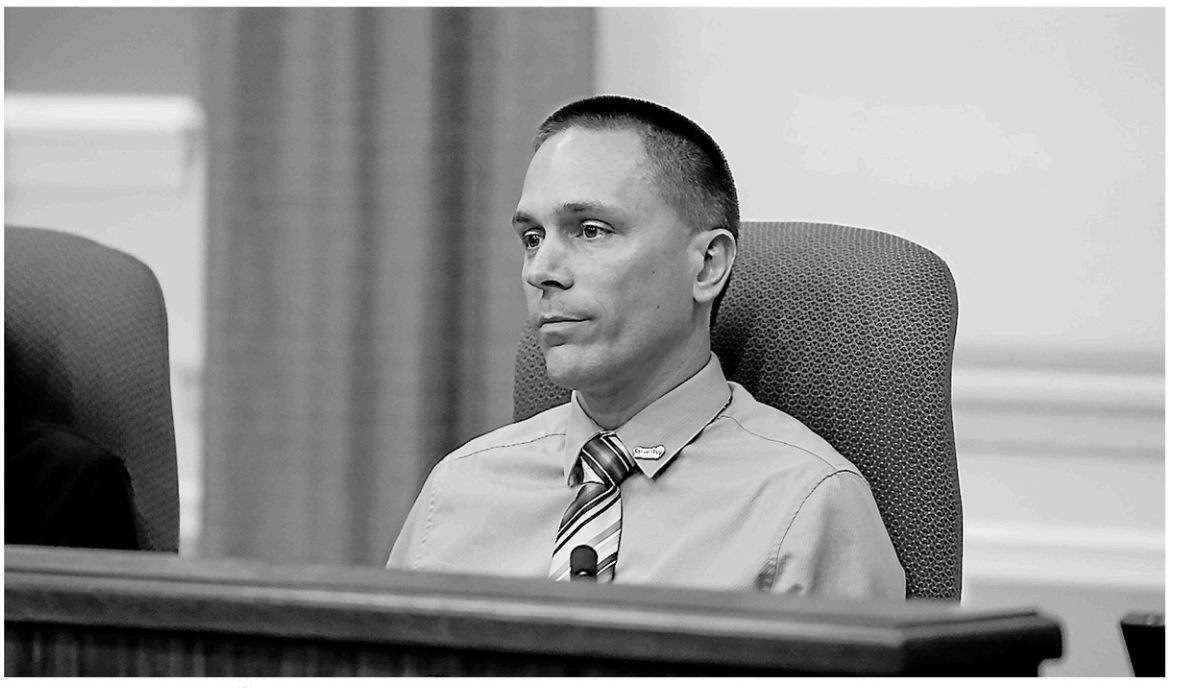
« Je pense que c'est vite juger que ces gens sont en moyen et qu'il faut les pénaliser », laisse-t-il tomber.

« C'est modulé d'une certaine façon parce que le taux de 3 % s'applique seulement sur la portion qui excède le demi-million $. Donc, ce n'est pas 3 % sur la valeur de la maison qui est à 600 000 $, 700 000 $, mais 3 % sur la partie qui est excédante », a pour sa part fait valoir la conseillère Julie Bourdon.

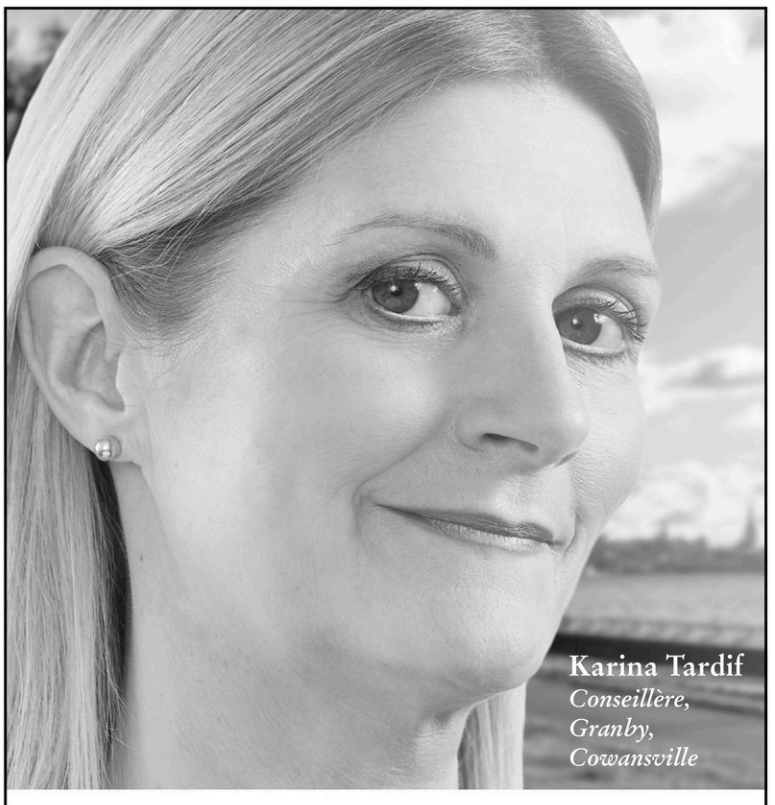
« Quelqu'un qui possède un immeuble qui vaut actuellement 2 millions $, ça ne l'affecte en rien, en réalité. Demain matin, ça ne change rien. Mais si quelqu'un d'autre achète son immeuble, c'est là que ça va s'appliquer à une portion », a précisé le maire aux médias, lundi soir, au terme d'une séance extraordinaire.

Lors du dépôt de l'avis de motion en août dernier, le conseiller Michel Mailhot avait aussi fait connaître son opposition à cette mesure. Mais il était absent, lundi, lorsque ce point a été adopté.

Selon Pascal Bonin, le conseil municipal annonce ainsi « ses couleurs », en vue de l'adoption du prochain budget. Ce n'est donc pas avant le 1er janvier 2018 que cette nouvelle mesure entrera en vigueur.



Le conseiller municipal Éric Duchesneau aurait préféré que la hausse du taux du droit de mutation pour la portion des transactions qui excède 500 000 $ soit davantage modulée. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



Confiez-nous vos problèmes de dettes.

Raymond Chabot
Conseillers en redressement financier
Syndics autorisés en insolvabilité

Consultation gratuite | 1 855 R-CHABOT | raymondchabot.com

GRANBY 450 372-2541 160, rue Principale, bureau 301
COWANSVILLE 450 263-1710 112, rue du Sud, bureau 100

5214838



5181157

Avez-vous vu William?

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

ANGE-GARDIEN — La Sûreté du Québec sollicite l'aide de la population pour retrouver William Dulude, un adolescent âgé de 17 ans d'Ange-Gardien, qui s'est évanoui dans la nature le 2 septembre.

Il a été vu pour la dernière fois dans une station-service de Sainte-Hélène-de-Bagot vers 1 h le 3 septembre, soit le lendemain de sa disparition. Il était alors accompagné du jeune conducteur d'une voiture Honda Civic gris foncé deux portes et d'un modèle récent.

Depuis, ses proches sont sans nouvelles de lui. Les policiers ont effectué différentes vérifications dans l'espoir de le localiser, mais sans succès.

Au moment de sa disparition, William Dulude portait une casquette de couleur foncée avec un logo blanc à l'avant et des vêtements de couleur foncée.

L'adolescent a les yeux et les cheveux bruns. Il mesure cinq pieds et huit pouces, et pèse 160 livres.

Toute personne qui possède des informations qui permettraient de le retrouver est priée de communiquer avec la Centrale de l'information criminelle de la SQ au 1-800-659-4264.



William Dulude, 17 ans, d'Ange-Gardien, est disparu depuis le 2 septembre. Les policiers demandent l'aide du public pour le retracer. — FOURNIE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Tout un exploit réalisé par Nissan de Granby



Un record au Canada:

5 ANS CONSÉCUTIFS

récipiendaire du
PRIX D'EXCELLENCE NISSAN

PRIX D'EXCELLENCE NISSAN

Nissan de Granby
récompensé pour l'excellence de son service à la clientèle ainsi que ses ventes au delà des attentes!

MERCI À TOUS NOS CLIENTS!

Et également récipiendaire du
PRIX MONDIAL NISSAN
récompensant les meilleurs concessionnaires Nissan
DE LA PLANÈTE!

NISSAN GRANBY.COM
450-378-9088

2017 PRIX MONDIAL NISSAN

Nissan de Granby
a été sélectionné parmi les 5% des meilleurs concessionnaires Nissan
DU MONDE ENTIER!

MERCI À TOUS NOS CLIENTS!

5230687

La vie sexuelle non débridée des milléniaux

La Presse

S'ils ne sont pas plus précoces que les générations qui les ont précédés, les milléniaux sont plus ouverts à l'exploration et très nombreux à avoir des relations sexuelles sous l'influence du cannabis. Voici quelques faits saillants d'une étude sur la vie sexuelle des jeunes Québécois, publiée mardi par l'Institut national de santé publique du Québec.

LA PREMIÈRE FOIS

Le mythe voulant que les jeunes soient hyper précoces continue d'être déboulonné. À l'âge de 17 ans, 50 % des femmes et 40 % des hommes ont eu une première relation sexuelle. Ces proportions sont les mêmes depuis les années 80. L'âge des premières relations orales et l'âge des premières relations vaginales sont semblables. « En gros, on ne parle donc pas ici de sexualité débridée », fait remarquer en entrevue le docteur Gilles Lambert, médecin-conseil à l'Institut national de santé publique.

RELATIONS HOMOSEXUELLES

Les relations avec un partenaire du même sexe sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes : chez les 21 à 29 ans, 11 % des hommes et 27 % des femmes ont déjà eu une relation sexuelle avec quelqu'un de leur propre sexe. « Cela ne signifie pas que ce sera le choix de toute une vie, mais les jeunes sont très ouverts à l'expérimentation », dit le docteur Lambert.

CANNABIS

Un peu plus de 4 hommes sur 10 et 3 femmes sur 10 ont indiqué avoir eu « quelques fois ou plus » des relations sexuelles sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois. « Le cannabis est la drogue consommée par le plus grand nombre de jeunes lors de leurs relations sexuelles », peut-on lire.

CONTRACEPTION

Les jeunes de 21 à 29 ans sont moins nombreux (21 %) que les 17 à 20 ans (32 %) à utiliser un condom avec leur partenaire « de couple » même si les jeunes qui se considèrent comme en couple sont nombreux à papillonner en même temps. Par ailleurs, pour les 20 % de fois où le condom a été utilisé... il y a eu pénétration avant et les jeunes sont encore nombreux à croire aux vertus du coït interrompu.


OBTENEZ UN BONI JUSQU'À
2500$†
(Boni de 2000$ sur le Ridgeline 2017)
(Boni de 750$ sur le CR-V 2017)
(Boni de 2 500$ sur le Pilot 2017)
À LA LOCATION OU AU FINANCEMENT SUR LES MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS
C'EST LE TEMPS DE ROULER EN HONDA !
LE GRAND SOLDE 2018 Honda
LOCATION À PARTIR DE 0,99%* JUSQU'À 24 MOIS
HONDA
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER | HONDAQUEBEC.CA
† Le Boni allant jusqu'à 2 500 $ (déduit du prix de vente négocié après l'application des taxes) est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou au financement d'un modèle Honda 2017 sélectionné, sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI). Le Boni de 2 500 $ / 2 000 $ / 750 $ est disponible aux clients au détail admissibles à la location ou au financement d'un modèle neuf Pilot 2017 / Ridgeline 2017 / CR-V 2017. Les Bonis peuvent être modifiés ou retirés en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. * Taux de location à partir de 0,99% jusqu'à 24 mois applicable sur les modèles Pilot, Ridgeline et CR-V 2017 neufs sélectionnés. Offres de SFHI et peuvent être combinés aux taux de financement à la location ou à l'achat par l'entremise de SFHI. Offres valides sur les véhicules neufs seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Offres valides seulement pour une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement

1/6 À VOTRE TOUR !

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

BOUTIQUE MIKA À MONTRÉAL

PLUS QU'UNE VISION, UNE CONVICTION

Des projets, Diane Kiendredeogo en a plein la tête pour sa nouvelle acquisition : Boutique Mika. Situé sur le Plateau-Mont-Royal à Montréal, le commerce est spécialisé dans la vente de vêtements, de sacs et de bijoux. Mais avec sa nouvelle propriétaire, il va faire peau neuve...

Originaire du Burkina Faso, Diane Kiendredeogo arrive pour la première fois au Québec il y a deux ans. Auparavant à la tête d'une boutique spécialisée en cosmétique pendant plusieurs années, elle ne rêve que d'une chose en posant le pied dans la province : redevenir propriétaire d'un commerce. « Quand je suis arrivée à Montréal, j'ai d'abord cherché un emploi, raconte-t-elle, mais j'avais déjà le projet d'acquérir une entreprise et de la développer. »

POUR ÉVITER LES ERREURS

Réflexion, recherche d'occasions d'affaires, planification : Diane Kiendredeogo est passée par plusieurs étapes avant d'acquérir Boutique Mika. « Comme je suis nouvelle dans le milieu des affaires québécois, je tenais vraiment à être accompagnée dans mes démarches pour ne pas me tromper ni risquer de perdre du temps et de l'argent. »

L'entrepreneure a donc fait appel au Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), spécialisé dans l'accompagnement des cédants et des repreneurs lors du processus de transfert de propriété. « J'avais déjà identifié le commerce que je voulais acheter, explique M^me^ Kiendredeogo. Les conseillers du CTEQ m'ont aidé à passer au travers des nombreuses questions légales et administratives. Ça m'a beaucoup rassurée de les avoir à mes côtés tout au long de l'acquisition. »

Le CTEQ a mis la future propriétaire de la boutique Mika en relation avec des partenaires pouvant l'aider dans la mise en place et le développement de son commerce. Parce que Diane Kiendredeogo a une vision bien précise de l'avenir : elle veut miser sur le développement durable. « Je ne souhaite pas simplement vendre des vêtements, explique-t-elle. Je veux que mes produits soient d'origine québécoise, avec du matériel de bonne qualité, et surtout qu'ils soient fabriqués en respectant l'environnement. C'est vraiment important pour moi. »

Ayant déjà repris telle quelle l'activité du propriétaire précédent, Diane Kiendredeogo est actuellement à la recherche de financement pour l'aider à concrétiser son nouveau projet d'affaires. Elle est bien décidée à amorcer des changements dès que possible pour apporter sa touche personnelle au marché du vêtement québécois.



Catherine Fisette
Conseillère CTEQ

SECRET DE RÉUSSITE

« Peu importe de quel pays on vient, l'esprit entrepreneurial et les capacités de gestion sont des qualités qui s'appliquent partout. L'essentiel est de bien s'entourer afin de mieux saisir les subtilités de la culture des affaires du pays d'adoption, ainsi que la législation et les règlementations du marché. Des entrepreneurs qui ont réussi dans leur pays d'origine ont toutes les chances de succès ailleurs s'ils sont bien accompagnés », affirme Catherine Fisette, conseillère au CTEQ. « Diane Kiendredeogo a eu une belle expérience au Burkina Faso. Avant de se lancer dans une nouvelle aventure au Québec, elle avait longuement réfléchi à ce qu'elle recherchait, en lien avec ses intérêts, ses forces et ses expériences. Nous n'avons aucun doute qu'elle a fait le bon choix et que le succès sera à nouveau au rendez-vous », selon M^me^ Fisette.

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) facilite la période de passage d'un cédant vers un repreneur. Pour mieux comprendre son rôle, les journaux du Groupe Capitales Médias vous présentent quelques exemples de transfert d'entreprise réussis notamment par la présence du CTEQ.

Un rendez-vous à lire le mercredi.



Diane Kiendredeogo

Nom de l'entreprise :
Boutique Mika

Lieu :
Montréal (Plateau-Mont-Royal)

Secteur d'activité :
Mode

Cédants :
Anis Bacouche et Amel Affani

Repreneuse :
Diane Kiendredeogo



5229127

FRAPPE DE L'UPAC

Zampino et Trépanier arrêtés

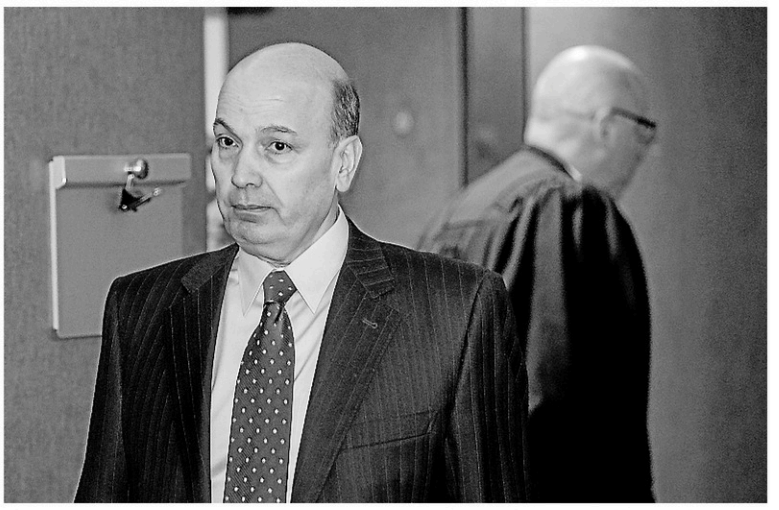
KATHLEEN LÉVESQUE
La Presse

Une importante frappe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a été menée mardi dans le cadre de l'enquête Fronde. La police a procédé à l'arrestation de huit personnes relativement à un système de partage de contrats à la Ville de Montréal.

Au centre de cette collusion figurent l'ancien président du comité exécutif Frank Zampino, l'ancien collecteur de fonds du parti Union Montréal Bernard Trépanier, surnommé « Monsieur 3 % », l'ex-directeur des travaux publics Robert Marcil, ainsi que cinq personnes issues de grandes firmes de génie-conseil : Bernard Poulin et Dany Moreau, de SM, Kazimierz Olechnowicz et Yves Théberge (CIMA+), ainsi que Normand Brousseau (Teknika HBA).

Ces personnes sont accusées de fraude, de corruption dans les affaires municipales, d'abus de confiance et de complot, en lien avec un système de partage de contrats accordés par la Ville de Montréal entre 2001 et 2009. Elles ont été interrogées puis libérées avec promesse de comparaître le 8 novembre devant le tribunal.

Ces arrestations concernent le projet Fronde. Cette enquête a démarré en 2009 et s'est d'abord attardée au scandale des compteurs d'eau, qui a servi de catalyseur pour l'élargir à d'autres volets, notamment celui du partage des contrats publics. Ce volet a démarré en 2014 et concerne une trentaine de contrats de services professionnels d'une valeur de 160 millions de dollars.



L'ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino
— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

STRATAGÈME

Les audiences de la commission Charbonneau ont permis de connaître la façon de fonctionner de ce réseau. La police ne pouvait toutefois pas utiliser les témoignages entendus et devait repasser dans les traces de la Commission afin de recueillir des éléments de preuve.

C'est l'ingénieur Michel Lalonde, du Groupe Séguin (aujourd'hui Génius), qui avait expliqué les rouages du système. Selon les informations recueillies, M. Lalonde serait un informateur-clé pour l'UPAC.

Selon lui, Frank Zampino informait Bernard Trépanier des projets d'infrastructures à venir qui nécessitaient des services d'ingénierie. M. Trépanier en informait alors Michel Lalonde, qui se tournait à son tour vers ses vis-à-vis des firmes concurrentes. Ensemble, ils se répartissaient les contrats.

Finalement, M. Lalonde informait Bernard Trépanier du résultat de leur collusion. Le nom de la firme choisie était alors communiqué au fonctionnaire Robert Marcil, qui pouvait ainsi user de son influence sur le comité de sélection.

Selon l'UPAC, ce réseau obtenait des contrats en échange de financement politique et de ristournes sur la valeur des contrats. Certaines personnes auraient également bénéficié d'avantages personnels.

L'UPAC a obtenu la collaboration des employés du Bureau du contrôleur général de Montréal pour ce volet de l'enquête. Le projet Fronde se poursuit. C'est ce qui explique pourquoi l'UPAC n'a fait aucun commentaire.

Parmi les accusés

Frank Zampino, président du comité exécutif de 2001 à 2008, était le bras droit de l'ex-maire Gérald Tremblay. Son procès pour fraude dans le scandale immobilier Faubourg Contrecœur a lieu actuellement.

Bernard Trépanier, également accusé dans le dossier Contrecœur, doit avoir un procès séparé compte tenu de son état de santé. M. Trépanier a été le responsable du financement au sein d'Union Montréal. Il est surnommé « Monsieur 3 % » à cause de la commission de 3 % qu'il aurait exigée auprès des entreprises qui obtenaient des contrats de la Ville de Montréal.

Robert Marcil était directeur des travaux publics à Montréal. Devant la commission Charbonneau, M. Marcil a reconnu avoir transmis des informations privilégiées à un entrepreneur, mais a nié avoir participé de son plein gré à un quelconque système collusionnaire. **LA PRESSE**

Qu'est-ce que l'enquête Fronde ?

L'enquête nommée Fronde s'est d'abord attardée à un seul dossier, celui du contrat des compteurs d'eau. Elle a été ouverte en octobre 2009 à la suite d'une plainte officielle faite quelques mois plus tôt par l'ancien chef du parti Projet Montréal Richard Bergeron, alors candidat à la mairie. M. Bergeron alléguait qu'il y aurait eu un partage de deux importants contrats, celui des compteurs d'eau et celui du projet immobilier Faubourg Contrecœur (actuellement en procès).

En 2014, l'enquête a été élargie. Elle concerne maintenant cinq volets : compteurs d'eau, financement illégal d'Union Montréal (UM), collusion entre entreprises et dirigeants d'UM pour le partage des contrats de la Ville, collusion pour financer les Championnats du monde de natation de la FINA en 2005 et un cinquième volet dont la nature n'est pas publique. **LA PRESSE**

Centre de santé dentaire Robert Cabana



Robert Cabana d.d.
Denturologiste

Consultez une équipe de plus de **40 ans** **d'expérience** ayant au-delà de 14 000 prothèses réalisées



Dr Éric Chatelain
Dentiste généraliste

114 St-Charles Sud, Granby • **450 372-6511**
www.robertcabana.com • robertcabana@bellnet.ca

5138264

Plus qu'un rêve, une solution!

- Soins préventifs de la chute des cheveux
- Transplantation à l'unité multiple P.A.I.
- Remplacement esthétique (non chirurgical)
- Département de perruques pour cas médicaux



Hairfax
CLINIQUE CAPILLAIRE GRANBY INC.
www.clinique-capillaire.com
550, rue St-Jacques, Granby
450 372-0377
Consultation gratuite

5149866

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

Grande VIE : 01 02 07 08 19 — Grand NUMÉRO (GN) : 5

TOUT ou RIEN : 05 06 11 13 14 15 16 17 20 22 23 24

Lotto D : 3 4 3 2 3 3 3 4

Sprint : 04 05 08 17 25

Lotto Poker : 2♣ 5♡ 10♡ D♡ A♣

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 30 JANVIER 65 SCORPION

Banco : 02 03 06 10 11 15 16 22 26 34 38 41 42 44 50 51 53 59 60 64 — Turbo x 1

Quotidienne : 2 44 3 614 4 1199

Triplex : 23 32 36 39 41

Extra : 7377698

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

5224550



JOYEUX 65e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE À

Jacqueline et Edgar Parent
20 septembre 1952

Vos enfants et leur conjoint, vos petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants

5231015

BILAN DE LA DPJ

Hausse des signalements

La Presse

Les directions de la protection de la jeunesse du Québec ont traité 91 191 signalements l'an dernier, en hausse de 4 % par rapport à 2015. C'est en moyenne 250 signalements par jour. De ce nombre, un peu plus du tiers a été retenu (36 002). Pour l'ensemble de la province, la plus grande part des signalements retenus ont trait à de l'abus physique (23,8 % des cas), suivi de la négligence (21,7 %) puis des mauvais traitements psychologiques (16,6 %), ont dévoilé les directrices des DPJ du Québec, mardi.

LE QUART CONCERNE DES ADOS

Le quart des signalements retenus concerne des adolescents, souvent en raison de troubles de comportement sérieux. « Plusieurs d'entre eux sont des enfants victimes de maltraitance qui peinent à grandir, des jeunes qui présentent des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie, ou encore des ados qui sont victimes d'exploitation et dont le parcours est souvent marqué par un manque de soins, d'encadrement, d'affection, de stabilité relationnelle et de modèles inspirants », a expliqué Michelle Dionne, directrice de la protection de la jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

« NE BAISSEZ PAS LES BRAS »

Comme société, est-ce qu'on fait le maximum pour soutenir nos adolescents en détresse ? lance Mme Dionne. « Ils peuvent être dérangeants, on en convient. Ils peuvent être perturbants. Ça peut être tentant de les mettre à l'écart, indique-t-elle. Nous, ce qu'on dit, c'est : mettre à l'écart de la classe, d'un groupe de loisirs ou d'un camp de vacances, c'est un premier pas vers l'exclusion sociale. Comme adultes, on doit prendre le temps de réfléchir à ça. Ça ne devrait pas être une option de les mettre à l'écart et de baisser les bras. »

Ford

PRIX EMPLOYÉS
JUSQU'AU 2 OCTOBRE

VOUS PAYEZ CE QUE NOUS PAYONS*

OBTENEZ LE
F-150 LIMITED 2017
SUPERCREW 4X4

RAJUSTEMENTS DE PRIX TOTAUX 14 411 $**

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL ALLANT JUSQU'À
+ 1 000 $^ COSTCO WHOLESALE
SUR LES MODÈLES FORD 2017 ET 2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS



MICHAEL, Ford du Canada, Marketing



CAMÉRA 360° | SYSTÈME PRO TRAILER BACKUP ASSIST^MC EXCLUSIF À SA CATÉGORIE | TRANSMISSION À 10 VITESSES

ÉQUIPEZ ET OBTENEZ UN PRIX sur trouvezvotreford.ca
TROUVEZ UN DÉTAILLANT
REPARTEZ HEUREUX

LA SÉRIE F† LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS 51 ANS
UN DUR DE DUR

Les détaillants peuvent louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Ces offres excluent le plein de carburant, des frais maximums de RDPRM de 47 $ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673.

*L'offre Prix employés (le « Prix Employés ») est en vigueur du 1er juillet au 2 octobre 2017 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2017 et 2018 neufs (à l'exception des modèles suivants : modèle châssis-cabine, châssis nu, fourgon tronqué, F-150 Raptor, F-650, F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Ford GT et Focus RS). Le Prix Employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux.

**Jusqu'au 2 octobre 2017, à l'achat ou à la location d'un nouveau modèle Ford, obtenez des rajustements de prix totaux de 14 411 $ sur le F-150 Limited 2017. Les rajustements de prix totaux sont une combinaison du rabais Prix employés de 9 661 $ et de l'allocation de livraison de 4 750 $. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

^Cette offre est en vigueur du 1er juillet au 2 octobre 2017 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 juin 2017, ou avant. Recevez 500 $ à l'achat ou à la location des véhicules Ford Fiesta, Focus, C-MAX 2017 et 1 000 $ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford 2017 (à l'exception des F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565 3673.

† La Série F est la gamme de camions la plus vendue au pays depuis 51 ans de suite selon les statistiques de vente jusqu'en 2016 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules.

®: utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc.

© 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

5227183

CadieuxLangevin
CENTRE DENTAIRE

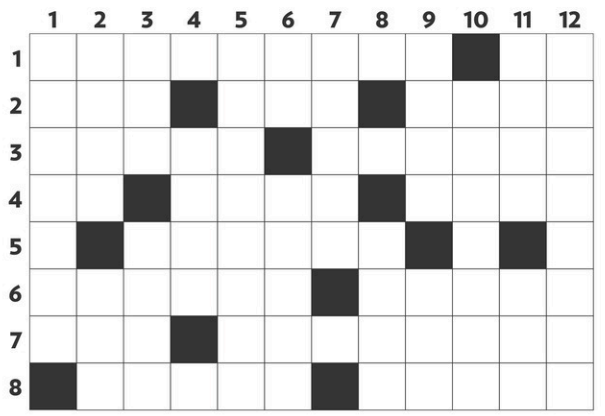


DR RENÉ BEAUDIN | DR ÉRIC CADIEUX | DR JEAN-FRANÇOIS LANGEVIN

DENTISTERIE GÉNÉRALE ET ESTHÉTIQUE
340, boul. Leclerc Ouest, Granby
450 375-2455
www.drCadieuxLangevin.com

5227942

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Déclarer avec force son opposition – Déterminant possessif.
2 Désigne la 3e personne du singulier – Conjonction qui introduit une explication – Personnes ignorantes.
3 Elle est perçue par le nez – On doit les payer chaque année, avant le 30 avril.
4 Venu au monde – Titre que l'on donnait à un roi – Boîte qui sert à ranger des lunettes.
5 Petite pièce d'artifice produisant un bruit sec et fort.
6 Perdre momentanément – Ce qui est mis en plus.
7 Mammifère rongeur – Qui semble légère, insaisissable comme l'air.
8 Grands boeufs domestiques, aussi appelés boeufs à bosse – On va y voir des expositions.

VERTICALEMENT

1 Sauter dans l'eau, la tête et les bras en avant.
2 Sévère et brutal – Corps à l'état gazeux.
3 Quand elle est sauvage, c'est une bernache – Préparation à base de farine avec laquelle on fait du pain.
4 Faire usage de quelque chose.
5 Pancarte.
6 À elle – Exceptionnels.
7 Sélectionner.
8 Mammifère ruminant dont le pelage brun est tacheté de blanc.
9 Ustensile de cuisine qui sert à réduire une substance en fins copeaux – Activité à laquelle on s'adonne pour se divertir.
10 Connaissances élémentaires de quelque chose.
11 Qui fait preuve d'entêtement – Première page d'un journal.
12 Secondée, aidée dans une tâche.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	U	M	E	■	D	I	C	T	O	N
2	M	E	N	A	C	E	E	■	L	I	M	E
3	P	L	I	■	L	U	M	I	E	R	E	S
4	L	A	■	T	A	X	E	■	F	■	L	■
5	O	■	J	E	T	■	L	A	S	S	E	R
6	Y	E	U	X	■	F	E	U	■	O	T	E
7	E	V	I	T	E	E	■	B	O	I	T	E
8	R	E	N	E	■	E	T	E	R	N	E	L

MOT MYSTÈRE

ABWEHR
ALARME
ALERTE
AME
ASPIRANT

BIFFE
BOULET

CAGNA
CHEVRON

DARD
DIANE
DRAGON

EBLE
EFFECTIF
ENVAHIR
EPEE
ESPADON
ESTOCADE
ETAPE

FLECHE
FLINGOT
FOCH
FRONT
FUSEE
FUSIL
FUT

GENOUILLERE
GUETE

HEROS

IENA
INVASION
ISOLE

JAVELOT

LEVER
LOTTA
LYAUTEY

MER
MILICE

NEY

OBJECTIF
OFLAG
ONAGRE
ORDONNANCE

PEAN
PILUM
POILU

RELEVE
ROMMEL
RONDE

SAC
SHAKO

TROUEE
TROUPE

VISER

ARMEE - Un mot de 7 lettres

E	P	E	E	S	U	F	O	C	H	E	V	R	O	N
R	N	N	H	Y	E	C	N	A	N	N	O	D	R	O
E	P	A	T	E	R	E	L	L	I	U	O	N	E	G
M	K	I	E	N	A	E	O	U	E	T	R	E	L	A
O	O	D	L	P	A	T	S	L	L	E	M	M	O	R
E	P	U	O	R	T	R	F	I	B	M	A	M	E	D
N	O	I	S	A	V	N	I	O	V	R	C	V	R	E
E	F	L	I	N	G	O	T	P	E	A	E	I	G	S
E	R	I	Y	G	G	U	C	L	S	L	H	U	A	T
U	O	S	T	A	E	T	E	S	P	A	D	O	N	O
O	N	U	L	C	U	V	F	T	V	B	E	R	O	C
R	T	F	I	F	E	T	F	N	E	W	I	L	A	A
T	O	L	E	V	A	J	E	H	C	E	L	F	B	D
S	I	T	E	L	U	O	B	Y	I	H	E	R	F	E
M	U	L	I	P	H	E	R	O	S	R	O	N	D	E

Solution du dernier problème : GAZOUILLIS **20-09-2017**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

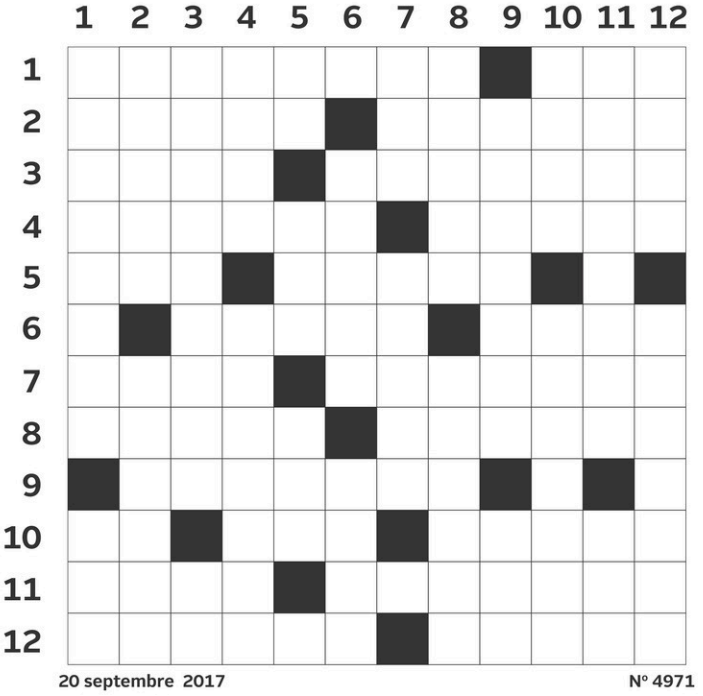
1. Croix gammée – Fond de certains objets.
2. Terminée en pointe – Brusque.
3. Véridique – En face.
4. Théologien musulman – Monument monolithe.
5. Le dollar y circule – Orthographié.
6. Dissimulé – Crochet double.
7. Ville d'Italie – Divulguer.
8. Bramer – Complet.
9. Panthère.
10. Que l'on a appris – Stalle de cheval – Petit vautour.
11. Coiffure militaire – Priver un végétal de lumière.
12. Prénom de Lupin – Plus qu'un quart.

VERTICALEMENT

1. Se délecter de – Danse de Jamaïque.
2. Parasite informatique – Rendre hommage.
3. Absence de la sécrétion lactée – Fin de missive.
4. Déposée par la fumée – A besoin d'air.
5. Instrument d'architecte – Individu – Certains sportifs en prennent.
6. Très sévère – Orientée.
7. Lettre grecque – Être dans la lune.
8. Itou – Revêtement.
9. Agitent pour mélanger – Henri VIII.
10. Plante cultivée voisine de l'ail – Pousse à agir.
11. Employée – Sous un navire.
12. Fait tort à quelqu'un – Bévues.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	M	I	L	Y	B	R	O	N	T	E	■
2	M	I	M	O	S	A	■	M	A	U	V	E
3	E	L	I	T	■	D	R	E	S	S	E	R
4	R	O	T	■	A	G	I	T	E	■	N	S
5	G	U	E	P	I	E	R	■	A	P	T	E
6	E	■	N	O	M	■	E	P	U	R	E	■
7	R	A	T	T	E	S	■	A	X	E	E	S
8	■	P	■	A	■	V	I	N	■	V	■	C
9	A	P	O	G	E	E	■	S	T	E	R	E
10	P	A	T	E	L	L	E	■	A	N	O	N
11	I	T	E	■	A	T	R	O	C	I	T	E
12	S	E	R	I	N	E	S	■	T	R	I	S



20 septembre 2017 N° 4971

SUDOKU

	7		9	2		4		
3	9	4				6		5
					4			
				5	7	2		
1	3	8	2					
							4	1
					1			
	1			3		7		
4		9					3	

4247

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	7	2	5	6	1	9	8	4
8	4	1	3	9	7	5	6	2
6	9	5	4	2	8	1	7	3
9	2	4	1	7	5	8	3	6
1	5	3	8	4	6	7	2	9
7	6	8	2	3	9	4	5	1
2	8	9	7	1	3	6	4	5
4	1	7	6	5	2	3	9	8
5	3	6	9	8	4	2	1	7

4246

Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

I	L	E	N	A	U	I	L	D	I	E	Q	X	E
S	E	T	S		P	T	E	S	R		U	A	V
T	L	T	E		A	A	S	M	S		L	E	
A	N	E	V		B	L		E	E		D	U	

Thème : Citation de Michel Audiard
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Citation de Marc Gendron: Les idées sont comme les âmes : fragiles et éternelles.

À SON PLUS HAUT DEPUIS 2009

Le nombre de demandeurs d'asile explose

La Presse canadienne

OTTAWA — Le nombre de personnes qui demandent l'asile au Canada est à son plus haut niveau depuis 2009, ce qui s'explique en partie par une augmentation du nombre de personnes qui ont franchi de façon irrégulière la frontière entre le Canada et les États-Unis au cours des derniers mois.

De nouveaux chiffres dévoilés mardi par le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté démontrent que de janvier à août, 27 440 demandes d'asile ont été déposées au Canada. Il s'agit d'un sommet après les records de 2008 et 2009, qui s'élevaient respectivement à 36 000 et 33 000.

Et les chiffres de cette année devraient continuer à grimper.

Lors d'une séance d'information, lundi, avec des organisations à New York, le ministre de l'Immigration Ahmed Hussen a indiqué que, suivant les tendances actuelles, le Canada pourrait atteindre le cap des 40 000 demandes d'ici la fin de l'année, selon le récit de la porte-parole du Parti conservateur en cette matière, Michelle Rempel, qui était dans la salle.

Le bureau du ministre Hussen a confirmé son compte-rendu.

À de tels niveaux, les gouvernements fédéral et provinciaux font face à une facture de 353,9 à 548,8 millions $ pour traiter les demandes et fournir les services requis aux demandeurs — le coût par demandeur d'asile se situe entre 12 900 et 20 000 $, selon le ministère de l'Immigration.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des coûts pour déporter les demandeurs d'asile dont le dossier est rejeté ou des mesures spéciales mises en place pour gérer l'afflux accru de demandeurs à la frontière. Il est encore trop tôt pour évaluer ces coûts, selon le ministère.

Ces mesures ont été déployées en juillet et en août alors que jusqu'à 200 demandeurs d'asile se présentaient chaque jour à la frontière, principalement au Québec.

carrières et professions

workopolis.com
Workopolis logo NB

Ville de Town of Sutton

Située dans la MRC de Brome-Missisquoi, la Ville de Sutton est une municipalité de plus de 4 000 résidants permanents et de plus de 3 500 villégiateurs. Reconnue pour offrir un milieu de vie enviable pour les citoyens et les nombreux touristes qui y séjournent, grâce à des orientations qui s'articulent autour du principe de développement durable et de protection des paysages. La Ville est présentement à la recherche d'un :

MÉCANICIEN

Description de l'emploi

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le mécanicien devra effectuer divers travaux de vérification, d'ajustement, d'entretien et des réparations mécaniques, électriques et hydrauliques sur tous genres de véhicules, équipements et outillages actionnés par un moteur diésel ou à essence ainsi que toutes activités connexes reliées à ces travaux, en conformité avec les règles en vigueur.

Le mécanicien doit accomplir sur la route diverses réparations mineures afin de pouvoir ramener le véhicule ou l'appareil motorisé au garage, lorsque nécessaire. Il doit aussi conduire ou opérer les différents appareils motorisés pour les essais sur route. Il est également responsable des commandes de pièces auprès des fournisseurs et du contrôle de l'inventaire.

Critères d'emploi

Le candidat recherché détient le profil suivant :

- Détenir un DEC ou un DEP – Mécanique de véhicules lourds routiers;
- Détenir une expérience récente et pertinente d'au moins 3 ans en mécanique automobile et véhicule lourd;
- Détenir un permis de conduire valide, classe 3 un atout;
- Détenir une carte du Programme d'entretien préventif (PEP) émise par la SAAQ, ou être disposé à suivre la formation pertinente pour l'obtenir;
- Avoir l'intérêt et les aptitudes pour la résolution de problèmes;
- Avoir une bonne capacité physique, ingénieux, dynamique, débrouillard et autonome;
- Avoir une habileté à communiquer, bilingue un atout.

Conditions

- Poste permanent, à temps plein (40 heures/semaine);
- Salaire à l'embauche : selon la convention collective en vigueur.

Date limite du concours

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent transmettre leur curriculum vitae, incluant une copie des diplômes pertinents ainsi qu'une lettre de présentation **avant le 25 septembre 2017, à 10 h**, à l'adresse suivante :

Ville de Sutton
M. Nicolas-Éric Vary, directeur des travaux publics
11, rue Principale Sud, Sutton (Québec) J0E 2K0
s.gratton@sutton.ca

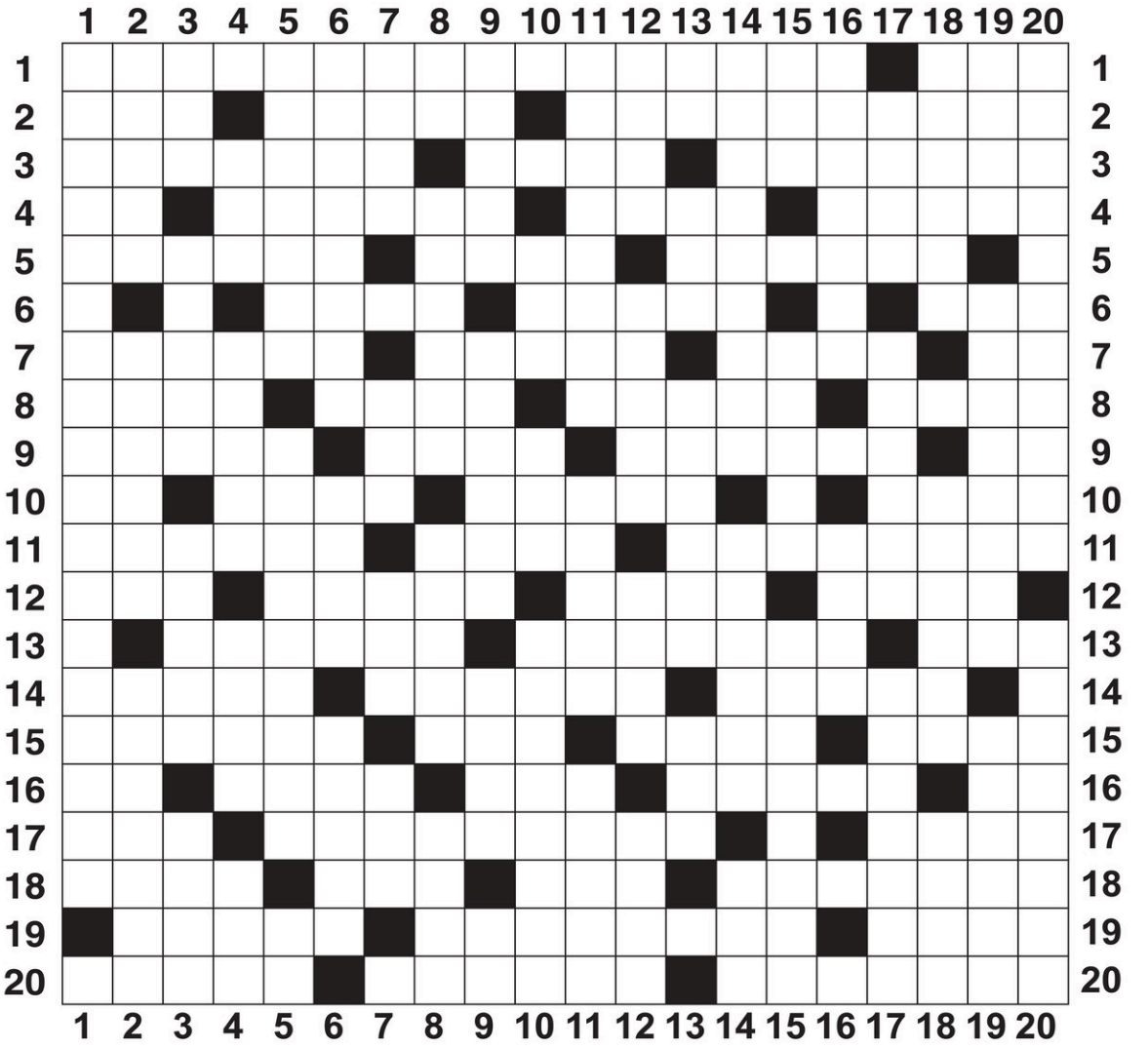
Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

5229931

L'Extra

Problème n° 794

- Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Jamais - Les vaches s'y plaisent.
2. Prénom féminin - Parler très fort - Paroles stupides.
3. Relatif à l'agriculture - Arme blanche - Complètes.
4. Ingurgité - Existante - Ce n'est pas un don - Écorce de la tige du chanvre.
5. Grosse mouche - Fusionne - Navré.
6. Petit espace isolé - État africain - Muridé.
7. Métal d'un blanc grisâtre - Naturelle - Fils d'Ève - Peuple chinois.
8. Greffé - Volcan sicilien - Base d'objets divers - Troisième personne.
9. Harpon - Ne pas reculer - Bruit de clochette - Article arabe.
10. Radon - Partie de literie - Série de coups - Héros suisse.
11. Habile - Véhicule routier - Avertie.
12. Qui a vu le jour - Européens - Élimée - Blanc italien.
13. Petit discours - Contractions des muscles - Liquide inodore.
14. Commune de Suisse - Habitant du désert - Partie de l'intestin.
15. À la botte du cavalier - Sous un navire - Pas turbulent - De même.
16. Titane - Reniflement - Le moi - Souper - Pascal.
17. Répartition - Propriétaires féodaux - Roi de Suède.
18. Irlande - Dans un trousseau - Roue à gorge - Vide intellectuel.
19. Entrelace des fils - Embryons ou larves des huîtres d'élevage - Fromage blanc.
20. Enfant turbulent - Vit médiocrement - Attachés.

VERTICALEMENT

1. Simplement.
2. Donne par testament - Immergé - Personne qui évoque les esprits.
3. Passe à Berne - Communauté fermée - Ne part pas - Partie de l'oeil.
4. Le théâtre en est un - Art martial - Entre bleu et vert - Levant.
5. On y produit un alliage - Plantes herbacées - Sélénium.
6. Pas concrète - Le coin du feu - Fille du frère.
7. Maréchal français - Signal bref - Auteur italien - Sert à coudre.
8. Double règle - Petits génies - Acquisition - Embarras.
9. But de golfeur - Grain de beauté - À lui - Argent.
10. Passe à Innsbruck - Éructation - Grimace comique.
11. Sottises - Grossit les objets - Occident.
12. Contester - Cavité d'un os - Marque l'exclusion - Passe tout près.
13. Gallium - Ville du Nigeria - Spécialités bretonnes - Partie du cheval.
14. Textuelle - Grande plume - En passant par.
15. Signifie égal - Wallon ou Flamand - Pachyderme.
16. Enlève la poussière - On y met des fleurs.
17. Sous le train - Oeufs du pou - Sans intérêt.
18. Mettre à sac - Perçoit par un sens - Monnaie du Cambodge.
19. Palpable - Exclamation d'allégresse - Texte lu à l'église.
20. Indispensable - Les ormes en sont.

Extra20_sept_17

SOLUTION

Problème n° 793

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	M	A	S	O	C	H	I	S	T	E	■	C	R	A	V	A	C	H	E	R
2	A	V	E	■	H	A	N	T	E	■	F	L	E	A	U	■	R	I	M	E
3	R	I	C	H	A	R	D	■	T	R	A	I	T	■	E	G	A	L	E	S
4	M	O	■	U	L	C	E	R	E	■	U	P	A	S	■	A	B	A	T	S
5	A	N	I	M	E	E	■	E	R	O	S	■	P	A	N	I	E	R	■	U
6	I	■	N	■	U	L	V	E	■	U	S	E	E	S	■	N	■	E	R	S
7	L	O	U	T	R	E	■	L	A	T	E	X	■	S	I	S	E	■	A	C
8	L	I	I	I	■	R	E	L	U	■	E	I	D	E	R	■	S	U	R	I
9	E	N	T	R	E	■	P	E	T	E	■	G	A	R	O	U	S	■	E	T
10	■	D	■	E	L	O	I	■	A	U	C	U	N	■	N	■	A	I	M	E
11	F	R	E	R	O	T	■	A	N	S	E	■	U	P	E	R	I	S	E	R
12	L	E	S	■	C	E	I	N	T	■	L	O	B	E	■	A	M	O	N	■
13	E	■	S	O	U	R	C	E	■	F	U	S	E	L	E	S	■	E	T	E
14	U	S	A	N	T	■	I	T	A	L	I	E	■	A	C	H	A	T	■	Q
15	R	A	I	D	I	E	■	H	E	U	■	R	A	G	E	■	B	E	A	U
16	B	I	■	E	O	L	E	■	R	I	T	■	G	E	R	B	E	■	R	E
17	L	S	D	■	N	O	T	R	E	D	A	M	E	■	V	■	I	R	E	S
18	E	I	R	E	■	G	A	I	■	I	S	E	■	R	E	G	L	E	N	T
19	U	R	A	N	I	E	■	A	R	T	■	A	V	A	L	■	L	I	E	R
20	E	■	P	A	N	■	C	L	I	E	N	T	■	D	E	F	E	N	S	E

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7644 Propriétés à vendre

MAISON À VENDRE, unifamiliale, 451 Belcourt, Granby, secteur tranquille, près écoles (St-Luc et St-Marc), 3 ch-à-c., 1 s/de bain, 214,999$, 450-777-7866.

7687 Terrains, terres et fermes à vendre

SECTEUR LAC BOIVIN, terrains de 9,000 à 15,000 pi.ca. avec services. Architecture contrôlée par la ville. **Benjamin Brunelle cell. : 450 522-1777**

7737 Logements à louer Granby

1 mois gratuit, 1x 5½, libre maintenant, chauffé, sixplex, pl. flottant/céramique, paisible, résidentiel, gazon. 514 951-7727

1 mois gratuit, 1x 5½, libre maintenant, chauffé, sixplex, pl. flottant/céramique, paisible, résidentiel, gazon. 514 951-7727

2½ GILL, 370$ pour les 6 premiers mois, **450 776-0031**

3½, semi-meublé, lav./séc., hydro, bas de duplex, près hôpital, stat. privé, cour arrière, **PAS D'ANIMAUX**, 450-577-0533.

4½, près de l'église St-Luc, non ch./écl., 565$/mois, propre, secteur tranquille, 450 531-0901.

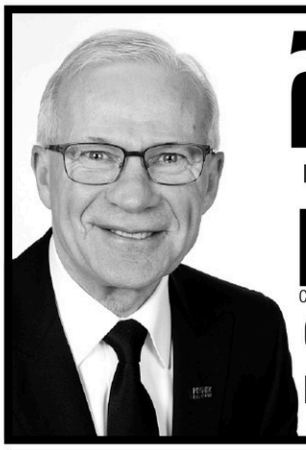
BOISSONNEAULT
GROUPE IMMOBILIER
GRANBY
3 ½ • 4 ½
Rues Simonds et Pinard
Sécuritaire • Béton • Intercom
Aspirateur central
LIBRE IMMÉDIATEMENT et pour le 1er JUILLET
450 956.1018
adm@boissonneaultimmobilier.com
boissonneaultimmobilier.com

7738 Logements à louer en région

ANGE-GARDIEN, grand 5½, s/lavage, pl. flottant/céramique, rénové, avec s/sol, garage, beaucoup de rangement, déneigé, 825$/mois, sur rendez-vous: 819 474-4581.

7761 Chambres à louer

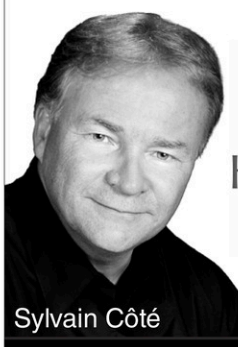
CONFORTABLE toute meublée Internet Wifi, cuisine équipée, stat.,320$/mois. Idéal pour travailleur(se) et professionnel(le), non-fumeur, sobre, atmosphère agréable, 450 776-1211



2487
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell. : 450 375-1621
Bur. : 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

VOS COURTIERS HYPOTHÉCAIRES...



HYPOTHECA
Granby.ca
450 777.HYPO (4976)



Sylvain Côté — Pierre Côté

LES PLUS BAS TAUX - SERVICE GRATUIT

7762 Maisons à louer

SEMI-DETACHÉ, pour 4 mois du 1er déc. au 26 mars 2018, meublée au complet, ch./écl., 750$/mois. 450-375-0622.

7767 Bureaux et locaux à louer

Local à louer 2500 pi2. + sous-sol, chauffé, au rez-de-chaussé, gr. stat., libre imm., rue Principale. Gilles : 450 777-3236

7768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

Granby, rue Martin, 1 "locker" 9x11, à louer, chauffé, $75/mois. Patrick, 450 405-7499

REMISAGE hivernal pour auto dans entrepôt isolé et chauffé. 1er nov au 1er avril. 450-793-4186, 450-771-9304

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 956-0725
Relaxation - 7/7 - Granby

MASSAGE SUÉDOIS 7/7
SYLVIE : 450 521-4362

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-559
Siège social: Montréal

7819 Messages personnels

1 A KAROLANE
Reçoit en privé, 36 DD
450 991-2242

7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

7819 Messages personnels

A1 ALEXXXYA
Te reçoit pour un doux moment
Jolie, forte poitrine. 579 365-1681

★ A1 ROMANCE ENR ★
Service d'accompagnement.
450-405-4902

ABC ZEN À ST-PAUL
8h-20h / 7 jours
450 521-9369

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

Je te reçois chez moi, discrète, propre 40 ans, 125 lb, 36D, yeux pers, 11 h à 20 h
❤ Julie ❤ 450 330-0206

MASSAGE, érotique, et +. 40 ans et +. Lily, 450-204-9233.



POUR DES RÉSULTATS **BERNARD EST LÀ!**
Sutton L'immobilier nous habite
Agence immobilière
Bernard Rousselle
Courtier immobilier
450 521-7211

Plus qu'un conseiller... ... un ami
Yves Paquette
Courtier immobilier
CELL.: 450 775-9940
BUR.: 450 378-4120
2%* *Sous certaines conditions



RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
Estimation gratuite
Un seul appel suffit
yvespaquette.com

7834 Offres d'emploi

CENTRE mécanique Michel Palardy, recherche mécanicien/homme de service, avantages, équipe dynamique, salaire avantageux, demandez Michel Palardy : 450-501-8800.

7834 Offres d'emploi

LA BELLE PROVINCE BROMONT
caissier(ère) et serveur(euse)
temps plein/partiel. Jour et soir et fin sem.
Apportez votre C.V. au 10 boul. Bromont.
Bienvenue aux étudiants

CAISSIER(ÈRE) DE NUIT
Temps partiel (13,50 $/h)

COMMIS DE PLANCHER
Temps plein, 40 heures, du lundi au vendredi

Marché du Village
Bienvenue aux 40 ans et plus !

Par courriel : info@marcheduvillage.com ou se présenter au Marché du Village
98, route 235, Ange-Gardien



DURABAC
Entreprise en pleine expansion !

Postes permanents

- **Opérateurs machines CNC et conventionnelles (acier, métal en feuille)**
- **Soudeurs-assembleur**
- **Mécanicien-assembleur**
- **Journaliers**

Formation offerte en usine
Avantages sociaux

450 378-1723
strudeau@durabac.ca
Sylvie Trudeau

7834 Offres d'emploi

Acton Vale
camelot recherché
pour distribuer
La Voix de l'Est
et La Tribune
Pour le secteur : St-Michel, Daigneault, Notre-Dame et Labrecque.
INTÉRESSÉ(E) ?
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

AUGMENTEZ VOS REVENUS !
Parcours disponibles pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
ET LA PRESSE À GRANBY

Pour les rues : RobinsonS, boul. Fortin, Girouard, Cyr, boul. Fortin, Bourgeois, Routhier, Cyr, Goin, Groulx, Annick, Claudia, Mathieu, boul. Fortin, Delorme, Jonathan, Krystelle, Laurie etFernandel
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

AUGMENTEZ VOS REVENUS !
Parcours disponibles pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
ET LA PRESSE GRANBY

Pour les rues :
BARR, CÉDAR, WELLINGTON, ALLAN, BOULEVARD LECLERC EST, ST-MICHEL.

POUR LES RUES:
BRUNELLE, MC DONALD, WINCHESTER, ST-CHARLES SUD, KING, LÉGER.

Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

BOUTIQUE STRAUSS
VENDEUR(SE) STYLISTE À TEMPS PLEIN
35h/sem., avec expérience, disponible maintenant, venez porter votre CV au 124 Principale, Granby, demandez Nathalie

COMPLEXE ST-JACQUES
RÉSIDENCE POUR AÎNÉS CERTIFIÉE
NOUS RECRUTONS
POUR LES POSTES SUIVANTS
INFIRMIÈRE-AUXILIAIRE
5 ANS D'EXP. MINIMUM
SALAIRE 23$ / heure
24-32 / 1 fin de semaine sur 2, de jour
PRÉPOSÉ(E) DE NUIT
SALAIRE 16$ / heure
Posséder tous les cours nécessaires
PRÉPOSÉ(E) AU MÉNAGE
Salaire à discuter, selon expérience
.P.S : 1 fin de semaine sur 2 pour tous.
Pour informations :
450 372 0382
Apportez C.V. au bureau
345 St Jacques bur 100 Granby
Par télécopieur : 450 372 9809
cl.immeubleslandry@videotron.ca

Mikes TOUJOURS DEPUIS 1967
RESTAURANT MIKES BROMONT
Est présentement à la recherche de
CUISINIER(ÈRE)
Temps plein (40h/semaine)
Disponible soir et fin de semaine
Salaire à discuter + pourboires
Postuler en envoyant votre CV. par courriel :
mikes.bromont@videotron.ca
par télécopieur au **450 534-0484**
ou en personne au **22, rue de St-Hubert, Bromont**
À l'attention de Martine Trépanier

7834 Offres d'emploi

COMPAGNIE DE TRANSPORT EN EXPANSION
LES VIANDES EN GROS SUD-EST INC.

Les Viandes Sud-Est est une entreprise dans le domaine de l'alimentation. Nous sommes présentement à la recherche de candidats pour combler le poste suivant:
CHAUFFEUR classe 1 et classe 3
Fonctions principales:
- Livrer la marchandise aux clients;
- Générer les documents de livraison.

Exigences requises:
- Expérience d'environ 1 an dans un poste similaire;
- Détenir permis de classe 1.
- Être en bonne condition physique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à: **viandesudest@bellnet.ca**
ou par télécopieur au: **450-772-6446**
ou à : **Viandes Sud-Est**
53, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

COMPAGNIE DE TRANSPORT EN EXPANSION
LES VIANDES EN GROS SUD-EST INC.
Commis d'entrepôt
SOIR
Les Viandes Sud-Est est une entreprise dans le domaine de l'alimentation. Nous sommes présentement à la recherche de candidats pour combler ce poste.

Fonctions principales :
- Préparer les commandes pour les expéditions
- Manutentionner la réception des marchandises
- Exécuter le chargement et le déchargement de la marchandises (boîtes ou palettes)

Exigences requises :
-Expérience d'environ 1 an dans un poste similaire

Les personnes intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel : viandesudest@bellnet.ca ou par télécopieur au 450 772-6446 ou a l'adresse suivante : Viandes sud-Est inc. 53, rue St-Pierre, St-Pie (Qc) J0H 1W0

Drainage Ostiguy & Robert Inc.
RECHERCHE JOURNALIER
poste permanent saisonnier, consiste à raccorder les drains, en travail d'équipe, avantages sociaux et salaire compétitif, par téléphone, contactez Pierre Ostiguy : 450 830-9278.

ÉQUIPE SARRAZIN est à la recherche d'une **SECRÉTAIRE À TEMPS PLEIN.**
Langues parlées nécessaires : français et espagnol.
Aucune expérience requise.
Appeler du lundi au vendredi entre 9h et 16h au 450 994-6027

Granby CHRYSLER
Granby Chrysler recherche un(e)
Commis de bureau
Remplacement congé maternité
Balancer les caisses
Comptabiliser achat de véhicules
Connaissances en comptabilité (un atout)
Connaissances ADP et CT-Wizard (un atout)
Salaire à discuter
Demandez Nancy Ferland
450 378-9051, poste 225
nancy.ferland@granbychrysler.com

7834 Offres d'emploi

EAST FARNHAM
CAMELOT recherché pour distribuer
LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

EQUINOV
recherche
Soudeur au MIG
Vous aurez à effectuer l'ensemble des opérations de soudage au MIG sur acier inoxydable ou acier doux, à faire la coupe, le pliage et le poinçonnage des profilés ou du métal en feuilles.
EXIGENCES REQUISES :
Maîtrise la lecture de plan et son interprétation.
Capacité à lire différents outils de mesure
Capacité d'exécuter ses propres réglages;
Capable de travailler en position debout;
minutieux; bonne condition physique ;
Détenir un DEP reconnu en soudage
Expérience d'au moins 3 ans ;
Pouvoir exécuter les tâches avec un minimum de supervision.
RESPONSABILITÉS :
Étudier et analyser les plans ou instructions de production;
Utiliser les outils adéquats en fonction de la pièce à produire;
Inspecter la qualité des produits afin d'assurer leur conformité;
Effectuer toute autre tâche à la demande de son supérieur immédiat.
Poste permanent de jour
Date d'entrée en fonction : maintenant
Faites-nous parvenir votre C.V. à : dmartin@equinov.ca
ou Info Denis Martin au 450-379-2030

Ostiguy & Robert Inc.
recherche
MÉCANICIEN d'équipements lourds
- DEP engins de chantier
- Deux années d'expérience dans le domaine
- Bonne connaissance de la soudure
- Poste à temps plein, permanent
- Posséder ses outils
- Débrouillard et autonome
- Avantages sociaux
- Salaire compétitif

Envoyez votre CV à Pierre Ostiguy au 255, route 112, Saint-Césaire QC J0L 1T0
Tél.: 450-469-3156
Téléc.: 450-469-5667
Courriel: ordrain@xplornet.com

PIÈCES D'AUTO SAMSON
recherchent un commis de cours, temps plein, 40 h/sem., connaissance de l'automobile, possédant les outils nécessaire au démontage. Se présenter au 1058 St-Charles Sud, Granby, sur les heures d'ouvertures.

PRÉPOSÉ(E) À L'ESTHÉTIQUE
bonnes conditions de travail, s'adresser au Garage St-Germain, 450-777-2540

RAPID PIZZERIA recherche
LIVREUR (h.f.)
à temps partiel, 25h/sem
Se présenter au 478 Boivin.

RECHERCHE **CAMELOT (motorisé)**
pour le Journal de Montréal :
Granby, Bromont. Bienvenue Homme & femme, retraité, revenu intéressant,
Daniel Lapointe : 450 777-4542.

RECHERCHE chauffeurs de taxi
temps plein de jour
Taxi Van Taxi Granby, 450 375-6941.

RESTAURANT IL CASTELLO, Cowansville, serveur(euse) avec exp., temps partiel. Idéal pour étudiant. 450-263-8772 ou envoyez C.V. à info@ilcastello.ca

RESTAURANT SCORES
recherche cuisinier(e) temps plein, minimum 2 ans d'exp. dans une franchise aussi seveur(euse) et hôte(esse), temps partiel
Présentez-vous avec votre CV au 925 Principale à Granby ou
par courriel : scoresgranby@hotmail.com

7834 Offres d'emploi

SELECT TRANSGROUP
est la recherche
CHAUFFEUR CLASSE 1
Doit avoir de l'expérience dans le transport en vrac
Expérience avec plancher mobile (nécessaire)
Dossier de conduite impeccable
Salaire compétitif - Équipements neufs
Exigé : CV et DOSSIER DE CONDUITE
Télécopieur : 450 469-5155
Courriel : yhalde@selecttransgroup.com
116, chemin Marieville, Rougemont
Contacter : Yannick Halde : 514 969-9431

SHUSHI SHOP
COWANSVILLE
recherche
EMPLOYÉ(E)S
À temps plein et temps partiel
Disponible jour, soir et fin de semaine.
Expérience non requise.
Se présenter avec C.V. au 1616 rue Sud, Cowansville.

SUSHI SHOP BROMONT
recherche employés
temps plein,
disponible en tout
temps.
Se présenter avec C.V.
au 100-130
boul. Le Carrefour

SUSHI SHOP GRANBY
recherche
EMPLOYÉ(E)S
à temps plein, minimum 30 h/sem.,
disponible jour, soir et fin de semaine.
Se présenter avec C.V. au 740 Principale, Granby.

7873 Divers à vendre

★EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS D'EASTMAN
22 au soir, 23 et 24 sept. à la grillade de St-Alphonse de Granby
★ 50 EXPOSANTS ★
Info : www.expoantiquites.com 819 823-9278

★ FRUITS-LÉGUMES ★
Fraises d'automne, pommes à cueillir et en kiosque, et plus tomates et piments pour conserve, maïs sucré concombres, SPÉCIAL oignons 10 livre 2$, courges et cirtrouilles
Les jardins Abbotsford, 2355 Principale Est, St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-9744
Maraîcher André Côté,
2150 rang Papineau
St-Paul-d'Abbotsford, 450 379-5277
Fruiterie Relais 68, St-Alphonse de Granby. Ouvert 7 jours.

7883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage 14 po mêlé 65$/corde, pas de livraison 450 379-5676

7895 Avis publics

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
Prenez avis que **Sébastien David Bazinet**, dont l'adresse du domicile est le 663, rue Fréchette, Granby (Québec) J2G 6A8, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de **Sébastien David Hutchins**.
Granby, le 11 septembre 2017
Maryse Hutchins

7895 Avis publics

Granby
AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de résolution numéro SPR03-2017 accordant une demande de certificat de changement d'usage portant le numéro 2017-2061 pour l'établissement situé au 788, rue Moeller, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous le projet de résolution numéro PPR03-2017

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 août 2017, le conseil a adopté le 5 septembre 2017, le second projet de résolution numéro SPR03-2017 accordant une demande de certificat de changement d'usage portant le numéro 2017-2061 pour l'établissement situé au 788, rue Moeller, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adopté sous le projet de résolution numéro PPR03-2017.

2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser un changement d'usage de l'établissement situé au 788, rue Moeller, (demande de certificat d'autorisation numéro 2017-2061), afin de permettre l'installation d'équipements qui permettront d'offrir un service de remplissage de bonbonnes de propane accessoire à l'usage principal (quincaillerie avec cours à bois) effectué sur la propriété située au 788, rue Moeller, lot 1 398 786 du cadastre du Québec, usage faisant partie de la classe d'usages « Cess », le tout conformément aux normes d'implantation de la réglementation en vigueur.

3. Que les dispositions mentionnées à l'article 2 peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter de la zone visée HI14I (secteur situé à l'est de la rue Simonds Sud, à l'ouest de la rue Saint-Vallier entre la rue Cowie et la rivière Yamaska) et des zones contiguës HI01I, HI02I, II02I, II03I, IH03I, HH13I et HH10I étant situées au nord du boulevard Fortin, au sud de la rue Cowie, à l'ouest de la rue Robinson Sud et à l'est de la rue Georges-Cros afin que le projet de résolution qui la contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

4. Que la description de la zone visée ainsi que les zones contiguës ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

5. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de résolution et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

6. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **28 septembre 2017.**

7. Que la disposition du second projet de résolution qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans la résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

8. Que le second projet de résolution numéro SPR03-2017 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 20 septembre 2017.

La greffière adjointe,

Me Julie Bertrand

trait d'union
Consultez la rubrique du samedi!
Placez **GRATUITEMENT** votre annonce : **450-776-1555**

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP18-2017 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de modifier les normes d'implantation pour les zones résidentielles IL01R, IL05R, IL10R et IL11R, de créer la nouvelle zone résidentielle IL12R, de modifier la définition d'« Enseigne », de préciser les normes relatives aux murales, de modifier les limites de la zone commerciale EG02C et de la zone résidentielle EG08R, d'autoriser les espaces d'entreposage à des fins résidentielles et commerciales « Cser » dans la zone industrielle II03I, d'autoriser les restaurants « Cresto » dans la zone commerciale JM03C, d'autoriser les activités professionnelles et administratives « Cpro » dans la zone résidentielle GL18R, d'autoriser les établissements de fabrication et de confection par des artisans « Iart » dans la zone commerciale FH03C, de modifier les normes concernant l'agrandissement d'un usage dérogatoire, d'autoriser un bâtiment de 6 étages dans la zone publique FK17P, de créer la nouvelle zone commerciale GI21C sur une partie de la zone GI20I, de permettre l'implantation d'une microdistillerie artisanale « Iali » et « Iart » dans la zone commerciale HK10C, d'autoriser davantage d'usages de la classe d'usages « Cser » dans la zone commerciale HJ02C et de préciser les normes relatives aux triangles de visibilité et aux entrées charretières, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP18-2017

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 août 2017, le conseil a adopté, le 5 septembre 2017, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP18-2017 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de modifier les normes d'implantation pour les zones résidentielles IL01R, IL05R, IL10R et IL11R, de créer la nouvelle zone résidentielle IL12R, de modifier la définition d'« Enseigne », de préciser les normes relatives aux murales, de modifier les limites de la zone commerciale EG02C et de la zone résidentielle EG08R, d'autoriser les espaces d'entreposage à des fins résidentielles et commerciales « Cser » dans la zone industrielle II03I, d'autoriser les restaurants « Cresto » dans la zone commerciale JM03C, d'autoriser les activités professionnelles et administratives « Cpro » dans la zone résidentielle GL18R, d'autoriser les établissements de fabrication et de confection par des artisans « Iart » dans la zone commerciale FH03C, de modifier les normes concernant l'agrandissement d'un usage dérogatoire, d'autoriser un bâtiment de 6 étages dans la zone publique FK17P, de créer la nouvelle zone commerciale GI21C sur une partie de la zone GI20I, de permettre l'implantation d'une microdistillerie artisanale « Iali » et « Iart » dans la zone commerciale HK10C, d'autoriser davantage d'usages de la classe d'usages « Cser » dans la zone commerciale HJ02C et de préciser les normes relatives aux triangles de visibilité et aux entrées charretières, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP18-2017.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au Règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après :

a) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à préciser certaines dispositions applicables pour le Quartier de la ferme et le Quartier des coteaux situés dans le développement des terres Miner, plus précisément au niveau :
   - o des marges latérales;
   - o du pourcentage minimal de pierre et de maçonnerie exigé selon les façades;
   - o du pourcentage de fenestration minimale en façade avant;
   - o du nombre de versants autorisés pour les toits;

b) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage aux articles 12 et 102 afin de préciser les normes relatives aux murales;

c) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe A intitulée « Plan de zonage » ainsi qu'à l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à créer la nouvelle zone résidentielle IL12R à même une partie de la zone résidentielle IL10R (située à l'intérieur du Quartier de la ferme du développement des terres Miner) et à y inclure les usages et les normes d'implantation applicables;

d) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe A intitulée « Plan de zonage » de façon à ajuster les limites de la zone résidentielle EG08R et de la zone commerciale EG02C (secteur situé de part et d'autre de la rue Principale à l'ouest de la route 139) afin de suivre les limites de lots;

e) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser les espaces d'entreposage intérieur et extérieur à des fins résidentielles et commerciales dans la zone industrielle II03I (secteur de la rue Édouard);

f) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser les commerces de restauration dans la zone commerciale JM03C (secteur de la rue Bruce et du boulevard Pierre-Laporte);

g) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe A intitulée « Plan de zonage » ainsi qu'à l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin de créer la nouvelle zone résidentielle GL23R (secteur des rues Alexandra et Saint-Michel) à même une partie de la zone résidentielle GL18R et à y inclure les usages et les normes d'implantation applicables. Le tout pour y inclure les commerces de services professionnels aux usages autorisés;

h) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser les établissements de fabrication et de confection par des artisans dans la zone commerciale FH03C (secteur de la rue Irwin);

i) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser les bâtiments d'une hauteur maximale de 6 étages dans la zone publique FK17P (secteur du boulevard Leclerc Ouest et des rues Saint-Hubert et Déragon);

j) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe A intitulée « Plan de zonage » ainsi qu'à l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à créer la nouvelle zone commerciale GI21C (secteur des rues Léon-Harmel et Saint-Urbain) et à y inclure les usages et les normes d'implantation applicables;

k) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser certains des usages des classes d'usages « Iali » et « Iart » dans la zone commerciale HK10C (secteur des rues Cowie et Saint-Jacques);

l) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'annexe B intitulée « Grille des usages et des normes d'implantation par zone » de façon à autoriser davantage d'usages de commerces de services dans la zone commerciale HJ02C (secteur de la rue Robinson Sud);

m) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage aux articles 111 et 124 de façon à préciser les normes relatives aux triangles de visibilité et aux entrées charretières;

n) Modifier le Règlement numéro 0663-2016 de zonage à l'article 164 de façon à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment pour augmenter l'accessibilité ou la sécurité des personnes.

3. Que les dispositions mentionnées à l'article 2 peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions.

Les zones visées et contiguës sont les suivantes :

- Au point 2 a) : les zones suivantes :
  - la zone visée IL01R (partie du territoire située à l'intérieur du développement des terres Miner – Quartier des coteaux) et les zones contiguës HL02R, HL03P, HL01P, IL04R, IL05R et HL11R étant situées au sud de la rue Denison Ouest, au nord de la rue Richard-Frost, à l'est de la rue John-Manners et à l'ouest du boulevard Pierre-Laporte;
- Au point 2 a) : les zones suivantes :
  - les zones visées IL05R, IL10R et IL11R (partie du territoire située à l'intérieur du développement des terres Miner – Quartier de la ferme) et les zones contiguës IL07R, IK03P, IL04R, HL11R, HL15P, IL02P et IL01R étant situées au sud de la rue Glen, au nord de la rue Simonds Sud, à l'est de la rue Léger et à l'ouest de la rue Mountain;
- Au point 2 c) : les zones suivantes :
  - la zone visée IL10R (partie du territoire située à l'intérieur du développement des terres Miner – Quartier de la ferme) et les zones contiguës IL02P, HL15P, HL11R, IL05R, IL07R et IK03P étant situées au sud et à l'ouest de la rue Mountain, au nord de la rue Simonds Sud et à l'est de la rue Léger;
- Au point 2 d) : les zones suivantes :
  - la zone visée EG02C (secteur situé de part et d'autre de la rue Principale à l'ouest de la route 139) et les zones contiguës DF02C, EG01R, EG05I, EG08R, EG06C, EH02C, EH03C, EG04C, EG03R, EF02C, EF01P, EE01C et DE03C étant situées au sud du périmètre d'urbanisation, au nord de de la Route des Champs, à l'est du Club de golf Granby Saint-Paul et à l'ouest du boulevard David-Bouchard;
- Au point 2 e) : les zones suivantes :
  - la zone visée II03I (partie de territoire située au nord du boulevard Fortin, au sud de la rivière Yamaska et à l'ouest de la rue Robinson Sud) et les zones contiguës II02I, HI02I, HJ20P, HJ21I, HJ03I, II12P, IH02P, IH03I et HI14I étant situées au sud de la rue Cowie, au nord de la Route des Champs, à l'est de la rue Vadnais et à l'ouest de la rue Saint-Charles Sud;
- Au point 2 f) : les zones suivantes :
  - la zone visée JM03C (secteur situé au nord de la rue Bruce et à l'est du boulevard Pierre-Laporte) et les zones contiguës JM04R, LN01A, JM01C, JM02C et KM01R étant situées au sud de la rue Robitaille, au nord de la rue Bergeron Est, à l'est de la rue Mountain et à l'ouest de la limite de la municipalité du canton de Shefford;
- Au point 2 g) : les zones suivantes :
  - la zone visée GL18R (secteur situé au nord de la rue Drummond, à l'est de la rue Grove et à l'ouest de la rue Cédar) et les zones contiguës GL16R, GL22R, GL19P, GL06R et GL15R étant situées au sud de la rue Saint-Michel, au nord du lac Boivin, à l'est de la rue Church et à l'ouest de la rue Swett;
- Au point 2 h) : les zones suivantes :
  - la zone visée FH03C (secteur situé au sud de La Route des champs, entre le boulevard David-Bouchard et la rue Irwin) et les zones contiguës EF03P, FH06C, FH07R et FG05R étant situées au sud de la Route des Champs, au nord de la rue Lindor, de part et d'autre du boulevard David Bouchard Sud à l'ouest de la rue Saint-Jude Sud;
- Au point 2 i) : les zones suivantes :
  - la zone visée FK17P (secteur situé entre les rues Déragon et Saint-Hubert ainsi que le boulevard Leclerc Ouest et la rue Lafontaine) et les zones contiguës FK06R, FK11P, FK18R, FK03C, FK02C et FK16R étant situées au sud de la rue Bourget Ouest, au nord de la rue Saint-André Ouest, à l'est de la rue Saint-Viateur et à l'ouest de la rue Saint-Antoine Nord;
- Au point 2 j) : les zones suivantes :
  - la zone visée GI20I (secteur situé au coin des rues Léon-Harmel et Saint-Urbain) et les zones contiguës GI08P, GI09R, GI13C et GI11P étant situées au sud de la rue Crémazie, au nord de la rue Maisonneuve, à l'est de la rue Fournier et à l'ouest de la rue Robinson Sud;
- Au point 2 k) : les zones suivantes :
  - la zone visée HK10C (partie de territoire située de part et d'autre de la rue Cowie, entre la rue Saint-Jacques et la rivière Yamaska) et les zones contiguës GK02C, GK30C, HK15P, HK11P et HK09R étant situées au sud de la rue Principale, au nord de la rivière Yamaska, à l'est de la rue Saint-Antoine Sud et à l'ouest de l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Georges;
- Au point 2 l) : les zones suivantes :
  - la zone visée HJ02C (secteur situé de part et d'autre de la rue Robinson Sud entre les rues Saint-François et Cowie) et les zones contiguës GJ14C, GJ25R, GJ02R, GJ04R, HJ08R, HJ14C, HJ20P, HJ13C, HJ01R, HI07R, GI02R et GJ01R étant situées au sud de la rue Léon-Harmel, au nord de la rivière Yamaska, à l'est de la rue Saint-Urbain et à l'ouest de la rue Albert;
- Aux points m) et n) : l'ensemble du territoire de la ville de Granby.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **28 septembre 2017**.

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP18-2017 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 20 septembre 2017.

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

Avis public de notification

(art. 136 et 137 C.p.c.)

AVIS EST DONNÉ À JACQUES CHOQUETTE de vous présenter au greffe civil de la Cour supérieure du district judiciaire de Bedford situé au palais de justice de Granby sis au 77, rue Principale, bureau 1.32 à Granby, dans les 30 jours afin de recevoir l'Acte d'intervention forcée qui y a été laissée à votre intention.

Si vous désirez vous opposer à l'intention, vous devez notifier aux parties votre opposition dans un délai de 10 jours de la prise de possession dudit Acte et présenter votre opposition au tribunal afin qu'il statue sur l'intervention.

Advenant qu'aucune opposition ne soit notifiée et présentée devant le tribunal, vous serez réputé être intervenu en l'instance et devrez répondre à l'Acte dans le délai indiqué à l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer des frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 30 août 2017 par l'honorable Charles Ouellet, j.c.s., de la chambre civile de la Cour supérieure du district judiciaire de Bedford dans le dossier 460-17-002473-171.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 13 septembre 2017

Me Jean-François Demers, avocat
Joli-Coeur Lacasse S.E.N.C.R.L.

leucan

compte sur moi

Faites une différence pour les enfants

leucan.qc.ca
1 800 361-9643

415441

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement (avec modifications) numéro SP19-2017 modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de modifier les normes pour la zone IL01R (secteur à l'est de la rue Mountain et au sud de la rue Robitaille), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP19-2017

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 août 2017, le conseil a adopté le 5 septembre 2017, le second projet de règlement (avec modifications) numéro SP19-2017 modifiant le Règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de modifier les normes pour la zone IL01R (secteur à l'est de la rue Mountain et au sud de la rue Robitaille), initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP19-2017.
2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0664-2016 de lotissement afin de modifier l'article 34 intitulé « Opération cadastrale pour un terrain à l'intérieur du périmètre d'urbanisation » en remplaçant le tableau 1 et plus précisément, quant aux normes pour la zone IL01R.
3. Que la disposition ci-haut mentionnée peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter de la zone visée IL01R (secteur à l'est de la rue Mountain et au sud de la rue Robitaille) et des zones contiguës HL02R, HL03P, HL01P, IL04R, IL05R et HL11R étant situées au sud de la rue Denison Est, au nord de la rue Simonds Sud et de la rue Bruce, à l'est de la rue Mountain et à l'ouest du boulevard Pierre-Laporte par de telles dispositions.
4. Que la description de chacune des zones peut être consultée au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.
5. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.
6. Que, pour être valide, toute demande doit :

   1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;

   2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;

   3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **28 septembre 2017.**
7. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
8. Que le second projet de règlement numéro SP19-2017 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À GRANBY, le 20 septembre 2017.

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand





OURAGAN *MARIA*

Ottawa rapatriera les Canadiens

La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral se prépare à rapatrier les Canadiens présentement dans les Antilles qui seraient touchés par le passage de l'ouragan *Maria*.

Il a déjà approché les transporteurs aériens Air Canada, Westjet et Sunwing pour leur demander d'ajouter des vols de retour.

L'horaire des vols dépendra des conditions météorologiques et de la capacité des aéroports sur place, a précisé le secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Omar Alghabra.

Ce dernier a indiqué que le gouvernement avait reçu dix demandes d'aide jusqu'à présent.

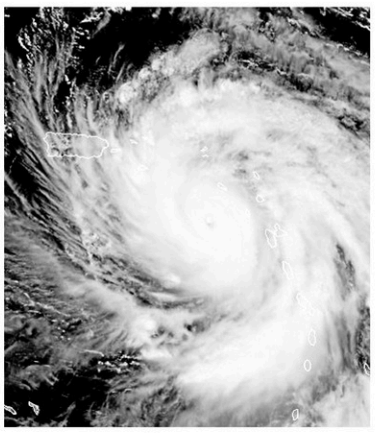
Au moins une trentaine de Canadiens se trouvent présentement dans la région. Vingt courriels et 13 messages-textes ont été envoyés à ceux qui avaient pris la peine de s'enregistrer auprès du ministère des Affaires mondiale avant leur départ.

Cette main tendue fait suite aux critiques essuyées la semaine dernière par le gouvernement à la suite de la dévastation causée par l'ouragan *Irma*. Environ 1600 Canadiens avaient été rapatriés de plusieurs îles des Antilles après des jours d'attente.

« Il est très difficile de prévoir la trajectoire de l'ouragan, a souligné M. Alghabra. Aujourd'hui, nous ne nous attendons peut-être pas à ce qu'il s'abatte sur un endroit populeux, mais ça pourrait changer. Notre travail est d'être prêts. »

L'ouragan *Maria* de catégorie 5 a touché mardi les îles de la Martinique, de la Dominique et de la Guadeloupe où il a fait un mort. Ses vents atteignaient 260 kilomètres à l'heure.

Le gouvernement invite tous les Canadiens qui auraient besoin d'aide à contacter le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada par courriel à sos@international.gc.ca ou en composant le 613-996-8885.



L'ouragan *Maria* — PHOTO AFP

VOTRE HOROSCOPE



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

La Nouvelle Lune qui s'effectue sur le dernier décan de votre Signe pourrait accentuer votre force de persuasion. Il deviendra plus facile de convaincre quelqu'un de poser certains gestes ou de l'amener à partager vos opinions. Il ne faudrait toutefois pas abuser de cet avantage. Gardez-vous d'exercer une influence excessive sur autrui, on pourrait vous le reprocher par la suite...



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Tandis qu'après sa Nouvelle Lune en Vierge notre satellite arrivera en Balance, certaines interrogations seront au menu. Il faudra fournir une attention supplémentaire afin de ne pas oublier d'apporter quelque chose avec vous ou de ne pas égarer un objet important. N'essayez pas d'aller trop vite. C'est quand on se dépêche que l'on risque de commettre une faute d'étourderie...



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

L'influence de la Nouvelle Lune en Vierge, arrivant ensuite en Balance, ne devrait nuire ni à l'avancement de vos idées, ni au développement de vos projets. Les temps changent et les personnes de qui vous dépendez pourraient faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit qu'auparavant. Le seul moyen de connaître le résultat d'un nouveau procédé sera de le mettre en application.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Au carré de votre Signe, la Nouvelle Lune en Vierge pourrait vous confronter à certaines réalités. Vous pourriez apprendre que certains de vos souhaits ne sont pas réalisables dans l'immédiat et qu'il faudrait plutôt concentrer vos efforts en vue d'atteindre une étape intermédiaire. L'essentiel consistera à ne pas baisser les bras, à demeurer dans l'action et à ne pas vous décourager.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

C'est peut-être le temps de passer à l'action. Vous devriez profiter de l'amas d'astres en Vierge pour effectuer une démarche importante. Pourquoi vous contenter de rêver d'un quotidien meilleur, alors que vous êtes parfaitement en mesure de concrétiser vos espoirs? Ne laissez pas passer l'occasion de vivre une étape intéressante et peut-être mémorable.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Celui qui ne sait pas modifier sa pensée ne sera pas capable de modifier la réalité. Ainsi, la flexibilité et l'ouverture d'esprit seront des atouts sur lesquels vous auriez intérêt à miser afin d'améliorer les conditions qui régissent votre vie. Un besoin de sécurité pourrait vous inciter à vous cramponner au statu quo, mais cela risquerait aussi de se traduire en une entrave au changement.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

C'est la Nouvelle Lune, et deux avis valent mieux qu'un. Vous ne trahissez personne en cherchant à connaître d'autres opinions et en recherchant de l'information impartiale. L'important, c'est que la décision finale relève de vous. Acceptez d'entendre les conseils et les suggestions des autres, mais ne laissez personne vous imposer un cours d'action avec lequel vous n'êtes pas confortable.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Compte tenu de l'atmosphère de Nouvelle Lune en Vierge, évitez certains problèmes en cherchant le conseil de gens qui ont déjà entrepris les démarches que vous envisagez. L'aide de ceux qui seront en mesure de vous rendre service n'enlèvera rien à l'éclat de vos résultats. La Lune arrivera ensuite en Balance, face au Bélier, et votre milieu de semaine en sera peut-être troublé...



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

L'influence de la Nouvelle Lune en Vierge alimentera votre motivation à l'endroit de vos réalisations personnelles. Le résultat des projets que vous entreprendrez devrait dépasser vos attentes. N'hésitez pas à émettre des propositions et à lancer des invitations. Les autres seront probablement beaucoup plus réceptifs que vous ne l'aviez supposé auparavant.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

On peut facilement se rendre esclave de celui à qui l'on confie son secret. Avec la Nouvelle Lune en Vierge, au carré de votre Signe, vous gagnerez à sélectionner judicieusement les personnes auxquelles vous vous raconterez. Il ne s'agit pas de verser dans la méfiance systématique, mais plutôt de réfléchir avant de révéler certains détails à des individus susceptibles de bavarder...



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

La Lune fera peau neuve en Vierge pour ensuite poursuivre sa route en Balance, au carré de votre Signe. Son influence pourrait faire en sorte que certaines personnes se comporteront de façon complexe. Mais pour aider la concrétisation d'un projet qui vous tient à coeur, vous auriez intérêt à vous extérioriser davantage, notamment en manifestant votre enthousiasme.



LION

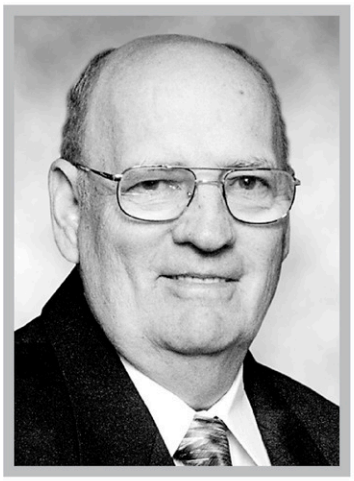
DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

On dit que celui qui n'a pas souci de son corps n'a pas souci de son âme. La Nouvelle Lune en Vierge pourrait vous inciter à vous discipliner par rapport à un programme donné. Il n'est jamais trop tard pour commencer à faire de l'exercice. Quelqu'un vous intrigue? À vous de trouver le prétexte idéal pour vous en rapprocher. Et pour ça, on fait confiance au Lion que vous êtes...

20-09-2017

BLANCHARD
M. Rosaire - *1932-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Granby, le 15 septembre 2017 à l'âge de 85 ans, est décédé M. Rosaire Blanchard, époux de Mme Thérèse Duchesneau, demeurant à Granby. Il était le fils de feu Léon Blanchard et de feu Yvonne Marois.
Outre son épouse Thérèse, il laisse dans le deuil ses enfants : Denise (Roland Trottier), François (feu Manon Houle), Johanne (André Désy) et Mathieu. Il laisse également ses 5 petits-enfants : Martin Trottier (Alexandra Roy), Julie Trottier (Grégory Benoit-Bergeron), Michaël Blanchard (Tanya Mino-Gosselin), Sandra Blanchard (Dany Marion) et Jean-François Brodeur (Audrey Dionne), ses 4 arrière-petits-enfants Zack, Victor, Arielle et Jade.Il était le frère de feu René (Gilberte Saint-Sauveur), feu Aldeph (feu Gisèle Deschamps), feu Rosario (Françoise Deschamps), feu Conrad (Dolorès Beaulé), Clémence (feu Fernand Fontaine), Maurice (Monique Duchesneau), Jean-Guy (Gaétane Beauregard), Hélène (Guy Scott), Dorius (feu Georgette Bonneau, Lisette Bouchard), Germaine (feu Léonard Lacasse), Alice (Réjean Gagné), Georgette (Jean-Denis Rainville), Réjeanne (feu Bernard Martin), Jeannette (feu Yves Lachance), Ovide (Denise Blanchette) et feu Ovila et le beau-frère de Rita (feu Gaston Daigle), Jacqueline et Claudette (Réal Duclos), ainsi que son filleul Bruno Blanchard, sa filleule Annie Fontaine et de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de l'urgence, des soins palliatifs du CHG de Granby ainsi que les docteurs Karine Dion, Émilie Larkin et Philippe-Joël Nault pour les bons soins prodigués tout au long de son séjour parmi eux.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard.
La famille vous accueillera le vendredi 22 septembre de 18 h 30 à 21 h 30 et le samedi 23 septembre à compter de 8 h 30 jusqu'à 10 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
Les funérailles seront célébrées ce même samedi 23 septembre à 11 h en l'église St-Eugène.
L'inhumation suivra au cimetière Mgr Pelletier, adjacent au complexe.
En guise de sympathie un don à la Fondation du CHG département des soins palliatifs serait apprécié.
Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

COLLETTE NÉE WING
Mme Susan - *1945-2017*

AVIS DE DÉCÈS

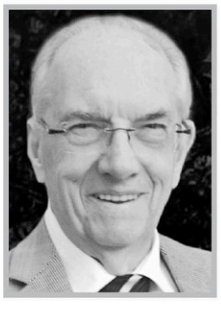


Au C.H.U.S Fleurimont, le 16 septembre 2017, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Susan Wing épouse de M. Paul O'Gleman dit Collette, demeurant à Cowansville.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa soeur Joan (Geoffrey Plomer), elle était la soeur de feu Albert (Shirley Edgerton). Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, Roger (Lise), Hélène (feu André), Denise (Yves), Raymond, Gérard, feu Jean-René ainsi que ses neveux et nièces, Steven, Cheryl, Joanne et plusieurs autres parents, amis.
Mme Wing sera exposée le vendredi 22 septembre de 19 h à 22 h au salon funéraire DÉSOURDY INC. de Cowansville. Une cérémonie en sa mémoire aura lieu, le samedi 23 septembre à 14 h, en la chapelle du salon suivie de la crémation au crématorium Désourdy.
Des dons en sa mémoire à la Société de l'arthrite seraient appréciés.
Formulaires disponibles au salon ou au http://arthrite.ca/

Désourdy salons funéraires funeral homes
101, rue Jean-Besré, Cowansville, J2K 0L3
Tél.: 450 263-1212 - Téléc.: 450 263-9557
info@desourdy.ca - www.desourdy.ca

DESLIÈRES
M. Jean-Paul - *1927-2017*

AVIS DE DÉCÈS

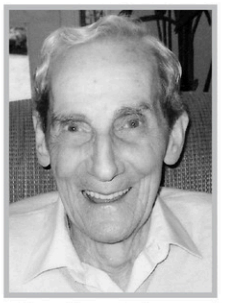


Après une vie bien remplie, le 13 septembre 2017, à l'âge de 89 ans est décédé M. Jean-Paul Deslières époux de feu Gisèle Archambault demeurant à Sutton.
Il laisse dans le deuil ses enfants, Hélène (Jean Dufresne), Louise, Patrick (Johanne Guérin), Paul-André (Sandra Ashby), ses petits-enfants, Corine et Clémence Dufresne-Deslières, Jules Bernier, Suzi et Léon Deslières, Samuelle Deslières-Ashby. Il laisse également ses soeurs et son frère, Sr. Marie (P.M.), Nicole (feu Bruce Ziolkowski), Joseph (Isabelle Sauvageau), ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces et autres parents et amis. Il était le frère de feu Marthe et feu Monique.
La famille vous accueillera le vendredi 22 septembre de 16 h 30 à 20 h 30 et le samedi 23 septembre à compter de 9 h au salon funéraire Désourdy Inc. Les funérailles auront lieu ce même samedi 23 septembre à 11 h en l'Église St-André de Sutton.
Des dons en sa mémoire peuvent être faits à la Fondation de l'Hôpital B.M.P.
Formulaires disponibles au salon ou au www.fondationbmp.ca

Désourdy salons funéraires crématorium
31, rue Principale Sud, Sutton, J0E 2K0 - Tél.: 450-538-2306
1 877 263-1214 - Téléc.: 450-263-9557 - info@desourdy.ca

GIROUX
M. Réal - *1925-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement et entouré d'amour, au Centre Villa Bonheur de Granby, le 15 septembre 2017, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédé M. Réal Giroux, époux de Mme Gisèle Messier demeurant à Granby.
Outre son épouse Gisèle, il laisse dans le deuil sa soeur Jocelyne (feu Cyrille Beauregard), ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise (Robert Johnston) et Francine (Jean-Guy Pronovost), ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
Son épouse désire remercier tout le personnel soignant, infirmières et préposées et plus particulièrement Brigitte et Denise ainsi que sa nièce Lucie Beauregard, pour les soins attentifs prodigués à M. Réal Giroux au centre Villa Bonheur.
La famille vous accueillera le samedi 23 septembre à compter de 10 h jusqu'à 13h, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi 23 septembre à 13 h 30 en l'église St-Luc, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier.
En guise de sympathie, un don à la Société d'Alzheimer serait apprécié, formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LAMOTHE
Mme Monique-May - *1929-2017*

AVIS DE DÉCÈS



À Granby, le 11 septembre 2017, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Monique-May Lamothe, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil son frère Gilles (Monique Paquette), sa soeur Thérèse-Andrée (Michel Thérien), sa belle-soeur : Gizelle Gaucher (feu Claude). Ses neveux et nièces : Daniel (Elaine), Carole (Maurice) et Pierre Lamothe (Marie-Josée), Christian et Marie-Claude Thérien (Carl), Eric, Yves et Chantal Lamothe, ses petits-neveux et nièces qu'elle chérissait : Stéfanie, Marc-Olivier, Mathieu, David, Kelianne, Amélie, Dave, Bianca et Noémie. Ses cousins et cousines ainsi que plusieurs amies avec qui elle a partagé d'heureux moments. Elle était la soeur de feu Fernand (Claire Tétreault). Elle laisse le souvenir d'une femme déterminée, compétente, organisée, généreuse et à l'écoute des autres.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de midi le samedi 23 septembre 2017, journée de la cérémonie au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR de Granby. La Liturgie de la Parole aura lieu le samedi 23 septembre 2017 à 14 heures, en la Chapelle Le Sieur, suivie de l'inhumation au Cimetière Notre-Dame, rue Cowie, Granby.
La famille désire remercier sincèrement le personnel de la Résidence du Parc ainsi que du CHSLD Granby pour les bons soins prodigués à Monique-May. Ce fut sa deuxième famille.
Des dons à la Fondation Alzheimer de Granby et région seraient appréciés.
Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur Complexe funéraire — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

SURPRENANT DESJARDINS
Mme Georgette - *1923-2017*

AVIS DE DÉCÈS



Paisiblement à son domicile, entourée de l'amour de ses enfants, le 18 septembre 2017, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Georgette Surprenant, épouse de feu Gustave Desjardins, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Francine Breton), Raymond (Suzanne Lemaire), Marcel (Yvonne Guay), Nicole (Robert Fontaine), Suzanne (Gilles Blackburn), Alain, André, René (Nathalie Lasnier); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le CLSC Yvan Duquette et l'équipe des soins à domicile pour les bons soins prodigués à madame Surprenant.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi 22 septembre 2017 à compter de 10 h, suivis de la Célébration de la Parole à 13 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Ignace de Stanbridge à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la fondation de votre choix serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette Résidences et jardins funéraires
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

FORTIN
Mme Sylvie - *1956-2017*

AVIS DE DÉCÈS

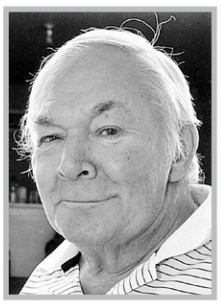


À Granby, le 15 septembre 2017, à l'âge de 61 ans, est décédée madame Sylvie Fortin, épouse de monsieur Clément Chicoine, demeurant à Granby.
Outre son époux Clément, elle laisse dans le deuil ses enfants : Karine (Olivier Turgeon), Sébastien; ses petits-enfants: Ludovick et Joa-Kim; ses soeurs: Linda (Sylvain Bilodeau), Maryse (Robert Thibault); ainsi que ses neveux et nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le samedi 23 septembre de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le dimanche, 24 septembre à compter de 9 h, suivis de la Célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium du salon funéraire.
En guise de sympathie, un don à l'Association pulmonaire du Québec serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.pq.lung.ca/ .

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

TÉTREAULT
M. Cyrille - *1938-2017*

AVIS DE DÉCÈS



À Valcourt, le 8 septembre 2017, est décédé à l'âge de 78 ans et 11 mois, M. Cyrille Tétreault, époux de dame Bernadette Boissonneault, demeurant à Maricourt.
La crémation a eu lieu au crématorium Yves Houle. La famille accueillera parents et amis au Centre Funéraire Yves Houle. Heures d'accueil, le samedi 23 septembre de 10 h à 13 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre à 14 h en l'église Saint-Joseph de Valcourt, l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
M. Tétreault laisse dans le deuil outre son épouse Mme Bernadette Boissonneault, ses enfants : André Tétreault (Hélène Boutin), France Tétreault, Yvon Tétreault (Karine Ménard), Jocelyn Tétreault (Siham), Marc Tétreault, ses petits-enfants : Franck, Vanessa (Vincent), Yakoub, Maïka, Mégan, Mavrick, Jonathan, Katherina, Salma, Ziyad, Laurianne et Elsa, son arrière-petite-fille Elisa, ses frères et soeurs : Anita (feu Maurice Bonneau), feu Odilon (Véronique Boissonneault), Hervé (Monique Janvier), Léo (Suzanne Bonneau), Pauline (Georges Laplante), feu Fernand (feu Irène Archambault), Jeanne (Maurice Bombardier), Claude (Gisèle Lussier), Gilles (Lise Foisy), Denise (Jean-Claude Leclerc), Diane (Marcel Perras), Ginette (Alex), ses beaux-frères, belles-soeurs Boissonneault: Véronique (Raoul Cardin), Claire (feu Lucien Brunelle), Mariette (feu Raymond Brault – Marcel Gazaille), Jean-Marie (Lucille Bombardier),Huguette (Roger Ménard), plusieurs neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis. Des dons à Diabète Estrie seraient appréciés.

Centre Funéraire Yves Houle
1181, rue St-Joseph, Valcourt, J0E 2L0 - Tél.: 450 532-2223
1 800 561-2881 - www.yveshoule.com

Granby Granite Inc.
MONUMENT MÉNARD

449 Dufferin, Granby
450 372-7729
(face au cimetière)
Pour toute information nous pouvons aussi vous rencontrer à votre domicile
Ouvert du lundi au vendredi (soir et week-end sur rendez-vous)
• MONUMENTS POUR TOUS LES GOÛTS
• LETTRAGE ET RÉPARATION AU CIMETIÈRE
• COMPTOIRS DE GRANITE
À votre service depuis 1957

♦ REMERCIEMENTS ♦
M. Jean Durand
- 19 juillet 2017-



La famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, courriels, cartes de condoléances, dons, visites, services rendus ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

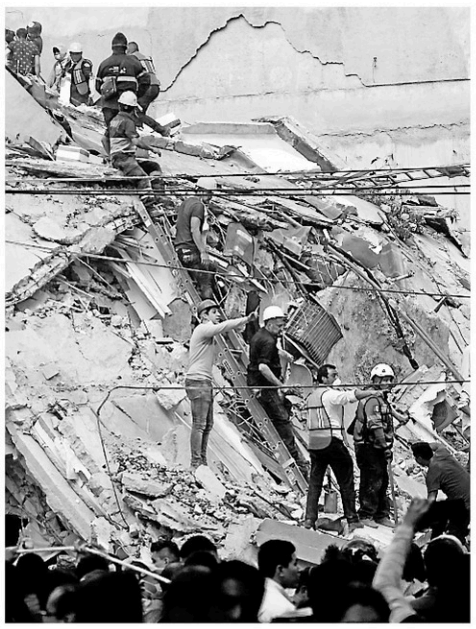

Sublime fleuriste
355, boul. Leclerc, Granby *(anciennement Rita Fleuriste)*
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.sublimefleuriste.com
1833646

PUISSANT SÉISME AU MEXIQUE

Plus d'une centaine de morts

Associated Press

MEXICO — Au moins 139 personnes ont perdu la vie dans le puissant tremblement de terre de magnitude 7,1 qui a secoué la capitale mexicaine et ses environs mardi, alors que le pays soulignait l'anniversaire du séisme de 1985 qui avait fait des milliers de morts.



Selon le maire de Mexico, au moins 44 édifices se sont effondrés et 50 à 60 personnes ont été retrouvées vivantes dans les ruines. — PHOTO AFP

Le bilan a été annoncé en fin de journée par le gouvernement fédéral du Mexique, qui ne donne pas de détails sur les lieux où se trouvaient les victimes.

Le gouvernement a toutefois précisé que le bilan comprenait la ville de Mexico ainsi que les États de Morelos, Puebla et Mexico.

La secousse a provoqué l'effondrement de bâtiments, fissuré des façades, et projeté des débris dans les rues.

Des centaines de personnes ont fui les édifices à bureaux dans la panique et rempli la grande place autour du monument de l'Indépendance, sur l'avenue Reforma.

Les autorités de Mexico ont annoncé au moins 30 morts dans la capitale. Selon le maire Angel Mancera, au moins 44 édifices se sont effondrés et 50 à 60 personnes ont été retrouvées vivantes dans les ruines.

La circulation s'est arrêtée, alors que la foule de travailleurs cherchant à fuir bloquait les rues. Des nuages de poussière s'élevaient à mesure que des morceaux de façades s'écroulaient des bâtiments.

Des images diffusées par la télévision mexicaine montraient de nombreux bâtiments effondrés dans des secteurs très densément peuplés de la capitale.

De nombreux employés de bureau se serraient dans leurs bras, au milieu des rues, afin de s'offrir un peu de réconfort.

La Commission géologique américaine (USGS) a révélé que l'épicentre du séisme de magnitude 7,1 se situait près de la ville de Raboso, dans l'État de Puebla, à environ 123 kilomètres au sud-est de Mexico.

Trump menace de « détruire totalement » la Corée du Nord

Agence France-Presse

NATIONS UNIES — Donald Trump a menacé mardi de « détruire totalement » la Corée du Nord et de remettre en cause l'accord nucléaire avec l'Iran, dans un premier discours belliqueux devant l'Assemblée générale de l'ONU.

S'exprimant aussi pour la première fois dans l'hémicycle des 193 États membres des Nations unies, le président français Emmanuel Macron a lui mis l'accent sur le climat, assurant que l'accord de Paris « ne sera pas renégocié » malgré le retrait des États-Unis — un sujet que son homologue américain a passé sous silence à la tribune.

Alors que le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres avait ouvert les débats en plaidant pour un « monde sans armes nucléaires » et une « solution politique » pour éviter une guerre avec la Corée du Nord, Donald Trump s'en est pris violemment au « régime dévoyé » de Pyongyang.

« ÉTATS VOYOUS »

Dénonçant les « États voyous » qui « violent tous les principes sur lesquels reposent les Nations unies », le président américain a également attaqué l'Iran, qualifié de « dictature corrompue ».

Il a semblé plus proche que jamais d'une remise en cause de l'accord signé par les grandes puissances avec Téhéran pour encadrer le programme nucléaire de ce pays et s'assurer qu'il ne serve pas à le doter de l'arme atomique.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, premier opposant à l'accord iranien, a salué le discours du président américain, « le plus courageux » jamais entendu « en plus de trente ans d'expérience avec l'ONU ».

À l'opposé, le président français Emmanuel Macron s'est fait le chantre d'un « multilatéralisme » plus efficace.

Dénoncer l'accord iranien serait une « lourde erreur », « ne pas le respecter serait irresponsable », a-t-il ainsi mis en garde alors que Donald Trump doit rendre sa décision d'ici mi-octobre.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	86	64	,573	–	–	7-3	G-1	46-28	40-36
New York	83	67	,553	3	–	8-2	G-1	44-28	39-39
Tampa Bay	73	77	,487	13	5	3-7	G-1	38-38	35-39
Baltimore	73	78	,483	13½	5½	2-8	P-1	44-31	29-47
Toronto	71	80	,470	15½	7½	7-3	G-1	40-36	31-44

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
d-Cleveland	93	57	,620	–	–	9-1	G-2	45-30	48-27
Minnesota	78	72	,520	15	–	5-5	P-1	39-39	39-33
Kansas City	73	77	,487	20	5	4-6	P-3	39-36	34-41
Detroit	62	88	,413	31	16	2-8	P-1	34-41	28-47
Chicago	60	89	,403	32½	17½	6-4	P-1	34-40	26-49

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
d-Houston	91	58	,611	–	–	5-5	G-4	44-31	47-27
Los Angeles	76	73	,510	15	1½	4-6	P-1	41-34	35-39
Seattle	74	75	,497	17	3½	5-5	P-3	39-35	35-40
Texas	73	76	,490	18	4½	3-7	G-1	39-35	34-41
Oakland	66	83	,443	25	11½	7-3	G-2	42-33	24-50

Lundi 18 septembre
Minnesota 1 N.Y. Yankees 2
Boston 10 Baltimore 8 (11)
Oakland 8 Detroit 3
Mardi 19 septembre
Minnesota à N.Y. Yankees, 19h05.
Boston à Baltimore, 19h05.
Kansas City 2 Toronto 5
Oakland à Detroit, 19h10.
Chi. White Sox à Houston, 20h10.
Cleveland à L.A. Angels, 22h08.
Texas à Seattle, 22h10.
Interligue
Chi. Cubs 2 Tampa Bay 1
Mercredi 20 septembre
Minnesota à Yankees, 13h08.
Oakland à Detroit, 13h10.
Kansas City à Toronto, 19h07.
Boston à Baltimore, 19h08.
Chi. White Sox à Houston, 20h10.
Cleveland à L.A. Angels, 22h08.
Texas à Seattle, 22h10.
Interligue
Chi. Cubs à Tampa Bay, 19h10.
Jeudi 21 septembre
Cleveland à L.A. Angels, 16h07.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Kansas City à Toronto, 19h07.
Minnesota à Detroit, 19h10.
Chi. White Sox à Houston, 20h10.
Texas à Seattle, 22h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
d-Washington	90	59	,604	–	–	5-5	G-1	45-32	45-27
Miami	69	80	,463	21	12½	3-7	G-1	38-37	31-43
Atlanta	67	81	,453	22½	14	6-4	P-2	34-41	33-40
New York	65	85	,433	25½	17	4-6	P-1	33-41	32-44
Philadelphie	59	91	,393	31½	23	6-4	G-1	33-39	26-52

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	83	66	,557	–	–	7-3	G-6	46-32	37-34
Milwaukee	80	70	,533	3½	2	8-2	G-2	41-33	39-37
St. Louis	77	72	,517	6	4½	5-5	P-3	42-32	35-40
Pittsburgh	68	83	,450	16	14½	1-9	P-6	39-35	29-48
Cincinnati	65	84	,436	18	16½	5-5	G-3	39-36	26-48

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
x-Los Angeles	96	54	,640	–	–	4-6	P-2	52-23	44-31
Arizona	87	63	,580	9	–	5-5	P-2	48-26	39-37
Colorado	82	68	,547	14	–	7-3	P-1	43-32	39-36
San Diego	67	83	,447	29	15	5-5	G-2	40-35	27-48
San Fran.	58	92	,387	38	24	4-6	G-1	34-41	24-51

Lundi 18 septembre
L.A. Dodgers 3 Philadelphie 4
Milwaukee 3 Pittsburgh 0
N.Y. Mets 1 Miami 13
Arizona 2 San Diego 4
Mardi 19 septembre
L.A. Dodgers à Philadelphie, 19h05.
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
St. Louis à Cincinnati, 19h10.
N.Y. Mets à Miami, 19h10.
Washington à Atlanta, 19h35.
Arizona à San Diego, 22h10.
Colorado à San Francisco, 22h15.
Mercredi 20 septembre
N.Y. Mets à Miami, 13h10.
Colorado à San Francisco, 15h45.
L.A. Dodgers à Philadelphie, 19h05.
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
St. Louis à Cincinnati, 19h10.
Washington à Atlanta, 19h35.
Arizona à San Diego, 21h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	142	554	103	193	,348
Garcia W. Sox	124	477	67	159	,333
Hosmer K.C.	149	561	89	181	,323
Reddick Hou.	129	461	76	145	,315
Ramírez Cle.	141	545	98	171	,314
Núñez Bos.	113	465	59	145	,312
Abreu W. Sox	145	579	91	177	,306
Mauer Minn.	131	487	63	149	,306
Cain K.C.	143	543	82	164	,302
Andrus Tex	145	592	96	178	,301

Points produits — Cruz, Sea, 110; Schoop, Bal., 105; Upton, L.A.A., 103; Davis, Oak, 102; Abreu, W. Sox, 97; Judge, N.Y.Y., 97; Pujols, L.A.A., 96; Bruce, Cle., 94; Encarnación, Cle., 94; Mazara, Tex, 94.
Circuits — Judge, N.Y.Y., 44; Davis, Oak, 39; Smoak, Tor., 38; Gallo, Tex, 38; Encarnación, Cle., 36; Moustakas, K.C., 36; Morrison, T.B., 36; Bruce, Cle., 34; Cruz, Sea, 33; Springer, Hou., 32.
Victoires — Kluber, Cle., 17; Pomeranz, Bos., 16; Vargas, K.C., 16; Sale, Bos., 16; Carrasco, Cle., 16; Bauer, Cle., 16; Santana, Minn., 15; Verlander, Hou., 13; Severino, N.Y.Y., 13; Bundy, Bal., 13.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 287; Kluber, Cle., 252; Archer, T.B., 237; Severino, N.Y.Y., 218; Carrasco, Cle., 206; Verlander, Hou., 202; Bauer, Cle., 183; Tanaka, N.Y.Y., 173; Estrada, Tor., 170; Porcello, Bos., 170.
Victoires protégées — Colomé, T.B., 45; Osuna, Tor., 36.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Blackmon Col.	147	600	131	199	,332
Harper Wash.	106	402	92	131	,326
Turner L.A.D.	122	435	69	140	,322
Votto Cin.	150	518	99	165	,319
Murphy Wash.	134	500	87	159	,318
Freeman Atl.	104	393	77	125	,318
LeMahieu Col.	143	564	93	178	,316
Posey S.F.	130	460	56	144	,313
Arenado Col.	147	567	93	175	,309
Gordon Mia.	146	601	103	185	,308

Points produits — Arenado, Col., 125; Stanton, Mia., 117; Goldschmidt, Ari., 115; Ozuna, Mia., 113; Rizzo, Cubs, 106; Lamb, Ari., 101; Zimmerman, Wash., 99; Votto, Cin., 96; Duvall, Cin., 96; Shaw, Mil., 96.
Circuits — Stanton, Mia., 55; Martínez, Ari., 40; Bellinger, L.A.D., 38; Votto, Cin., 35; Blackmon, Col., 35; Goldschmidt, Ari., 35; Ozuna, Mia., 34; Arenado, Col., 34; Zimmerman, Wash., 33.
Victoires — Davies, Mil., 17; Kershaw, L.A.D., 17; Greinke, Ari., 17; Wood, L.A.D., 15; Degrom, N.Y.M., 15; Ray, Ari., 14; Corbin, Ari., 14; Scherzer, Wash., 14; González, Wash., 14; Strasburg, Wash., 14.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 246; Degrom, N.Y.M., 228; Greinke, Ari., 208; Ray, Ari., 206; Martínez, Stl., 205; Nelson, Mil., 199; Samardzija, S.F., 197; Kershaw, L.A.D., 194; Quintana, Cubs, 192
Victoires protégées — Holland, Col., 40; Jansen, L.A.D., 38; Rodney, Ari., 38.

HOCKEY

LNH

Lundi 18 septembre
Caroline 3 Buffalo 2 (P)
Montréal 2 Boston 3 (à Québec)
Islanders 0 N.Y. Rangers 1 (P)
Washington 1 New Jersey 4
Toronto 2 Ottawa 6
Minnesota 3 Winnipeg 2 (F)
Calgary 2 Edmonton 5
Edmonton 5 Calgary 4
Mardi 19 septembre
Floride 5 Nashville 3
Chicago 5 Columbus 2
Pittsburgh 3 Buffalo 4 (P)
Detroit 2 Boston 4
Caroline à Tampa Bay, 19h30.
Ottawa à Toronto, 19h30.
Floride à Nashville, 20h.
St. Louis à Dallas, 20h30.
Vegas au Colorado, 21h.
Anaheim à San Jose, 22h.
Mercredi 20 septembre
Detroit à Pittsburgh, 19h.
Tampa Bay en Caroline, 19h.
Washington à Montréal, 19h.
New Jersey à N.Y. Rangers, 19h.
Islanders à Philadelphie, 19h.
Philadelphie à Islanders, 19h.
Columbus à St. Louis, 20h.
Edmonton à Winnipeg, 20h.
Vancouver à Calgary, 21h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Jeudi 21 septembre
Vancouver à Los Angeles, 07h30 (à Shanghai)
Philadelphie à Boston, 19h.
New Jersey à Montréal, 19h.
Winnipeg au Minnesota, 20h.
Detroit à Chicago, 20h30.
Dallas au Colorado, 21h.
Vegas à San Jose, 22h30.

LHJMQ

CLASSEMENT 2016-17

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	68	42	20	4	2	258	184	90
Chicoutimi	68	38	25	3	2	206	205	81
Victoriaville	68	35	25	6	2	230	231	78
Québec	68	31	30	4	3	187	237	69
B.-Comeau	68	26	32	6	4	203	230	62
Rimouski	68	26	35	6	1	229	255	59

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	68	43	18	2	5	272	181	93
B.-Boisbriand	68	43	19	4	2	224	171	92
Gatineau	68	33	31	4	0	234	253	70
Drummondville	68	28	34	1	5	214	263	62
Val-d'Or	68	28	35	3	2	210	265	61
Sherbrooke	68	26	38	1	3	214	268	56

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	68	48	14	5	1	287	180	102
Charlottetown	68	46	18	4	0	303	214	96
A.-Bathurst	68	39	23	4	2	284	242	84
Cap-Breton	68	39	25	2	2	270	230	82
Halifax	68	27	35	3	3	229	259	60
Moncton	68	14	51	2	1	170	356	31

DÉBUT DE LA SAISON RÉGULIÈRE
Jeudi 21 septembre
Halifax à St-Jean, 18h
Vendredi 22 septembre
Cap-Breton à Bathurst, 18h
Moncton à Charlottetown, 18h
Gatineau à Victoriaville, 19h
Rimouski à Baie-Comeau, 19h30
Québec à Chicoutimi, 19h30
Drummond. à R-Noranda, 19h30
Blainville à Shawinigan, 19h30
Sherbrooke à Val-d'Or, 19h30

BASEBALL

LBJEQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEUXIÈME TOUR (4 DE 7)
St-Eustache c. Repentigny
(Repentigny gagne la série 4-2)
LaSalle c. Longueuil
(Longueuil gagne la série 4-1)
Québec c. Trois-Rivières
(Québec gagne la série 4-2 et se qualifie pour la finale)
Lundi 18 septembre
Québec 5 Trois-Rivières 3
DEMI-FINALE (4 DE 7)
Longueuil c. Repentigny
(Repentigny mène la série 1-0)
Dimanche 17 septembre
Longueuil 5 Repentigny 17
Jeudi 21 septembre
Repentigny à Longueuil, 19h30
Vendredi 22 septembre
Longueuil à Repentigny, 19h30
Samedi 23 septembre
Repentigny à Longueuil, 19h
Dimanche 24 septembre
x- Longueuil à Repentigny, 16h

LBMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALE (4 DE 7)
Coaticook c. Acton Vale
Mardi 19 septembre
Coaticook à Acton Vale, 20h
Jeudi 21 septembre
Acton Vale à Coaticook, 20h

HOCKEY

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	6	3	1	1	1	19	19	10
Lévis	4	3	1	0	0	11	9	9
C. N.-Dame	5	3	2	0	0	15	13	8
T.-Rivières	5	2	2	0	1	11	14	7
Jonquière	6	2	3	0	1	21	24	6

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	4	4	0	0	0	19	10	12
Châteauguay	4	3	1	0	0	19	10	9
C.C.-LeMoy.	5	2	3	0	0	13	18	6
St-Hyacinthe	4	2	2	0	0	13	11	5
Lac-St-Louis	4	2	2	0	0	15	15	5

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	5	4	1	0	0	21	6	12
St-Eustache	4	3	1	0	0	15	8	9
L.-Montréal	3	1	2	0	0	5	8	3
Amos	6	1	5	0	0	16	32	2
C.E.-Blondin	5	0	4	0	1	9	25	1

Dimanche 17 septembre
Amos 1 Sém. St-François 5
C.C.-LeMoy. 1 Saint-Eustache 4
Magog 3 C. N.-Dame 1
Chât. 6 Saint-Hyacinthe 3
C.E.-Blondin 0 Gatineau 4
Mercredi 20 septembre
C.C.-LeMoy. à St-Hyacinthe,13h.
Vendredi 22 septembre
L.-Montréal à Magog, 19h.
E.-Blondin à St-Eustache,19h15.
Jonquière au C.N.-Dame, 19h30.
Sém. St-François à Lévis, 19h30.
St-Hyacinthe à C.-LeMoy,19h30.
L.-St-Louis à Châteauguay, 19h30.
Samedi 23 septembre
Jonquière au C. N.-Dame, 14h.
Chât. à L.-St-Louis, 15h.
Gatineau à Amos, 19h.

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	3	3	0	0	0	15	4	6
Alma	4	3	1	0	0	17	13	6
Ch.-St-Law.	4	3	1	0	0	19	14	6
Thetford	3	2	1	0	0	11	9	4

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ch.-Lennox.	3	3	0	0	0	12	6	6
St-Hyacinthe	4	3	1	0	0	18	11	6
Sorel-Tracy	4	1	3	0	0	7	20	2
Laflèche	3	0	2	1	0	11	16	1

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	4	2	2	0	0	15	17	4
Saint-Laurent	4	1	2	1	0	15	18	3
A.-Laurendeau	4	1	3	0	0	11	13	2
Dawson	4	0	4	0	0	7	17	0

Vendredi 22 septembre
Ste-Foy à Saint-Laurent, 19h30
A.-Laurendeau à S.-Tracy, 19h30
Dawson à Laflèche, 19h45
Samedi 23 septembre
Thetford à St-Hyacinthe, 14h
Ch.-Lennoxville à Alma, 14h
Laflèche à Lionel-Groulx, 16h
Ch.-St-Lawrence à Dawson, 19h30

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	3	3	0	0	0	17	2	6
Princeville	4	3	1	0	0	19	18	6
Granby	4	1	2	1	0	11	12	3
Valleyfield	4	1	2	0	1	12	18	3
Chambly	4	1	3	0	0	14	20	2
St-Lazare	4	1	3	0	0	9	16	2

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	5	4	0	1	0	25	18	9
Terrebonne	3	3	0	0	0	18	5	6
St-Jérôme	4	2	1	1	0	20	19	5
Montréal-Est	4	1	2	1	0	18	24	3
St-Gabriel	2	1	1	0	0	8	8	2
Montréal-Nord	3	1	2	0	0	6	17	2

Mercredi 20 septembre
Terrebonne à Saint-Jérôme, 19h.
Gatineau à Valleyfield, 19h30.
Jeudi 21 septembre
Gatineau à Valleyfield, 19h30
Vendredi 22 septembre
Valleyfield à Longueuil, 19h30
Princeville à Mtl-Nord, 19h30
St-Gabriel à Terrebonne, 19h30
Chambly à Granby, 19h45
St-Lazare à Gatineau, 20h
Samedi 23 septembre
Granby à St-Lazare, 16h
St-Jérôme à Montréal-Est, 20h
Dimanche 24 septembre
St-Gabriel à Princeville, 14h
Longueuil à Chambly, 16h
Terrebonne à Montréal-Nord, 16h

LHSAAAQ

CALENDRIER PRÉPARATOIRE
Vendredi 22 septembre
Joliette à Louiseville, 20h30
La Tuque à Bécancour, 20h30
Waterloo à St-Cyrille, 20h30
Cap-Mad. à Donnacona, 21h
Samedi 23 septembre
Windsor à Waterloo, 19h30
Bécancour à Cap-Madeleine,20h
St-Léonard à La Tuque, 20h
Louiseville à Joliette, 20h30

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Miami	1	0	0	1,000	19	17
Buffalo	1	1	0	,500	24	21
N.-Angleterre	1	1	0	,500	63	62
N.Y. Jets	0	2	0	,000	32	66

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	2	0	0	1,000	44	10
Pittsburgh	2	0	0	1,000	47	27
Cincinnati	0	2	0	,000	9	33
Cleveland	0	2	0	,000	28	45

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Tennessee	1	1	0	,500	53	42
Jacksonville	1	1	0	,500	45	44
Houston	1	1	0	,500	20	38
Indianapolis	0	2	0	,000	22	62

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	2	0	0	1,000	66	38
Oakland	2	0	0	1,000	71	36
Kansas City	2	0	0	1,000	69	47
LA Chargers	0	2	0	,000	38	43

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	1	1	0	,500	36	45
Philadelphie	1	1	0	,500	50	44
Washington	1	1	0	,500	44	50
N.Y. Giants	0	2	0	,000	13	43

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Detroit	2	0	0	1,000	59	33
Minnesota	1	1	0	,500	38	45
Green Bay	1	1	0	,500	40	43
Chicago	0	2	0	,000	24	52

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Atlanta	2	0	0	1,000	57	40
Caroline	2	0	0	1,000	32	6
Tampa Bay	1	0	0	1,000	29	7
La N.-Orléans	0	2	0	,000	39	65

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Seattle	1	1	0	,500	21	26
LA Rams	1	1	0	,500	66	36
Arizona	1	1	0	,500	39	48
San Francisco	0	2	0	,000	12	35

Dimanche 17 septembre
Buffalo 3 Caroline 9
Arizona 16 Indianapolis 13 (P)
Philadelphie 20 Kansas City 27
Nouvelle-Angleterre 36 La N.-Orléans 20
Minnesota 9 Pittsburgh 26
Chicago 7 Tampa Bay 29
Cleveland 10 Baltimore 24
Tennessee 37 Jacksonville 16
Miami 19 LA Chargers 17
N.Y. Jets 20 Oakland 45
Dallas 17 Denver 42
Washington 27 LA Rams 20
San Fran. 9 Seattle 12
Green Bay 23 Atlanta 34
Lundi 18 septembre
Detroit 24 N.Y. Giants 10
Jeudi 21 septembre
LA Rams à San Francisco, 20h25.
Dimanche 24 septembre
Baltimore à Jacksonville, 09h30.
Pittsburgh à Chicago, 13h.
Houston en N.-Angleterre, 13h.
Denver à Buffalo, 13h.
Cleveland à Indianapolis, 13h.
Atlanta à Detroit, 13h.
Tampa Bay au Minnesota, 13h.
Miami à N.Y. Jets, 13h.
N.Y. Giants à Philadelphie, 13h.
La N.-Orléans en Caroline, 13h.
Seattle au Tennessee, 16h05.
Cincinnati à Green Bay, 16h25.
Kansas City à Los Angeles Chargers, 16h25.
Oakland à Washington, 20h30.
Lundi 25 septembre
Dallas en Arizona, 20h30.

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Ottawa	5	7	1	,462	365	312
Toronto	5	7	0	,417	286	304
Montréal	3	9	0	,250	232	333
Hamilton	2	9	0	,182	217	381

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Calgary	10	1	1	,917	389	222
x-Winnipeg	8	3	0	,727	380	344
x-Edm.	7	5	0	,583	327	354
Sask.	6	5	0	,545	344	294
C.-B.	6	6	0	,500	323	319

Samedi 16 septembre
Edmonton 26 Toronto 34
C.-B. 13 Calgary 27
Dimanche 17 septembre
Ottawa 29 Montréal 11
Vendredi 22 septembre
Ottawa à Winnipeg, 20h.
Hamilton en C.-B., 23h.
Samedi 23 septembre
Montréal à Toronto, 19h.
Dimanche 24 septembre
Calgary à Saskatchewan, 16h.

UNIVERSITAIRE

	MJ	G	P	PP	PC	Moy.
Montréal	3	3	0	86	36	1.000
Laval	3	2	1	106	40	0.667
Concordia	3	2	1	110	75	0.667
McGill	3	1	2	48	134	0.500
Sherbrooke	4	0	4	44	109	0.000

Samedi 16 septembre
McGill 16 Concordia 68
Vendredi 22 septembre
Montréal à McGill, 19h
Dimanche 24 septembre
Concordia à Laval, 13h
Samedi 30 septembre
Sherbrooke à Concordia, 14h

COLLÉGIAL DIV. 1

	MJ	G	P	PP	PC	Pts
Ch.-Lennoxville	4	4	0	143	56	8
André-Grasset	4	4	0	197	74	8
Lévis-Lauzon	4	3	1	182	116	6
Vanier	4	2	2	99	111	4
N.-D.-de-Foy	4	2	2	92	86	4
Limoilou	4	2	2	81	85	4
Vieux Montréal	4	2	2	96	78	4
Garneau	4	1	3	86	143	2
Montmorency	4	0	4	31	160	0
Saint-Jean	4	0	4	85	183	0

Samedi 16 septembre
Garneau 14 Ch.-Lennoxville 41
Vanier 30 Lévis-Lauzon 58
André-Grasset 59 St-Jean 27
Montmorency 17 V.-Montréal 39
Samedi 23 septembre
Lennoxville à André-Grasset, 13h
L-Lauzon à Montmorency, 13h
St-Jean à Limoilou, 13h
Notre-D.-Foy à Garneau, 16h30
Vieux-Montréal à Vanier, 19h30

COLLÉGIAL DIV. 2

	MJ	G	P	PP	PC	Pts
Valleyfield	3	3	0	108	34	6
John Abbott	3	3	0	131	42	6
Trois-Rivières	2	2	0	71	55	4
Outaouais	3	1	2	60	91	2
Sherbrooke	3	1	2	68	48	2
Lionel-Groulx	2	1	1	33	47	2
É.-Montpetit	2	1	1	41	33	2
B.-Appalaches	2	0	2	56	138	0
Thetford	4	0	4	16	96	0

Samedi 16 septembre
Valleyfield 46 Outaouais 28
É.-Montpetit 18 Thetford 0
John Abbott 53 B.-Appalaches 14
Sherbrooke 23 Trois-Rivières 24
Samedi 23 septembre
Trois-Rivières à John-Abbott,13h
Outaouais à É-Montpetit, 19h
B.-Appalaches à Valleyfield, 19h30
Thetford à Lionel-Groulx, 19h30

COLLÉGIAL DIV. 3

SECTION SUD-OUEST

	MJ	G	P	PP	PC	Pts
Saint-Hyacinthe	3	3	0	101	7	6
Ahuntsic	2	2	0	88	30	4
Ch.-St-Lambert	3	2	1	58	35	4
Lanaudière	3	2	1	111	59	4
Victoriaville	3	1	2	71	55	2
Shawinigan	3	0	3	7	141	0
Saint-Jérôme	3	0	3	9	115	0

Samedi 16 septembre
Shawinigan 0 Lanaudière 49
St-Jérôme 3 Ch.-St-Lambert 38
Samedi 23 septembre
St-Hyacinthe à Victo., 19h30
Ch-St-Lambert à Ahuntsic,19h30
Dimanche 24 septembre
Shawinigan à St-Jérôme, 12h

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	PP	PC	Pts
Rimouski	3	3	0	130	42	4
Jonquière	3	2	1	104	63	4
Chicoutimi	3	2	1	113	86	2
La Pocatière	3	2	3	67	118	2
Alma	3	1	2	62	127	2
Drummondville	3	0	3	39	99	0

Samedi 16 septembre
La Pocatière 30 Chicoutimi 45
Rimouski 52 Drummondville 8
Samedi 23 septembre
Alma à Rimouski, 13h
Chicoutimi à Drummondville, 13h
Jonquière à La Pocatière, 19h30

AUTOMOBILE

NASCAR

MONSTER ENERGY

Classement

	Vic	Pts
1. Martin Truex Jr.	5	2102
2. Kyle Larson	4	2075
3. Kevin Harvick	1	2067
4. Brad Keselowski	2	2061
5. Kyle Busch	2	2061
6. Denny Hamlin	2	2058
7. Jimmie Johnson	3	2046
8. Chase Elliott	0	2044
9. Matt Kenseth	0	2039
10. Ryan Blaney	1	2034
11. Jamie McMurray	0	2031
12. Austin Dillon	1	2026
13. Kurt Busch	1	2026
14. R. Stenhouse Jr.	2	2022
15. Kasey Kahne	1	2021
16. Ryan Newman	1	2019

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Toronto	29	18	3	8	63	26	62
Chicago	29	14	9	6	52	37	48
New York City	28	14	8	6	48

FONDATION DU CHUM

Jonathan Drouin fait un don de 500 000 $

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les racines de Jonathan Drouin sont déjà bien plantées dans les terres de Montréal.

À la veille de son premier match préparatoire, Drouin a annoncé un don de 500 000 $ sur 10 ans à la Fondation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Il entend également s'impliquer dans différentes activités pendant cette période afin de recueillir 5 millions $ pour l'institution.

Le nouvel attaquant du Canadien s'est rendu dans l'agora du Centre de recherche du CHUM (CRCHUM), mardi, pour confirmer la nouvelle.

Âgé de 22 ans, Drouin a été acquis par le Canadien du Lightning de Tampa Bay le 15 juin dernier en retour du défenseur Mikhail Sergachev. Il a immédiatement accepté un contrat de six saisons d'une valeur de 33 millions $ US.

« Je viens d'ici et ma vie a changé depuis l'échange, a raconté Drouin, qui est originaire de Sainte-Agathe-des-Monts. De faire ça, c'est facile pour moi. J'adore faire des choses comme ça, des belles choses pour les jeunes. (Ryan) Callahan faisait ça à Tampa. J'allais avec lui et les jeunes étaient vraiment touchés. Je veux continuer à faire ça ici. »

Drouin a mentionné qu'il avait dévoilé à son agent Allan Walsh avant même la transaction son intention de s'impliquer auprès des enfants malades. Son changement d'adresse a finalement mené à une collaboration avec la Fondation du CHUM.

« C'est touchant quand tu rentres dans un hôpital et que tu vois des enfants branchés sur des machines, a raconté Drouin. Je suis privilégié de jouer au hockey, de jouer pour le Canadien. Ces jeunes-là n'auront pas cette chance-là. De donner quelques heures par jour pour venir ici, ça fait plaisir de mettre des sourires sur leur visage. »

Drouin devient le deuxième joueur en deux ans à faire un don majeur à un hôpital de Montréal. Le défenseur P.K. Subban s'était engagé à verser 10 millions $ US sur sept ans à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants en septembre 2015. Subban a toutefois été échangé par le Canadien aux Predators de Nashville l'été suivant en retour du défenseur Shea Weber.

« P.K. a fait des belles choses avec l'hôpital dans les dernières années. Est-ce qu'il m'a inspiré ? Peut-être d'une certaine manière, a noté Drouin. Mais je suis Jonathan Drouin. Je veux faire ça pour moi et pour les jeunes ici. »



Jonathan Drouin — PHOTO LA PRESSE

SON PREMIER MATCH PRÉPARATOIRE MERCREDI

Drouin sera en uniforme mercredi pour son premier match préparatoire, quand le Canadien accueillera les Capitals de Washington. Il devrait avoir son capitaine Max Pacioretty à ses côtés, ainsi qu'Ales Hemsky.

Pacioretty était présent mardi pour appuyer son nouveau coéquipier. Sur scène, le trio était complété par Serge Savard. L'ancien défenseur et directeur général du Canadien est membre du cabinet de la campagne majeure de financement de la Fondation du CHUM.

« Je l'ai rencontré il y a plus d'un mois, avec Marc Tremblay (président du conseil d'administration de la Fondation du CHUM et vice-président principal chez Québecor) et Me Daniel Johnson (président du cabinet de la campagne majeure de financement de la Fondation du CHUM), a raconté Savard. Je lui ai expliqué l'importance de l'implication, ici à Montréal. »

« Il va devenir le joueur le plus populaire de l'équipe puisqu'il est un jeune francophone et il comprend qu'il va être un modèle, a ajouté Savard. Le geste qu'il a fait aujourd'hui fera qu'il sera encore plus admiré. »

Drouin a remis un premier chèque de 50 000 $ à la Fondation du CHUM, ce qu'il fera aussi lors des neuf prochaines années. Il prévoit recueillir les 5 millions $ supplémentaires par le biais d'activités comme des « tournois de golf ou de hockey-balle ». Il devrait développer de manière plus concrète ses plans au cours des prochains mois.



5196223



5225912



5230930


L'attaquant montréalais Ignacio Piatti (au centre) — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

FACE AU TORONTO FC MERCREDI

Un Impact bien différent d'il y a trois semaines

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La dernière fois que l'Impact a croisé le fer avec le Toronto FC, la formation montréalaise venait de gagner quatre matchs de suite. Cette fois, les hommes de Mauro Biello retrouveront leurs rivaux après avoir encaissé quatre revers consécutifs.

L'Impact (10-12-6) tentera de freiner sa série d'insuccès mercredi, quand il rendra visite au Toronto FC (18-3-5). Pour leur part, les Reds n'ont pas perdu en MLS à leurs 11 derniers matchs (8-0-3) et ils ont gagné leurs six dernières parties.

« Il y a deux façons de voir la situation, a expliqué le défenseur Hassoun Camara, plus tôt cette semaine. Soit nous sommes fatalistes et nous disons qu'ils sont la meilleure équipe puisqu'ils ne font que gagner depuis un certain temps. Soit nous sommes compétiteurs et nous disons qu'il est mathématique et naturel qu'ils se rapprochent d'une défaite. »

Les signes ne sont toutefois pas très encourageants pour l'Impact. Depuis une première demie intéressante face au TFC le 27 août dernier, avant de finalement s'incliner 3-1, l'équipe fait preuve d'une certaine fragilité quand elle encaisse un but ou se retrouve en situation difficile.

« C'est difficile à expliquer, a reconnu Biello. Nous comptons sur des joueurs qui ont vécu beaucoup de choses. (...) Je dois donner le bénéfice du doute à certains joueurs qui ont eu du succès par le passé dans des situations comme celle-là. »

L'ambiance dans le vestiaire était plutôt morose après la défaite de 3-2 face au Minnesota United, samedi. Le président de l'équipe, Joey Saputo, a d'ailleurs fait connaître son mécontentement en publiant une lettre sur le site Internet de l'équipe dimanche.

En vertu d'un verdict nul de 0-0 entre les Red Bulls de New York et l'Union de Philadelphie, dimanche, l'Impact se retrouve à six points des Red Bulls et du sixième et dernier rang donnant accès aux séries dans l'Association Est, avec six matchs à jouer.

« NOUS DEVONS Y CROIRE »

« Dans notre métier, nous devons y croire jusqu'à la fin, a répété le capitaine de l'Impact Patrice Bernier. Après le dernier match, j'étais moi-même un peu atterré. Mais tout est encore possible. »

« Seulement une victoire peut nous remettre dans un élan positif. Nous n'avons plus le droit à l'erreur. »

Question de s'inspirer un peu, l'Impact pourra toujours étudier le plan de match qui avait fonctionné pendant près de 45 minutes face au Toronto FC le 27 août dernier. Encore gonflé à bloc en raison de sa série de succès, le Bleu-blanc-noir avait bien paru face à son grand rival avant de voir Sebastian Giovinco marquer sur un coup franc à la 41e minute.

« Nous étions restés patients et organisés, a rappelé Bernier. Nous avions créé des occasions et nous aurions peut-être même dû prendre l'avance. Nous savons aussi ce que nous devons éviter de faire autour de notre but parce que Giovinco peut changer la donne avec un éclair de génie. »

« Nous allons devoir reproduire cette demie sur 90 minutes. Il ne faut quasiment pas donner de chances et elles ne doivent pas venir de nous. Si nous perdons, nous devons pouvoir leur dire bravo et admettre qu'ils étaient meilleurs que nous. »

De son côté, Biello était un peu plus sévère dans son analyse.

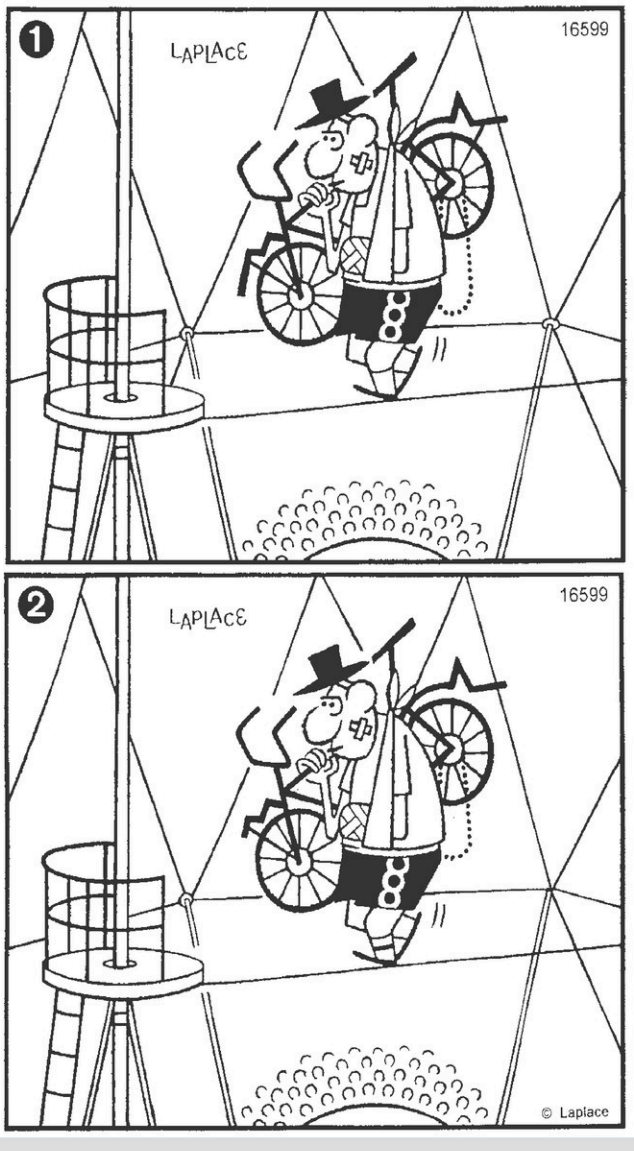
« Je pense qu'au début, nous faisions de bonnes choses, a-t-il mentionné. Au niveau de l'attaque, nous bougions le ballon rapidement, mais nous avons aussi vu des problèmes, surtout en milieu de terrain et en défensive. C'était parfois trop facile pour eux de grandir, de monter le ballon. Nous allons devoir ajuster certaines choses. »

« Nous n'avons rien à perdre. Il faudra jouer avec confiance et tout donner. Chaque joueur a des responsabilités sur le terrain et il doit être meilleur que le joueur devant lui. C'est ce qui va faire la différence dans le match. »

L'Impact aura également un défi important dimanche, quand il rendra visite à l'Atlanta United, qui a encaissé une seule défaite depuis le début du mois de juillet (5-1-4) et qui affrontera le Galaxy de Los Angeles en milieu de semaine. En raison du calendrier chargé, Biello devrait faire une certaine rotation dans son personnel de joueurs.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



20 septembre 2017

SOLUTION

1 Col de l'homme non indiqué. **2** Chaussette gauche de l'homme. **3** La chaîne de bicyclette est plus courte. **4** Tringle support du garde-boue arrière non indiquée. **5** Le garde-boue avant est plus court. **6** Un montant plus court sur l'arrière de la balustrade. **7** Un filin en moins sur le support gauche du chapiteau. **8** La tête du support droit du chapiteau.

0920_OBSERV_VDE

CANADIEN DE MONTRÉAL

Jordie Benn prêt à jouer un plus grand rôle

RICHARD LABBÉ
La Presse

Jordie Benn a un peu de mal à comprendre pourquoi un peu tout le monde lui parle de Shea Weber ces jours-ci.



Jordie Benn — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Jouer avec Shea, bien sûr que j'aimerais ça, tout le monde voudrait pouvoir obtenir autant de temps de jeu, a-t-il répondu mardi à Brossard. Il est un joueur spécial, et pour moi, jouer à sa gauche, ce serait fabuleux. Mais honnêtement, je vais aller jouer là où ils le voudront bien ! »

« Ils », dans ce cas-ci, fait bien sûr référence aux décideurs du Canadien, qui devront un jour déterminer qui sera le prochain partenaire de Weber à la ligne bleue montréalaise.

Le camp d'entraînement est ouvert depuis à peine quelques jours, et déjà, cette histoire prend toute la place, ou presque.

Un jour, c'est David Schlemko (maintenant blessé à une main) qui fait l'objet de rumeurs à ce chapitre. Parfois, c'est aussi le jeune Victor Mete, que certains voient déjà, prématurément sans doute, comme partenaire de Weber.

Dans ce portrait un peu confus, il y a aussi Benn, principalement parce que le Canadien lui demande ces jours-ci de patiner du côté gauche, alors qu'il est habitué à patiner du côté droit depuis qu'il a débarqué au Centre Bell la saison dernière.

Un drôle de hasard, on l'aura compris, puisqu'il manque justement un défenseur à la gauche de Weber…

« Peu importe le côté, je suis à l'aise, j'ai déjà joué autant à gauche qu'à droite dans cette ligue, a-t-il expliqué mardi. Je n'ai pas vraiment de côté favori, si on veut. Je suis plus à l'aise du côté gauche ces jours-ci, tout simplement parce que c'est là qu'on me demande de jouer lors du camp. »

« À GAUCHE OU À DROITE, ÇA NE FAIT PAS DE DIFFÉRENCE »

« Que ce soit à gauche ou à droite, ça ne fait pas de différence. Bien sûr, il y a certains détails, certaines petites nuances à comprendre selon le côté où on patine. Quand je suis à gauche, par exemple, je trouve que la relance de l'attaque est plus facile […], mais peu importe, j'essaie de jouer de la manière la plus simple possible. »

Benn assure aussi qu'une charge de travail plus grande n'est pas source d'inquiétude pour lui. Il ne voit pas non plus de pression additionnelle dans un tel rôle.

« Pour moi, jouer avec un gars comme Shea serait un énorme avantage. Si on est tous les deux sur la glace en même temps, c'est lui que les adversaires vont vouloir surveiller de près, ils vont tricher de son côté pour l'empêcher de décocher son tir frappé. Ce qui ouvrirait le jeu de mon côté. Ça me permettrait de me lancer en attaque un peu plus, ou de relancer l'attaque devant moi. Je n'y vois que des avantages, pour tout dire. »

Reste à voir si Jordie Benn serait capable de relever un tel défi. La saison dernière, quand le Canadien s'est mis à lui donner plus de travail (lors de la série contre les Rangers, par exemple, quand il avait disputé un match de 25 minutes et 59 secondes, un sommet pour lui dans la saison), le défenseur de 30 ans avait eu des soirées un peu plus difficiles.

« Il n'y a pas un seul joueur dans cette ligue qui veut jouer moins, a-t-il offert en guise de conclusion. Alors, si on me demande 25 ou 26 minutes par match, je vais accepter le défi avec plaisir. »

CANADIEN
JONATHAN DROUIN SOUTIENT LES ENFANTS MALADES
29



Roman Josi nommé capitaine des Predators

Associated Press

NASHVILLE — Le directeur général David Poile et l'entraîneur-chef Peter Laviolette ont remarqué que les joueurs des Predators de Nashville avaient choisi le défenseur Roman Josi pour planter une épée dans le sol avant le premier match à domicile des Titans du Tennessee, alors que l'équipe de la LNH participait aux cérémonies d'avant-match.

De constater la décision prise par ses coéquipiers a rendu la tâche plus facile à la direction quand est venu le temps de nommer Josi le huitième capitaine de l'histoire de l'équipe.

« Roman a joué avec deux des plus grands capitaines de notre histoire en Shea Weber et Mike Fisher, qui lui ont servi de mentor, a déclaré Poile. Il faisait également partie du groupes de leaders quand ces deux gars étaient capitaine. »

Le Suisse de 27 ans remplace d'ailleurs Fisher, qui a accroché ses patins il y a un mois.

« C'est un immense honneur de devenir le capitaine de cette équipe, a indiqué Josi. J'ai eu l'opportunité de jouer sous de grands capitaines, Shea et "Fish". Ils ont été deux grands leaders. Ils me serviront d'inspiration. »

Le natif de Berne devient ainsi le deuxième Helvète à être nommé capitaine dans la Ligue nationale. Mark Streit, avec les Islanders de New York, en 2011, avait été le premier.

Poile a dit de Josi qu'il n'était pas seulement qu'un excellent défenseur, mais un grand ambassadeur pour le hockey.

« Roman est notre Roger Federer. Tout en étant un féroce compétiteur, il a toujours de la classe. »

PASSEZ À MIEUX, PASSEZ À MAZDA



MAZDA CX-5

À PARTIR DE 301 $*/MOIS ÉQUIVAUT À 69 $/SEM.

LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 1 995 $
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

LE GUIDE DE L'AUTO 2018
MEILLEURS ACHATS
MAZDA3, CX-3, CX-5 ET MX-5

0 % AU FINANCEMENT À L'ACHAT†

+ JUSQU'À 1000 $ DE RABAIS†† OU 4 PNEUS D'HIVER SANS FRAIS•

JUSQU'À CONCURRENCE DE 1 000 $



SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS



MAZDA3

À PARTIR DE 202 $*/MOIS ÉQUIVAUT À 47 $/SEM. 0 $ ACOMPTE

LOCATION 60 MOIS
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)



MAZDA CX-3

À PARTIR DE 236 $*/MOIS ÉQUIVAUT À 54 $/SEM.

LOCATION 60 MOIS
ACOMPTE DE 775 $
20 000 KM/AN COMPRIS
(8 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)



MAZDA CX-9 7 PASSAGERS

À PARTIR DE 449 $*/MOIS 0 $ ACOMPTE

LOCATION 60 MOIS
20 000 KM/AN COMPRIS
(12 ¢/KM EXCÉDENTAIRE)

SKYACTIV TECHNOLOGY

GARANTIE ILLIMITÉE▼ SUR LE KILOMÉTRAGE

MEILLEURE GARANTIE VÉHICULE NEUF DE L'INDUSTRIE OFFERTE DE SÉRIE

VROUM-VROUM

LA CONDUITE SANS COMPROMIS

MAZDA

†Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % est offert pour les modèles Mazda 2016.5, 2017 et 2018 neufs sélectionnés. Les modalités varient selon le modèle. Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 84 mois est offert pour les modèles Mazda5 2017 neufs. Remarque : le taux de financement à l'achat de 0 % ne s'applique pas aux modèles CX-5, MX-5 et CX-9 2017, ainsi que CX-3 et CX-9 2018. ††L'offre de rabais est valable pour les clients au détail admissibles qui achètent comptant, font financer ou louent certains modèles Mazda 2016.5, 2017 et 2018 neufs, en stock, chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada, entre le 1er septembre et le 2 octobre 2017. Le rabais varie selon le modèle : 425 $ pour toutes les Mazda3 et Mazda3 Sport 2017, tous les CX-3 et CX-5 2017 et toutes les Mazda5 2017 ; 1 000 $ pour les modèles Mazda6, CX-9 et MX-5 2017. Le rabais sera déduit du prix négocié avant l'application des taxes. Le rabais ne peut être combiné à l'offre de 4 pneus d'hiver. Certaines conditions s'appliquent. •L'offre de 4 pneus d'hiver sans frais jusqu'à concurrence de 1 000 $ est valable à l'achat ou à la location d'un véhicule Mazda 2016.5, 2017 ou 2018 neuf, en stock, acheté ou loué entre le 1er septembre et le 2 octobre 2017 chez un concessionnaire Mazda autorisé au Canada. Au gré du client, l'offre peut être remplacée par un rabais allant jusqu'à 1 000 $ sur modèles sélectionnés. L'offre varie selon le modèle et le consommateur aura le choix entre : (i) 4 pneus d'hiver d'une valeur allant jusqu'à 425 $ ou (ii) un rabais de 425 $ pour tous les Mazda3, Mazda3 Sport, CX-3, CX-5 et Mazda 5 2017 et Mazda3, CX-3 et CX-9 2018 ; ou entre (i) 4 pneus d'hiver d'une valeur allant jusqu'à 1 000 $ ou (ii) un rabais de 1 000 $ pour tous les modèles CX-9, MX-5 et Mazda6 2017. Le rabais de substitution sera déduit du prix négocié avant l'application des taxes. Les jantes et les frais d'installation sont en sus. Les pneus illustrés le sont à titre indicatif seulement. L'offre de 4 pneus d'hiver ne peut être combinée à aucune autre offre ou rabais. Certaines conditions s'appliquent. *Offres valables pour la location mensuelle d'un modèle Mazda CX-5 GX 2017 (NVXK67AA00)/Mazda3 GX 2018 (D4XK68AA00)/Mazda CX-3 GX 2018 (HVXK68AA00)/Mazda CX-9 GS 2017 (QVSM87AA00) de base neuf, ce qui équivaut à 60 paiements mensuels de 301 $/202 $/236 $/449 $, avec acompte de 1 995 $/0 $/775 $/0 $. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais d'inscription au RDPRM allant jusqu'à 88,12 $ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre, passer une commande ou effectuer un échange. La première mensualité, les frais d'inscription au RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $/0,08 $/0,08 $/0,12 $ par kilomètre excédentaire. **Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement.** ▼Veuillez consulter mazdaillimitee.ca pour tous les détails. Ces offres sont valables du 1er septembre au 2 octobre 2017 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sur approbation du crédit pour les clients admissibles seulement. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. **Visitez mazda.ca ou passez chez votre concessionnaire pour connaître tous les détails**.

5222077